



**Un sommet
pour la
démocratie ?**

**L'insomnie :
la connaître
et la combattre**

N° 128 - Janvier 2022 - 5 DT - www.leaders.com.tn

Leaders



**Samir Majoul
2022**

**Ce que l'on redoute,
Ce que l'on espère**

Document : De l'insurrection à la révolution tunisienne

MON PROJET AVANCE AVEC



CONNECTIVITÉ



CLOUD



SÉCURITÉ



Découvrez nos solutions pour vos projets

topnetpro.tn





SOMMAIRE

Editorial

3 Une année de 18 mois...
Par Taoufik Habaieb

Opinion

16 De l'incertain à l'absurde
Par Riadh Zghal

En couverture

18 Samir Majoul : l'heure des choix économiques a sonné

L'actualité

27 Les oublis du Président
Par Slaheddine Dchicha

Nation

28 De l'insurrection à la révolution tunisienne
Chronologie d'un parcours «au fil des jours»
Par Habib Dlala

Chronique

35 Des majorités pour défaire et jamais pour faire
Par Habib Touhami

Tribune

36 Saveur et savoir, même étymologie
Par Abdelaziz Kacem

International

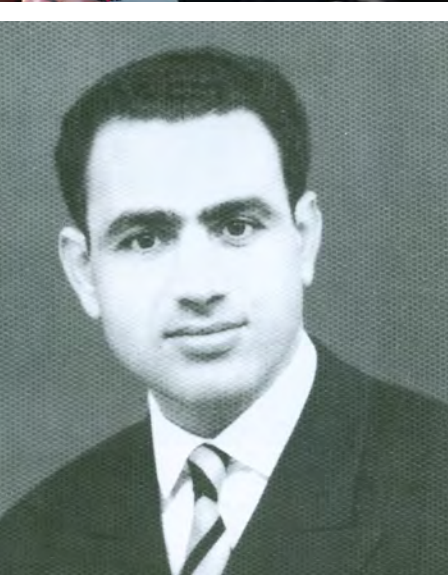
44 Un sommet pour la démocratie ?
Par Mohamed Ibrahim Hsairi

Société

- 48** L'insomnie : la connaître et la combattre
Par Sofiane Zribi
- 54** Ahmed 1^{er} le bey réformateur et ses sujets
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
- 60** Le caractère fondamentalement inégalitaire de la société romaine
Par Ammar Mahjoubi
- 68** Les grands patrons tunisiens sont-ils tous inspirants ?
- 72** Les mille et un combats de Mokhtar Tlili
- 74** Sculpture sur un minéral ancestral, le lapis specularis
- 76** Un récit palpitant de Kamel Jendoubi
Comment la Tunisie a voté ?
- 82** Hichem Djait aux yeux de ses contemporains
- 84** Mohamed Baccour : des valeurs plurielles
- 87** Arbi Mellakh : une vie au service de la cité et d'autrui
Par Habib Mellakh

Billet

92 «Rodd balek» : le mot magique pour sauver le pays
Par Hédi Béhi



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLER
Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia
• Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira
Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Samy
Ghorbal • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali
Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horchani •
Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben
Achour • Rfaaa Ben Achour • Yadh Ben Achour
• Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed
Jaoua • Elyès Jouini • Mohamed Ibrahim Hsairi
• Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane • Salsabil
Klibi • Ammar Mahjoubi • Radhi Meddeb •
Habib Mallakh • Afef Hammami Marrakchi •
Anis Marrakchi • Samir Marrakchi • Khadija
Moalla • Mansour Moalla • Slaheddine Sellami
• Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh
Zghal • Dr Sofiane Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Leïla Mnif • Khouloud Kefi • Hamdi
Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

*L'élégance est une attitude

Elegance is an attitude*



Régé-Jean Page

LONGINES



BEN JANNET & CO
1986

Boulevard Principal, Les Berges Du Lac 1
Rue Lac Victoria, Les Berges Du Lac 1
Tunis City « Géant »



Longines Spirit

Une année de 18 mois...

L

ongue, harassante, à multiples rebondissements, parsemée d'embûches, l'année qui commence nous promet bien des surprises.

Une année à doubles grandes échéances : la réforme du système politique et la mobilisation du financement extérieur. Le président Saïed entend doter la Tunisie d'une nouvelle constitution, d'un nouveau parlement, d'un nouveau gouvernement, d'une nouvelle classe politique et, au surplus, faire aboutir un accord avec le FMI ouvrant la voie à d'autres bailleurs de fonds.

Les contacts avec Washington ont bien repris. Les signaux perçus de La Kasbah comme du siège du FMI incitent à l'optimisme. Le cadrage macroéconomique et budgétaire (assuré cette fois-ci par le gouvernement) est bouclé. Les grandes réformes et le plan de relance ont été débattus avec l'Uggt et l'Utica. Un premier draft du mémorandum d'entente avec le Fonds est en cours de finalisation. Le time-line fixé jusqu'à la validation de l'accord par le conseil d'administration du Fonds ne dépassera pas la fin du premier trimestre 2023. Ce sera un véritable bol d'oxygène. Sans pour autant guérir nos maux.

Une année de lourds sacrifices. La loi de finances et le budget de l'Etat, bouclés au forceps, portent les stigmates d'une grave crise. Aux Tunisiens, ménages et entreprises, on impose plus de taxes. D'eux tous on exige des sacrifices encore plus lourds à endurer. Une année de ralentissement de l'administration. A peine installé début octobre dernier, le gouvernement Bouden voit son échéance expirer dans un an. L'administration publique, désormais habituée à l'instabilité politique, fera le dos rond, en attendant les nouveaux gouvernants.

Une année d'effervescence électorale et de confrontations. D'ici au scrutin du 17 décembre prochain pour des législatives anticipées, la Tunisie vivra en campagne

électorale continue. Le cortège des alliances et ruptures, des confrontations et des surenchères, dans une course effrénée au pouvoir, ébranleront l'ensemble du territoire. L'ampleur n'en sera que plus grande si se confirme un mode de scrutin uninominal qui ne devra retenir qu'un seul élu par circonscription, réduite à l'échelle de la délégation. La bataille entre rivaux sera encore plus âpre et ses fêlures plus longues à replâtrer.

Une année de 18 mois. Le verdict définitif des urnes, après l'épuisement des recours, ne sera prononcé, au mieux, que vers la mi-janvier 2023. Il va falloir convoquer la nouvelle assemblée, attendre la désignation d'un chef de gouvernement ainsi que la formation de son équipe et la présentation de son programme devant le parlement. La prise de fonctions prendra des semaines. Mars, avril et arrive le ramadan... Le premier semestre sera rapidement épuisé.

... Alors que risques, menaces et fragilités persistent. Ce calendrier politique ne saura épargner au pays des difficultés économiques et financières, l'aggravation du chômage et la précarité, des menaces terroristes et des troubles sociaux latents. Comme si autant de maux ne suffisaient pas, la pandémie, loin de s'atténuer, continuera à sévir. Avec ses multiples variants, elle impose vaccins, vigilance et renforcement de la prise en charge. Partout, l'avalanche est à craindre.

Et pourtant, il va falloir s'en sortir ! En plus des multiples foyers de tension, les dissensions claniques sur fond de course électorale sont les plus toxiques. Source de dislocation, elles mettent en péril l'unité nationale et privent la nation de son liant le plus solide.

Tout l'enjeu est de bannir les clivages pour cimenter la nation. S'il faut se limiter à un seul vœu, en ce début d'année, ce sera celui de la solidarité et l'union nationales. La Tunisie en a tant besoin.

Bonne et heureuse année 2022. ■ T.H.



• Par Taoufik Habaieb



Le groupe des 80

Ils sont 80 grands commis de l'Etat appartenant à différents ministères mis en synergie pour contribuer à l'élaboration du programme des réformes et du plan de relance. Nejla Bouden, qui en a eu l'initiative, a su créer ainsi une dynamique féconde et une vision transversale. Est-ce désormais la règle pour l'examen d'autres grands dossiers ?



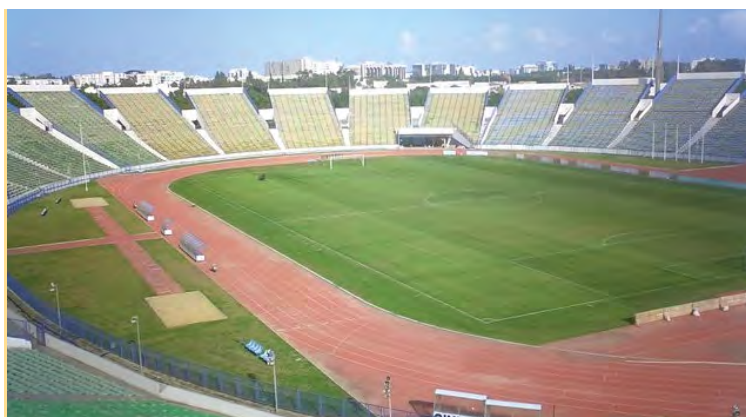
Bourse de Tunis : et de 81 !

Unique admission en bourse en 2021, Smart Tunisie a fait son entrée, fin décembre, sur le premier marché de la cote, auréolée d'un éclatant succès auprès des souscripteurs. Enchaînant sur le même élan, la Bourse de Tunis s'apprête à accueillir dans les toutes prochaines semaines son 81e titre : la Société tunisienne d'automobiles (STA). Concessionnaire officiel de la marque chinoise Chery, elle opère depuis avril 2014. Son capital, à 100% tunisien, est détenu par un groupe d'investisseurs locaux.



Une bonne pioche

La cheffe du gouvernement a fait un bon choix en nommant à ses côtés l'ambassadeur Riadh Essid, en qualité de conseiller diplomatique. Alignant une longue carrière aux Affaires étrangères et parlant parfaitement plusieurs langues, il était jusque-là directeur général Amériques Asie. Auparavant, Riadh Essid était ambassadeur au Canada et à Cuba (avec résidence à Ottawa), après avoir été en poste notamment à Pretoria (Afrique du Sud), Jakarta (Indonésie) et Yaoundé (Cameroun). En 2011, il avait été nommé conseiller diplomatique à la présidence de la République.



Le stade d'El Menzah en profonde réhabilitation

Il était temps. Construit à l'occasion des Jeux méditerranéens de Tunis 1967, le stade olympique d'El Menzah ne pouvait exiger, 50 ans après, que des travaux généralisés de réhabilitation. Dès le 1er janvier, le stade sera fermé pour une durée d'au moins deux ans, afin de bénéficier d'un lifting en profondeur. Les chantiers, qui coûteront pas moins de 100 millions de dinars, porteront sur le renforcement des structures, le renouvellement de 40.000 chaises, l'aménagement de la tribune VIP et de celle de la presse, la refonte de la pelouse gazonnée, l'installation d'un système d'éclairage en Led et de deux écrans géants, la modernisation du système de surveillance et autres. Parmi les nouveautés, l'aménagement de buvettes, cafés et restaurants...

Hello Student PACK

Pack Spécial Étudiants:

- ✓ Compte bancaire
- ✓ Carte bancaire
- ✓ mBanking et eBanking
- ✓ BNA SMS

100% GRATUIT



**BNA
BANK**

بمحبّتكم نقدّمو

L'agenda 2022

- 1^{er} janvier** : lancement en Tunisie de la consultation populaire en ligne sur les réformes institutionnelles, et débats présentiels dans les délégations à l'intérieur du pays, ainsi qu'à l'étranger
- 1^{er} janvier** : La France prend la présidence de l'Union européenne
- 4 février** : 14^{es} Jeux olympiques d'hiver en Chine, du 4 au 20 février
- 20 mars** : fin de la consultation populaire en Tunisie
- 10 avril** : Premier tour de l'élection présidentielle française

Chronologie

25 novembre 2021

Limogeage de :

- Mohamed Sedki Bouaoun, gouverneur de Sidi Bouzid
- Moncef Chleghmia, gouverneur de Kébili

26 novembre 2021

Nomination de quatre nouveaux gouverneurs :

- Said Ben Zayed, gouverneur de Médenine
- Ezzeddine Chelbi, gouverneur de Ben Arous
- Faouzi Mrad, gouverneur de Sfax
- Nader Hamdouni, gouverneur de Gafsa

Nomination de Khaled Battin, en qualité de P.D.G. de la Société nationale de distribution des pétroles (Sndp-Agil), en remplacement de Nabil Smida.

29 novembre 2021

Le président de la République reçoit les professeurs de droit constitutionnel Sadok Belaïd, Mohamed Salah Ben Aïssa et Amine Mahfoudh.

30 novembre 2021

Réunion du Conseil suprême des armées, sous la présidence du chef de l'Etat.

2 décembre 2021

Réunion du Conseil des ministres, sous la présidence du chef de l'Etat qui annonce un changement de la date de la fête de la Révolution. Elle sera commémorée le 17 décembre au lieu du 14 janvier.

5 décembre 2021

Le chef de l'Etat préside la cérémonie de commémoration du 69^e anniversaire de l'assassinat du dirigeant national et syndical Farhat Hached au mausolée du martyr, à la Kasbah.

Fin de mission des consuls généraux de Tunisie à Paris et à Milan.
Nomination des deux nouveaux consuls généraux :

- Ridha Gharsallaoui, à Paris
- Khalil Jandoubi, à Milan

6 décembre 2021

Visite officielle en Tunisie du président palestinien Mahmoud Abbas.

Le président de la République, Kais Saïed, reçoit le président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Youssef Bouzakher, la présidente du Conseil de l'ordre judiciaire, Malika Mazari, le président du Tribunal administratif, Mahdi Grissiaa, et le président de la Cour des comptes, Néjib Ktari.

Kais Saïed reçoit le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Marouane El Abbassi.

- 24 avril** : Second tour de l'élection présidentielle française
- 12 juin** : Premier tour des élections législatives françaises
- 30 juin** : Clôture des travaux de synthèse des recommandations issues de la consultation populaire en Tunisie et finalisation des textes de réformes
- 1^{er} juillet** : La Tchéquie prend la présidence de l'Union européenne
- 15 juillet** : 18e édition des championnats du monde d'athlétisme, initialement prévue en 2021, à Eugene, aux États-Unis, du 15 au 24 juillet 2022
- 25 juillet** : Référendum en Tunisie sur les réformes institutionnelles
- 7 novembre 2022** : L'Égypte accueillera la COP27 à Charm el-Cheikh du 7 au 18 novembre
- 21 novembre 2022** : 22e édition de la Coupe du monde de football au Qatar, du 21 novembre au 18 décembre
- 17 décembre** : Elections législatives en Tunisie.

7 décembre 2021

Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le président de l'Institut arabe des chefs d'entreprise (Iace) Taïeb Bayahi, accompagné des deux vice-présidents, Walid Bel hadj Amor et Amine Ben Ayed, ainsi que du directeur exécutif de l'Institut Majdi-Hassan, venus lui présenter le programme de la 35e session des Journées de l'entreprise, organisée sous le thème «*L'entreprise et la République: une reconstruction commune*».

8 décembre 2021

Le chef d'Etat Kaïs Saïed préside avec le président palestinien Mahmoud Abbas la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de l'ambassade de l'État de Palestine à Tunis.

9 décembre 2021

Le président de la République reçoit les professeurs de droit constitutionnel Sadok Belaïd, Mohamed Salah Ben Aïssa et Amine Mahfoudh

Le Premier ministre et ministre des Finances algérien, Aïmene Benabderrahmane, accompagné d'une importante délégation ministérielle, effectue une visite en Tunisie.

Le président de la République, Kaïs Saïed, préside la réunion du Conseil de sécurité nationale.

13 décembre 2021

Le président de la République, Kaïs Saïed, préside le Conseil des ministres.

Dans un discours télévisé, il annonce une feuille de route comportant les nouvelles mesures lors d'un discours adressé au peuple tunisien.

- Les réformes constitutionnelles et autres seront soumises à référendum le 25 juillet 2022.
- Les élections législatives seront tenues le 17 décembre 2022

Le président de la République préside à la base militaire de l'Aouina une cérémonie d'adieu d'une compagnie d'intervention rapide qui sera déployée, sous la bannière de l'ONU, en République centrafricaine.

14 décembre 2021

Visite officielle en Tunisie du président algérien, Abdelmadjid Tebboune.

15 décembre 2021

Le Président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le ministre des Affaires étrangères et du Commerce de la Hongrie, Peter Szijjarto.

Cérémonie de signature de 27 accords et mémorandums d'entente entre la République tunisienne et la République algérienne démocratique en présence des deux présidents.

23 décembre 2021

Adoption en Conseil des ministres sous la présidence du chef de l'Etat de :

- la balance économique de l'année 2022
- un décret-loi relatif à la loi de finances pour l'année 2022.

LE TIVOLI COMME VOUS
NE L'AVEZ JAMAIS VU !



www.ssangyongtunisie.com



TIVOLI
EXPRESS YOURSELF!

 [SsangYongTunisie.Officielle](https://www.facebook.com/SsangYongTunisie.Officielle)

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VEHICULES DE TOURISME

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

Rattraper le plan

Le premier plan quinquennal de développement, adopté après la promulgation de la Constitution et couvrant la période 2016-2020, est resté sans suite. Celui censé lui succéder dès 2021 est tombé dans les oubliettes de l'instabilité gouvernementale. C'est à présent rattrapé, comme l'a récemment indiqué la cheffe du gouvernement. Les préparatifs vont bon train pour une version triennale, jusqu'à 2025, pour respecter le cycle quinquennal jusque-là adopté par la Tunisie. 🇹🇵



Tous à la Kasbah

Au début, l'exiguïté des locaux avait contraint certains conseillers de la cheffe du gouvernement, comme l'ancienne ministre Aksa Bahri, à s'installer à l'annexe, aménagée dans la zone du Lac 2. Mais, soucieuse de garder les membres de son staff tout proches d'elle et favoriser le travail d'équipe, Mme Bouden a préféré les regrouper tous à la Kasbah, y compris la secrétaire d'Etat à la Coopération internationale, Aïda Hamdi. 🇹🇵

Elections

The PanAfrican Society of Cardiology (Pascar)



Pr Habib Gamra
Vice-président



Pr Abdallah Mahdhaoui
Secrétaire général

Distinctions



Pr Mohamed Slim Alouini
Docteur en génie électrique, lauréat du Prix de la réalisation scientifique et technologique, au titre de l'année 2021, décerné par la Fondation Takreem.



Yosra Frawes
Avocate, féministe, ancienne présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates (Atfd), lauréate du Prix Anne-Klein de la femme pour l'année 2022, décerné par la Fondation Heinrich-Böll. La remise du prix aura lieu le 11 mars 2022 à Berlin.



Ghofrane Belkhir
Championne d'haltérophilie, décroche deux médailles lors des derniers championnats du monde d'haltérophilie à Chelyabinsk en Ouzbékistan.

Décès



Abderrazak Chatta
93 ans, diplomate de carrière, ancien ambassadeur de Tunisie au Qatar (1971) et directeur à la Ligue des Etats arabes.



Mohamed Baccour
Militant destourien, ancien député à l'Assemblée nationale et conseiller municipal de la Ville de Sfax.



Pr Maher Ben Gachem
Chirurgien spécialiste en orthopédie pédiatrique, ancien chef du service de chirurgie orthopédique à l'Hôpital d'enfants de Tunis et professeur à la faculté de Médecine de Tunis.



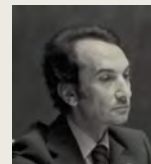
Mohamed Bouamoud
Journaliste, écrivain, romancier, chroniqueur, lauréat de plusieurs prix, notamment le deuxième prix du roman tunisien en 2008 pour son roman *Essayda el Manoubiya* et le prix Découverte au Comar d'Or en 2009 pour son roman *Visages*.



Mokdad Chaouachi
Journaliste-photographe.



Taoufik Bahri
69 ans, comédien.



M'hammed Essaafi
90 ans, ancien secrétaire général adjoint de l'ONU, ancien ambassadeur de Tunisie.

Diplomatie



Ridha Gharsallaoui
Consul général à Paris

Khalil Jandoubi
Consul général à Milan

Ministère de l'Intérieur

Tahar Boussaada
Chef de cabinet

Said Ben Zayed
Gouverneur de Médenine

Ezzeddine Chelbi
Gouverneur de Ben Arous

Faouzi Mrad
Gouverneur de Sfax

Nader Hamdouni
Gouverneur de Gafsa

Ministère des Technologies de la communication

- Instance nationale des télécommunications (INT)

Mohamed Tahar Missaoui
Président

Chaker Touati
Vice-président



Chiraz Tlili
Membre



Fayçal Sboui
Directeur général du Centre national de l'informatique (CNI)

Olfa Jemmali
Directrice générale de l'Agence nationale des fréquences (ANF)

Ministère de l'Environnement

Badreddine Lasmar
Directeur général de l'Agence nationale de gestion des déchets (Anged)

Ministère du Tourisme

- Office national du tourisme tunisien (Ontt)



Nizar Slimane
Directeur général

Conseil du marché financier (CMF)

Yakoub Gouader
Membre

Hatem Smiri
Membre

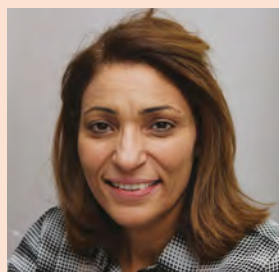
DIDO Capital Partners (DCP)



Habib Benhadj Gouider
Président du conseil d'administration



Ministère des Finances



Najet Omrani Jaouadi
Directrice générale de la douane

Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines

- Société nationale de distribution des pétroles (Sndp-Agil)

Khaled Battin
P.D.G.

Ministère du Commerce et du Développement des exportations

- Conseil de la Concurrence

Ahlem Oueslati
Premier vice-président
Mehdi Brahim

- Membre

Habib Dimassi
Membre

Taieb Ktari
Membre

Jamel Ben Yagoub
Membre

Tawfik Oueslati
Membre

Mourad Ben Hassin
Membre

L'épargne
comme vous ne l'avez
jamais vue

Épargne 7ayya

Plus de revenus
Moins d'impôts



www.star.com.tn/7ayya



Mohamed Hammi




Céramique d'art

Formes et éclat



Le rendez-vous est devenu une grande tradition, à chaque fin d'année. L'expo-vente du Centre national de la céramique d'art Sidi Kacem Jelizi (CNAC) est un moment privilégié pour découvrir de magnifiques créations et de nouveaux talents. Pas moins de 300 pièces ont enrichi l'édition 2021. Les thèmes sont divers, les formes différentes, et les couleurs proviennent d'une large palette, en tout éclat.

Ouvert aux amateurs, à ceux qui veulent se former et aux visiteurs passionnés, le Centre, s'apprête à célébrer cette année son vingtième anniversaire. Son directeur, Mohamed Hachicha, qui se déploie avec énergie à la tête d'une équipe réduite mais très motivée, a sans doute concocté un programme attractif pour cet anniversaire. De très grandes opportunités s'offrent en effet à la céramique d'art. Il suffit de susciter les vocations et d'encourager les talents. Une visite à ce temple de la créativité, dans l'ancienne demeure de Sidi Kacem Jelizi, à Beb Mnara, est un pur bonheur. 





De l'incertain à l'absurde

Lorsque l'esprit tente de déchiffrer la situation actuelle du pays, il est envahi par le souvenir du théâtre de l'absurde de Taoufik Jbali «كلام الليل» où l'association de mots évacue toute rationalité et où des personnages entrent dans une querelle sans fin, parce qu'ils ne s'entendent pas sur le nom donné à une espèce de légume ! Mais klem Ellil c'était pour rire et la situation du pays génère plutôt amertume et angoisse, on ne rit plus.



• Par Riadh Zghal

Après le soulèvement de 2010-2011, l'avènement d'une nouvelle classe politique et les troubles qui l'ont accompagné, on était dans l'incertitude, les espoirs étaient permis et l'avenir était ouvert sur plusieurs possibles, y compris un nouveau régime autoritaire. L'évolution qui a suivi, durant une décennie, a conduit le pays vers un désastre annoncé. Les déficits rongent plus d'un domaine: déficits des ressources de l'Etat, de l'investissement, de la performance des services sociaux, de la gouvernance urbaine... appauvrissement de la population et rétrécissement comme peau de chagrin de la classe moyenne. L'incertitude de l'avenir touche plusieurs catégories sociales. Parlant de la pauvreté aux USA, Bryant en décrit le vécu en ces termes :

«L'Amérique a une classe chancelante de gens de tous les horizons de la vie, vivant avec un sentiment vacillant d'incertitude stupéfiante. Ils ne sont pas juste pauvres.

Ce sont les pratiquement pauvres, les presque pauvres, ceux qui pourraient être pauvres, ceux qui étaient pauvres, ceux qui sont réellement pauvres, les plus ou moins pauvres, les temporairement pauvres, et bien sûr les pauvres en permanence⁽¹⁾.»

Une telle catégorisation semble bien s'appliquer à la classe moyenne tunisienne.

La domination d'Ennahdha sur le paysage politique, l'incapacité de s'associer des partis qui se disent démocratiques, modernistes, rationnels, truffés de technocrates, ont fait perdre au pays l'occasion de trouver un équilibre permettant de freiner la course vers les dégâts de l'islamisme politique frériste. Tout cela a balisé le terrain pour l'initiative présidentielle salvatrice du 25 juillet. Que de soulagement, que d'espoirs nourris par cet acte qui a nettoyé le paysage politique d'un parlement si mal géré par son président nahdhaoui, un parlement qui offre un spectacle désolant de querelles incessantes, de mesquinerie et de violence !

Mais voilà, cinq mois après l'initiative du 25 juillet, tous les espoirs virent à la déception. Pire, c'est un courant de l'absurde qui s'installe. Alors que la crise pluridimensionnelle s'accroît de jour en jour, que les caisses de l'Etat se vident, au lieu de s'attaquer aux vrais problèmes nationaux, on rediscute de la constitution comme si les trois années de délibérations, ponctuées par des mouvements sociaux qu'elle a coûté au pays ne suffisaient pas ! Le Président nous promet non la révision mais la réécriture de la Constitution par une commission de son choix ! Encore une fois, on retombe dans un juridisme assourdissant qui n'a rien réglé des problèmes de chômage et de dignité des démunis.

Certes la Constitution de 2014 n'est pas parfaite, mais c'est elle qui a permis votre élection, Monsieur le Président ! Vous promettez des mois pour acquiescer la version qui émergera de votre commission puis un référendum. Pensez-vous qu'un



...La domination d'Ennahdha sur le paysage politique, l'incapacité de s'associer des partis qui se disent démocratiques, modernistes, rationnels, truffés de technocrates, ont fait perdre au pays l'occasion de trouver un équilibre permettant de freiner la course vers les dégâts de l'islamisme politique frériste. Tout cela a balisé le terrain pour l'initiative présidentielle salvatrice du 25 juillet...



référendum sur un texte que peu pourront saisir le sens et les conséquences reflètera sérieusement la volonté du peuple ? Si volonté du peuple de réviser la Constitution avant de mettre fin au désastre socioéconomique il y a ! Et peut-on penser que la majorité que dégagera le référendum programmé aura un sens ? Et que faire si les forces vives du pays vous refusent le droit de décider d'une nouvelle Constitution ? Ils le font déjà savoir et la colère gronde.

Les temps ont changé, Monsieur le Président. Les régimes autoritaires n'ont plus de chance de durer, les réseaux sociaux, à travers lesquels tout un chacun peut donner de la voix, constituent le prélude d'une démocratie à réinventer. Le processus de sa réinvention a commencé et comme l'écrit le sociologue français Michel Maffesoli, «rien n'arrête une idée dont le temps

est venu»⁽²⁾. Même le président des USA a déclaré lors de sa conférence d'ouverture du Sommet de la démocratie organisé le 8 décembre : «Ici, aux États-Unis, nous savons comme tout un chacun que le renouvellement de notre démocratie et le renforcement de nos institutions démocratiques exigent des efforts constants.»

Oui Monsieur le Président, la démocratie est à «renouveler» ou à réinventer. Elle est loin d'être une affaire essentiellement juridique. Elle est aussi sociologique et pédagogique. La pédagogie c'est pour que la démocratie ne demeure plus une abstraction aux yeux du citoyen moyen. La démocratie nécessite une vision stratégique, beaucoup de communication, beaucoup de dévolution des pouvoirs d'autant plus que la défiance vis-à-vis de la gouvernance concentrée au sommet de l'Etat n'est plus à démontrer. ■

R.Z.

(1) John Hope Bryant, (2014), *How the Poor Can Save the Capitalism. Rebuilding the path to the Middle Class* Berrett-Koehler Publishers Inc., p.44

(2) Michel Maffesoli (2021), *L'ère des soulèvements. Émeutes et confinements, les derniers soubresauts de la modernité*, Editions du Cerf. Édition du Kindle, p.21

Samir Majoul

L'heure des choix économiques a sonné



«Ayons de l'ambition, soyons audacieux, prenons les décisions qui s'imposent ! » Samir Majoul, président de l'Utica, ne pratique pas la langue de bois. « Un taux de croissance de 3% en 2022 est insuffisant. Nous devons le porter à 5% et c'est réalisable, si nous nous y mettons. Libérer les énergies renouvelables, et la première d'entre elles, l'énergie humaine, moderniser le change pour les entreprises et les particuliers, notamment les jeunes et le bitcoin, mettre à niveau nos infrastructures portuaires, logistiques, internet, proposer un Chapter Eleven Tunisien, décider la restructuration financière des entreprises classées... » Et encore, ce ne sont là que les premières mesures urgentes qu'il demande au gouvernement, comme il le révèle dans une interview exclusive accordée à Leaders.

En arrière-plan sur son bureau, une photo de la première promotion Utica à l'Institut de Défense Nationale, un partenariat qu'il a initié avec le ministère de la Défense Nationale pour les élus et cadres de la centrale patronale autour des concepts de souveraineté nationale et économique. En bras de chemise, sans cravate, Samir Majoul, n'évite aucune question. Dans la continuité de la longue histoire de l'Utica, il affirme **«défendre des politiques économiques et sociales et vouloir amnistier l'économie de la politique et des politiques »**, demeurant farouchement attaché à l'indépendance de son organisation... Aujourd'hui, tout en rappelant que l'Utica observe autant le temps long que le temps court, il **« ne souhaite pas voir la Tunisie rater l'opportunité de la réforme et de la relance »** et reste d'un **«optimisme d'action »**.

Pour Samir Majoul, **«le voisinage immédiat avec la Libye, d'un côté, l'Algérie, de l'autre, et l'Europe, en face, est une opportunité précieuse dont il faudrait tirer davantage profit. Avec l'Algérie, un démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires sera mutuellement bénéfique.»**

Où en sont les relations entre l'Uggt et l'Utica ? De quoi ont-ils convenu ?

Comment s'organisent les concertations avec la cheffe du gouvernement et son équipe ? Et quelles sont les propositions de l'Utica pour les grandes réformes et le plan de relance ?

Interview.

Qu'avez-vous convenu avec Nouredine Taboubi lors de votre récente rencontre ?

Nous avons essentiellement discuté de la sortie de crise économique. Le volet social, qui est crucial, a été remis à une prochaine rencontre. Tous deux, nous sommes conscients de l'importance de la croissance à générer pour pouvoir répondre aux attentes sociales. Pour cela, nous avons besoin d'une Uggt et d'une Utica fortes et solidaires, qui jouent pleinement leur rôle, non contre l'Etat, mais en faveur de l'Etat, pour une Tunisie forte.

Uggt et Utica, seules ?

Certainement pas ! Tous ceux qui veulent concourir avec nous pour enrichir l'économie nationale et sauver le pays seront nos partenaires. Il est bien triste de constater que les politiques ont failli dans cet effort salutaire.

Comment avez-vous trouvé Nouredine Taboubi ?

Il y a entre nous une estime historique et réciproque, et une conscience commune de la difficulté du contexte. La situation de l'entreprise est très difficile, le pouvoir d'achat des salariés l'est aussi, et la situation de l'Etat l'est également. Le chemin d'accord est tendu, mais une valeur nous réunit, le patriotisme, et c'est d'ailleurs d'un "Patriot-Act" que le pays a besoin.

Comptez-vous vous revoir bientôt ?

Nécessairement. Nos experts respectifs aussi, pour préparer ensemble et avec le gouvernement le plan de relance économique.

Pensez-vous que la privatisation de certaines entreprises publiques est incontournable, ou est-ce une ligne rouge à ne pas franchir ?

A l'Utica, nous sommes daltoniens ! Pas de ligne rouge, pour le principe.

Tout est à étudier, au cas par cas. Prenons l'exemple des cimenteries privatisées. Alors qu'elles étaient déficitaires et, en plus, nous coûtaient cher en compensation d'énergie, elles sont devenues bénéficiaires, exportatrices, moins polluantes, n'émargent plus sur la compensation, ont augmenté les salaires et réussi la paix sociale. Leurs ressources humaines restent toujours syndiquées à l'Uggt, et les propriétaires syndiqués à l'Utica. La réponse est là !

Etes-vous pour une baisse des salaires?

Ce n'est pas le sujet du tout. C'est le PIB que nous devons faire croître. Et c'est possible. Imaginez un PIB libéré, sans le blocage dans de nombreux secteurs et gisements de croissance : les énergies nouvelles et renouvelables, la reprise de la production et de l'exportation des phosphates et des énergies fossiles, la reprise du tourisme, les TIC, le Nearshoring avec l'Europe, l'intégration de l'économie informelle,

la modernisation du change pour les entreprises et les particuliers, notamment les jeunes, l'octroi à la Tunisie par l'Union Européenne du démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires imposées à l'huile d'olive tunisienne et au textile... Ou encore la décongestion du port de Radès, le changement des billets de banque et le decashing... Il y a solution à tout, tant qu'il y aura un cerveau qui fonctionne, une volonté qui s'engage, et des stratégies à la gouvernance.

Comment appréciez-vous les décisions prises par le président Saïed le 25 juillet?

Le président n'a pas manqué de nous recevoir à plus d'une occasion, la toute première le lendemain même de l'annonce de ses décisions. De nous avons eu à cette occasion avec lui de longues discussions. Il a prêté beaucoup d'attention à nos propos, c'était réciproque. Nous lui avons exposé ce qu'un secteur privé confiant,

libéré des entraves, et soutenu, pourrait accomplir pour le pays, par ses hommes et femmes, jeunes et moins jeunes; Il nous a assurés de son soutien.

A l'Utica nous observons autant le temps long que le temps court. L'erreur tunisienne décennale a été d'oublier l'économie, mais l'économie ne nous a pas oubliée, surtout que nous sommes à une ère mondiale de guerre économique, à peine voilée. Une désindustrialisation, la substitution de la production par de l'importation, le dumping étranger, la montée en puissance de l'informel, l'effritement de la classe moyenne, l'augmentation des impayés de l'Etat, mais aussi au sein même du secteur privé, entre différents maillons de la chaîne de la création de valeur. Tout cela s'opérait alors que la responsabilité était diffuse. Nous avons symbolisé cette situation par la nécessité d'un sifflet rouge, de se remettre au travail, de renouer avec les valeurs de l'initiative, de l'audace, de sortie du déclin.

Des propositions concrètes



- Intégrer progressivement le secteur informel dans l'économie réelle.
- Mettre en place immédiatement des mesures de sauvegarde pour les TPE et PME en souffrance en raison du Covid-19 et autres (financement, soutien financier, amnisties et restructuration des dettes).
- Accélérer la mise en œuvre du plan solaire et le rythme de production des énergies renouvelables.
- Développer l'économie bleue

avec tout ce qui tourne autour de la mer.

- Promouvoir et consolider l'économie circulaire et surtout la valorisation des déchets,
- Activer les pactes sectoriels déjà signés, signer les pactes prêts, préparer et valider d'autres pactes sectoriels dans les filières suivantes : agriculture et agroalimentaire, matériaux de construction, TIC, électronique, artisanat, cuir et chaussure, fer à béton, etc. Valider les pactes sectoriels en 2022 serait un excellent moteur de croissance: 5% de croissance et 100 milliards DT constants d'exportation à l'horizon 2025. En outre, nous pensons qu'il faut accorder une importance particulière à l'amélioration de la performance logistique en Tunisie.
- Concernant la transition écologique, pour le régime d'autorisation : délivrer les lettres de confort aux développeurs ayant obtenu les autorisations pour les projets 10MW PV et 1MW PV, et pour le régime des concessions : lancer un programme de 1500 MW (éolien et solaire) en janvier 2022 et raccourcir les délais d'attribution à 4 mois après l'ouverture des plis au lieu

Des libertés ont été conquises par la société cette dernière décennie, et depuis l'indépendance. Ce qui est conquis par une société ne peut lui être repris. A présent, la question politique et institutionnelle a pris son chemin, chacun doit se sentir propriétaire, libre et responsable dans son pays. Mais les responsabilités doivent être claires et non diffuses. Nous aspirons à ce que l'économie retrouve sa priorité. Le sursaut est possible.

Vous avez été reçu par la cheffe du gouvernement dans un entretien, puis avec une délégation élargie en présence de membres du gouvernement. Quelle a été la teneur de vos échanges ?

Une volonté sincère de collaboration et un esprit d'entente ont marqué ces rencontres. Je tiens à le souligner. La cheffe du gouvernement a souhaité recueillir nos commentaires et recommandations quant au programme des réformes et au plan de relance en cours d'élaboration. Comme toujours, nous avons été

francs et constructifs, formulant en toute réactivité, une série de propositions concrètes.

A quels sujets particulièrement ?

Sur des objectifs à fixer, des axes prioritaires à choisir et des mesures urgentes à prendre. Un taux de croissance de 3% nous paraît insuffisant pour accélérer la relance. Notre ambition est de le porter à 5%. C'est à notre portée, moyennant la signature des pactes de compétitivité déjà ficelés, et d'autres à finaliser, l'activation de l'économie bleue, de l'économie verte et circulaire, la valorisation des déchets, le déploiement du plan solaire, la libération de l'initiative, la débureaucratiation, la simplification et suppression de procédures qui emprisonnent aussi bien les aspirants entrepreneurs, que les entreprises et la haute fonction publique, la modernisation du change, la digitalisation de l'administration et autres mesures corollaires. Mais aussi



de 29 mois actuellement. Quant au régime d'autoproduction : finaliser la réglementation (transport sur la moyenne tension, système de comptage) en janvier 2022 et respecter les délais prévus dans le décret 105-2020 en traitant les demandes d'autorisation en 3 mois.

Propositions à moyen terme

- Libéralisation de la production d'eau d'irrigation à partir du dessalement de l'eau de mer suivant un programme qui sera établi par le gouvernement et selon le même process suivi dans le régime des concessions dans la production des énergies renouvelables.
- Conception et mise en œuvre d'un plan de réglementation thermique qui consiste à mettre en place un programme pour les nouveaux bâtiments et une mise à niveau des anciens bâtiments.
- Pour les entreprises publiques, éviter la concurrence

déloyale dans les secteurs non stratégiques et revoir la politique des monopoles de l'Etat tels que le tabac, l'alcool, ou encore l'acconage et la manutention.

- Réviser la réglementation des marchés publics en introduisant des processus rapides et agiles pour accélérer les projets de digitalisation.
- Lancement effectif des projets e-Gov déjà identifiés dans Tunisie Digitale 2020,
- Généraliser et inciter au paiement digital, et lancer le «*Mobile payment*» garantissant accessibilité, transparence et traçabilité.
- Subvention des produits énergétiques, accélérer la mise en place d'une autorité de régulation, avec la participation de représentants du secteur privé.
- Ajustement des prix des produits énergétiques: participation du secteur privé au sein de la Commission pour l'ajustement automatique des tarifs.🇹🇵

et surtout la fiscalité. Tous ces messages nous les avons également partagés avec le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, ainsi que les bailleurs de fonds internationaux lors de nos récents entretiens.

Que recommandez-vous pour la fiscalité?

La liste est longue, mais, restons au niveau des principes. Nous voulons consacrer la destination Tunisie comme un paradis de l'investissement. Nous sommes pour une fiscalité de croissance, payable post-crédation de richesse et non d'avance et par anticipation. Tout l'inverse d'une fiscalité punitive, déconnectée de la situation de trésorerie de l'entreprise (TVA sur investissement, TVA sur ventes non encore encaissées, acomptes provisionnels, et toute avance et trop perçu d'impôts).

Aujourd'hui, nous devons donner un bol d'air frais à de larges pans de notre économie. L'entreprise est en souffrance, lourdement pénalisée par la crise économique et la pandémie de Covid-19, en plus du renchérissement mondial des coûts des matières premières et du transport. Gardons aussi à l'esprit la probable augmentation du taux directeur de la FED en 2022 et ses implications sur le coût de la dette, et des investissements directs étrangers.

L'entreprise est-elle capable d'assumer ses charges salariales et de s'acquitter de ses impôts ainsi que des cotisations sociales, souvent obérés de pénalités de retard ? Qu'elle continue à travailler, à retenir ses employés et payer ses fournisseurs relève d'un quasi-miracle pour beaucoup d'entre elles. Et tout cela sans parler de l'effet d'éviction résultant du refinancement de l'Etat auprès du système bancaire,

ce qui raréfie et renchérit davantage le financement du secteur privé.

Beaucoup de TPE et PME sont à quelques mètres de la cessation de paiement, or elles peuvent encore, dès que la situation se retourne, donner des kilomètres à la nation. Nous devons actionner des mécanismes, pour non pas effacer leurs dettes, mais donner à celles qui en ont besoin le temps qu'elles reprennent leur élan et soient capables de payer les arriérés. Une sorte de "Chapter Eleven" américain, adapté à notre situation tunisienne.

Quant aux entreprises classées, il va falloir restructurer leurs dettes.

Ce sont là des messages clairs, éminemment politiques, qui reconforteront les chefs d'entreprise. Ils les inciteront à persévérer et aller de l'avant.

Etes-vous satisfait de la loi de finances?

Nous avons transmis nos recommandations au ministère des Finances. Les entreprises, et les Tunisiens y sont très attentifs, les bailleurs de fonds aussi. Toute l'alchimie est de réduire le poids de la compensation en la concentrant en faveur de ceux qui en ont réellement besoin, d'alléger les frais de fonctionnement et d'accroître les crédits d'investissement pour financer les projets publics. Au cœur du dispositif, sauver les moteurs de la croissance, et les remettre en marche pour des entreprises saines, rentables et compétitives.

Comment avez-vous trouvé la visite en Tunisie du président algérien Abdelmajid Tebboune ?

Très bonne et au bon moment ! La Tunisie a la grande chance de se

situer entre deux éminents voisins: l'Algérie et la Libye. C'est une véritable richesse pour les trois peuples frères. Nous devons en tirer le meilleur profit à tous les niveaux, particulièrement sur le plan économique.

Avec l'Algérie, nous aspirons à un démantèlement tarifaire intégral qui sera bénéfique pour tous.

Pour la Libye, nous y travaillons activement et multiplions les échanges de délégations d'opérateurs économiques, les manifestations commerciales et les opportunités de partenariat.

Notre espace vital immédiat, ce sont nos voisins territoriaux. Et l'Europe, juste en face.


Qu'attendez-vous le plus en 2022?

Si nous mettons tout cela ensemble, je ne vois que la reprise de la croissance et la consolidation de la solidarité. C'est là notre vœu le plus cher.

Parmi les idées à développer, la création d'un projet par famille à même de lui garantir une source de revenu. Dans ce domaine, l'artisanat, profondément ancré dans nos territoires, pourrait s'avérer bénéfique à développer.

Qu'on réussisse aussi cette réforme institutionnelle qui pavera la voie à la stabilité politique et au renforcement du processus démocratique.

Nous voulons que le président Kaïs Saïed soit avec nous. Son soutien à l'entreprise et à l'entrepreneur est essentiel.

Si je suis optimiste, c'est que je mesure la capacité de l'intelligence tunisienne à façonner un présent rassurant et un avenir meilleur. 

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?
DÉCOUVREZ LE PATIO !
DES S+1, S+2, S+3 ET S+4

DU HAUT STANDING À EL MENZAH 9C



SIMPAR
ISO9001

www.simpar.tn
Tél: 29 921 003 - 29 921 011 - 71 840 244



Au service *
de la Tunisie
* **depuis 1999**





HUAWEI

Bonne et heureuse année 2022 à tous les Tunisiens



Huawei Tunisie



Huawei Tunisie

Building a Fully Connected, Intelligent World

QNB Mobile Banking, l'application mobile disponible à tout moment, où que vous soyez.

Aujourd'hui, QNB met à votre disposition l'application QNB Mobile Banking, avec des technologies avancées pour la première fois en Tunisie, disponible à tout moment à partir de votre smartphone (App store/Play store) et qui vous permet de bénéficier des services de la banque, recevoir des notifications par SMS et bien plus encore.



Les oublis du Président

L

Le Président Kaïs Saïed a préféré anticiper et parler à la nation le 13 décembre au lieu du 17, comme prévu initialement. Ce faisant, il a pris de court tous ceux qui étaient dans l'attente, réservant ainsi le 17 décembre à la commémoration de la révolution et éventuellement à la communion avec la foule.

Le discours, comme prévu, a suscité différentes réactions : les opposants y ont vu une officialisation de la dissolution de l'Assemblée des représentants du peuple et le début d'une véritable dictature, et certains, notamment à l'étranger, y ont reconnu des envolées d'inspiration kadhafiste. En tout cas, les puissances occidentales, le G7, tout en réitérant leur appel à un retour à la «transition démocratique», ont perçu un bon début sur ce chemin grâce au calendrier proposé qui s'articule autour de trois dates :



• Par Slaheddine Dchicha

- Du 1er janvier au 20 mars 2022 : il sera procédé à une consultation populaire sur les réformes à entreprendre à travers des débats locaux directs et surtout à distance au moyen d'une plateforme électronique.
- Le 25 juillet 2022 : les réformes ainsi recueillies et retenues seront soumises au vote par voie de référendum
- Le 17 décembre 2022 : organisation d'élections législatives.

Pendant cet intervalle de temps, la lutte contre la corruption est censée continuer et s'accroître. Cet agenda qui s'étend sur une année laisse du répit au Président et semble rassurer les Occidentaux et en premier lieu les Etats-Unis d'Amérique par la voix du porte-parole de leur Département d'État, Ned Price, mais il risque d'épuiser la patience des premiers intéressés, les oubliés du Président.

Tout le monde le sait, Kaïs Saïed demeure très populaire, mais on dirait qu'il a oublié sa base qui est composée, faut-il le rappeler, de 90%

d'électeurs âgés de 18 à 25 ans, qui espéraient par son élection faciliter leur intégration sociale et leur insertion dans le marché du travail. Or ces jeunes en proie au chômage et au désespoir projettent, du moins un sur cinq parmi eux, selon la plus récente des enquêtes (8 décembre), de quitter le pays par tout moyen et aller grossir au pire le nombre des perdus en mer et au mieux les rangs des clandestins et donc des corvéables à merci en Europe.

Tout le monde sait aussi que Kaïs Saïed a promis de combattre et de réduire les inégalités sociales et régionales, attirant ainsi un électorat pauvre et marginalisé qui espérait le voir faire baisser le prix du pain, de la viande, des légumes, des fruits et ainsi mieux vivre ou du moins survivre... Or les inégalités se sont aggravées et les populations laissées pour compte ont vu leurs conditions de vie se dégrader encore plus. Ainsi, les préoccupations immédiates de ces populations - qui le plus souvent ne disposent ni d'eau courante, ni d'électricité - ne sont ni la Constitution, ni la loi électorale, ni les élections mais manger à leur faim, survivre... En effet, selon la Banque mondiale, 1,7 million de Tunisiens vivent en dessous du seuil de pauvreté avec 7 dinars par jour, dont une partie (500 000) dans l'extrême pauvreté avec seulement 4 dinars par jour.

Ces jeunes, ces miséreux auxquels on peut ajouter la portion appauvrie des classes moyennes ne semblent pas prêts à attendre encore... Ils ne semblent pas enclins à participer au jeu politique, voire politique, proposé : les uns parce qu'ils n'ont pas compris l'arabe littéraire et châtié de KS, les autres parce qu'ils ne disposent pas d'ordinateurs ou parce qu'ils sont victimes de la fracture numérique... et la majorité par désespoir.

Et Kaïs Saïed de risquer de se retrouver seul. Seul face à ses opposants. Seul face au Peuple qu'il chérit tant. Seul dans un pays qui hésite entre le Titanic et le Radeau de la Méduse. ■

S.D.

De l'insurrection à la révolution tunisienne

Chronologie d'un parcours «au fil des jours»⁽¹⁾

Le syndrome du suicide contestataire s'est installé en Tunisie après l'auto-immolation de Mohamed Bouazizi. Certes, le rituel contestataire par le suicide s'est produit pour les mêmes raisons ailleurs, en Tunisie puis dans le monde arabe, mais n'a pas donné lieu de suite à des mouvements sociaux comparables à ceux qu'a connus le Centre-ouest tunisien. D'ailleurs, l'auto-immolation d'Abdessalem Trimech à Monastir, le 3 mars 2010, n'a pas suscité de remous perceptibles. Alors se pose la question de savoir comment l'incident du 17 décembre 2010, limité à un acte localisé précisément à Sidi Bouzid, a pu produire un véritable élan révolutionnaire qui s'est propagé par à-coups dans l'ensemble du pays.



• Par Habib Dlala

La phase de l'insurrection de Sidi Bouzid et des villes du voisinage

La phase insurrectionnelle a débuté le 17 décembre 2010 lorsqu'un marchand ambulant de 26 ans, humilié publiquement par un agent municipal, s'immole par le feu⁽²⁾ devant le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid, une ville de 40 000 habitants situé dans les hautes steppes tunisiennes, à 260 km de Tunis. Ce suicide, qui n'est pas celui d'un sans-emploi diplômé de l'université, est symptomatique de la colère de jeunes chômeurs non diplômés, contraints à exercer de petits boulots ou à intégrer les circuits informels. Immédiatement, les membres de la «corporation» des actifs de l'informel de la ville et des jeunes proches de Bouazizi organisent un sit-in devant le siège du gouvernorat ; ce qui n'était qu'un fait divers a déclenché un mouvement de protestation d'une population durablement laissée pour compte, réclamant le droit au travail.

Le lendemain, des centaines de personnes manifestent leur colère en mettant le feu à des pneus et en brisant des vitrines. La riposte des forces de l'ordre ne se fait pas attendre et se

termine par de nombreuses arrestations. Dans la région, la tension monte et l'envoi de renforts de police n'empêche pas les jeunes de manifester.

Le 19 décembre 2010, ce mouvement de protestation localisé prend de l'ampleur et donne lieu à une répression se soldant par une dizaine d'arrestations. Le 22 décembre 2010, un deuxième jeune chômeur de 24 ans, Houcine Naji, se donne la mort par électrocution en se jetant sur un câble de haute tension à Sidi Bouzid. L'agitation reprend dans la ville et gagne les deux villes voisines, Meknassi et surtout Menzel Bouzaiane, où les affrontements se sont accompagnés d'incendies et de mise à sac de bâtiments publics (sièges de la délégation et de la garde nationale). Les autorités accusent l'opposition et la société civile. Le lendemain, le gouvernement, qui ne saisissait pas encore l'ampleur du mouvement riposte en annonçant quelques mesures d'urgence limitées à la création de nouveaux emplois. Le 24 décembre, des affrontements violents secouent de nouveau Menzel Bouzaiane. Prétendant la légitime défense, la police tire sur les manifestants causant la mort d'un jeune de 18 ans et blessant plusieurs manifestants. La ville est alors mise sous contrôle.

(1) Chronologie rigoureuse établie par l'auteur pour suivre, jour après jour, les mouvements de la contestation du 3 mars 2010 jusqu'au 3 mars 2011, date de la démission de Mohamed Ghannouchi.

(2) L'auto-immolation est un acte suicidaire violent dont l'horreur véhicule un message fort traduisant un immense désespoir en même temps qu'une grande colère.

Les deux jours suivants, le berceau insurrectionnel s'étend à Regueb et Souk Jedid où le siège de la délégation est incendié. Outre les dégâts matériels, les tirs à balles réelles reprennent le 26 décembre faisant plusieurs blessés.

Ainsi les événements enregistrés entre le 17 et le 26 septembre se sont produits dans un premier foyer de frondeurs, dans la zone de peuplement des H'mamma regroupant un ensemble de petites agglomérations à fort taux de chômage et dont l'élan insurrectionnel est soutenu par des solidarités tribales immanentes. En l'absence de perspectives économiques dans ces secteurs steppiques déprimés, les insurgés ont réclamé de l'emploi. Les jeunes avocats indépendants qui les avaient rapidement ralliés et soutenus ne mettaient pas encore en avant les revendications chères à la société civile, à savoir la liberté, les droits de l'homme et la démocratie.

La phase pré-révolutionnaire : l'extension géographique du mouvement insurrectionnel

Cette phase a débuté par le déclenchement dès le 27 décembre 2010 d'un mouvement solidaire à Tunis, loin du premier foyer insurrectionnel, et par l'intervention de nouveaux acteurs. Ce jour-là, une première manifestation de solidarité est organisée à Tunis, place Mohamed-Ali, en face du siège de l'Union générale des travailleurs tunisiens (Uggt), réclamant des emplois pour les jeunes dans les régions déprimées. Le lendemain, le rythme s'accélère : le président va au chevet de Bouazizi, transféré à Tunis ; un rassemblement réunissant environ 300 avocats est tenu devant le Premier ministre à Tunis ; le bureau exécutif du Syndicat national des journalistes tunisiens dénonce le «*blocage médiatique*» des événements de Sidi Bouzid. Et alors qu'un sit-in à Gafsa est réprimé par les forces de l'ordre, la protestation crée quelques remous à Sousse, Sfax et Meknassy. Cette vague de solidarité oblige le Président de la République, dans une première intervention télévisée, de regretter les événements de Sidi Bouzid, de dénoncer leur «*instrumentalisation politique*» et d'annoncer des mesures sévères pour contrôler la situation. Mal pris, le discours mettra le feu aux poudres. Le 29 décembre 2010, le Président décide un remaniement partiel touchant les ministères de la Communication, du Commerce et de l'Artisanat ainsi que le ministère des Affaires religieuses. Mais, ce remaniement s'avère pour le moins inutile.

Le 30 décembre 2010, le rassemblement des avocats à Tunis est durement réprimé et les manifestations gagnent Monastir, Sbikha et La Chebba. Le limogeage du gouverneur de la région de Sidi Bouzid et le remplacement des gouverneurs de Jendouba (Nord-ouest) et de Zaghouan (Nord-est)

n'auront pas d'impact sur le cours des événements. Et, face au silence des médias tunisiens, Twitter et surtout Facebook se déchaînent. Un débat télévisé associant journalistes et avocats est émis par la chaîne privée Nessma TV⁽³⁾ pour discuter, pour la première fois, du mouvement de contestation, du muselage des médias et de la situation économique dans le pays.

Le 31 décembre 2010, la mobilisation des avocats se poursuit à l'appel de leur Conseil national et de nouveaux acteurs entrent en scène suite à la réaction de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et à celle, plus insistante, des médias étrangers, Aljazeera TV en particulier. Les protestataires scandent désormais de nouveaux slogans, citoyens cette fois, réclamant liberté, démocratie, droits de l'homme.

Entre le 1er et le 3 décembre, la vague de manifestations affecte l'extrême Nord (Bizerte) et le Nord-Ouest (Jendouba) et reflue vers Kairouan et le Sud (Médénine et Zarzis) pour se recentrer (et se ressourcer) dans le Centre-ouest (à Souk Jedid, Regueb, Meknassy, Sidi Bouzid et Thala). Le 3 janvier 2011 connu une manifestation de lycéens à Sidi Bouzid après leur retour des vacances et une marche pacifique d'environ 250 personnes (des lycéens pour l'essentiel) à Thala qui dégénéra en affrontements avec la police.

La phase de la révolution : le rôle de Tunis et l'entrée en scène de nouveaux acteurs

Lorsque les revendications sociales ont fait place aux revendications politiques et institutionnelles, la révolte se transforma en révolution.

Le décès de Bouazizi le 4 janvier 2011 et son enterrement le 5 janvier 2011 marquent le début d'une nouvelle phase, celle de la révolution. Le cortège funèbre qui a mobilisé environ 5 000 personnes criant vengeance sur la route allant jusqu'au cimetière de Garaat Bennour, à quelques kilomètres de Sidi Bouzid, raviva la contestation. Et à l'instant où Bouazizi est inhumé, un lycéen de 19 ans, s'est immolé par le feu dans la banlieue de Tunis en raison de ses mauvais résultats scolaires. Le 6 janvier, les avocats se mettent en grève suite à l'appel du Conseil national de l'ordre des avocats.

Jusqu'à-là, l'agitation produite par ces événements n'a pas été particulièrement violente. L'embrasement de la rue démarre le 8 janvier 2011 lorsqu'un quinquagénaire de Sidi Bouzid s'immole par le feu. Des affrontements sanglants éclatent le 8 et le 9 janvier faisant 14 à 21 morts (selon les sources) tués par balle à Thala, Kasserine et Regueb. Les enterrements suscitent de nouveaux affrontements. De

(3) Chaîne créée par le groupe publicitaire tunisien Karoui & Karoui World et ouverte au capital italien (Mediaset, filiale du holding Fininvest de Silvio Berlusconi) et franco-tunisien (Quinta Communications du producteur franco-tunisien Tarak Ben Ammar).

violents heurts accompagnés d'incendies et de pillages mettent le feu dans les premières marges périurbaines populaires de Tunis (Ettadhamen et Mnihla). Les étudiants de l'université d'El Manar manifestent, ceux de la faculté des Lettres et des Sciences humaines de Sousse sont sévèrement réprimés.

Le 10 janvier 2011, qui a connu un nouveau suicide de diplômé à Sidi Bouzid, engage la fermeture des établissements scolaires et universitaires. L'espace aérien est fermé pour une journée lorsque le couvre-feu est annoncé. Les touristes s'empressent alors de rentrer chez eux. Dans un deuxième discours, le Président annonce de nouvelles élections dans six mois et la création de 300 000 emplois en deux ans (2011 et 2012).

Le lendemain, le quartier périurbain d'Ettadhamen s'embrase de nouveau, les magasins sont saccagés et les agences bancaires incendiées. Il s'agit des premières violences excessives qui saisissent la capitale. La manifestation des artistes devant le théâtre de Tunis est réprimée. Les journalistes organisent un sit-in dans les bureaux de leur syndicat. Par ailleurs, de violents affrontements éclatent à Kasserine faisant quatre morts dans la population civile ; et à Gafsa, l'université est saccagée.

Le même jour, soit le 11 janvier 2011, Hamma El Hammami, porte-parole du Parti communiste ouvrier tunisien (Pcot) interdit, fait un discours appelant au « départ de Ben Ali, la dissolution des institutions du régime actuel et la mise en place d'un gouvernement national provisoire chargé d'organiser des élections libres et transparentes ». Il est alors arrêté le 12 janvier au matin, avant d'être libéré deux jours plus tard, le jour de la chute du président Ben Ali.

Le 12 janvier 2011, l'université de Gabès est saccagée à son tour. Sfax répond massivement à l'appel à la grève générale et à la manifestation (30 000 personnes) décrété par l'Uggt. Comme à Sfax, des manifestations, souvent violentes, ont eu lieu à Béja, El Hamma, Sidi Bouzid, Kébili, Tozeur, Deguèche, Jebeniana, Souk Lahad, Nabeul, Dar Chaabane, Sousse, Fériana, Thala, Kasserine, Bizerte, Gabès, Hammamet, Fouchana, Mahdia, ainsi que dans les secteurs périurbains du Grand Tunis (à Ettadhamen, Intilaka, Douar Hicher et M'nihla). La nouvelle manifestation organisée à Douz se solde par deux décès par balle dont celui d'un jeune enseignant universitaire.

Pour calmer les esprits, le gouvernement limoge le ministre de l'Intérieur et annonce la libération de toutes les personnes arrêtées depuis le début de l'insurrection. Mais, malgré ces

mesures, les violences reprennent de plus belle dans la nuit du 13 décembre à Ettadhamen et Intilaka situés à l'Ouest de Tunis, dans le quartier populaire du 5-Décembre au Kram, à Dar Fadhal et à El Aouina au Nord de la capitale. On compte huit morts dans la seule périphérie de la capitale. A l'annonce du bilan de la révolution (au total 66 morts), le mouvement semble avoir atteint le point de non-retour.

Le 13 janvier 2011, le chef d'Etat-major de l'armée de terre est écarté pour avoir refusé de tirer sur les manifestants. Le soir, l'armée se retire du centre de Tunis, cédant la place au déploiement des unités spéciales de la sécurité. Le troisième et dernier discours du Président passe sous silence ses engagements en faveur de l'emploi pour des promesses de solutions politiques. Il annonce l'arrêt de l'usage des armes à feu contre les manifestants, promet la baisse des prix des produits de première nécessité et surtout l'approfondissement de la pratique démocratique et du pluralisme et la liberté de la presse et de l'Internet et souligne que le Président Ben Ali quittera le pouvoir en 2014.

Le 14 janvier, l'armée se déploie dans la capitale. Les manifestations reprennent à Tunis, Douz, Thala, Hammamet et Sfax où cinq civils sont blessés par balle. Organisée par l'Uggt et associant toutes les catégories sociales, la manifestation massive mais pacifique de Tunis exige le départ du Président. Elle est violemment réprimée ; un manifestant est tué par balle. Et comme pour apaiser la situation, le pouvoir, encore en place, annonce la dissolution du gouvernement et l'organisation d'élections législatives anticipées dans un délai de six mois. Le Premier ministre Mohamed Ghannouchi est chargé de constituer une nouvelle équipe gouvernementale avant la tenue de ces élections. En fin de journée, le Président Ben Ali prend la fuite et se réfugie à Jedda, en Arabie saoudite. Dans la précipitation, le même Premier ministre Mohamed Ghannouchi se proclame alors président de la République (article 56 de la Constitution). Mais, sous la pression des juristes spécialistes de droit constitutionnel exprimée à travers les médias, Ben Ali est définitivement écarté du pouvoir le 15 janvier 2011 par le Conseil constitutionnel qui proclame Monsieur Foued Mebezza (président de la Chambre des députés) Président transitoire de la République chargé dans des délais de 45 à 60 jours (article 57) d'organiser l'élection d'un nouveau président et de préparer des législatives anticipées.

La phase postrévolutionnaire : les soubresauts «bénéralistes» et la difficulté d'instaurer une nouvelle ère

Les exactions et pillages qui ont eu lieu à Tunis et dans d'autres villes depuis la nuit du 14 janvier 2011 ouvrent la

voie aux premières manœuvres contre-révolutionnaires. Certains acteurs occultes cherchent à semer la terreur pour faire régner l'anarchie. Tout semble annoncer la difficulté d'instaurer une nouvelle ère. L'arrestation, le 16 janvier 2011, de l'ancien ministre de l'Intérieur de Ben Ali et de certains membres de sa famille ainsi que le lancement d'un mandat d'arrêt contre le général chargé de la sécurité présidentielle ne parviennent pas à calmer les esprits. A partir de cette date, la population tente de s'organiser en comités de quartier pour se protéger des pillards. Les pénuries commencent à se faire sentir dans les villes.

Le 16 janvier, le président du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (Remdh) et cofondateur du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie (Crdht), Kamel Jendoubi, annonce son retour en Tunisie après un séjour forcé de dix-sept ans à l'étranger. Le jour suivant, le gouvernement provisoire annonce la composition d'un gouvernement de transition comportant, entre autres, trois chefs de l'opposition (à savoir Mustapha Ben Jafaar, Nejib Chebbi et Ahmed Brahim)⁽⁴⁾, six membres de l'ancien gouvernement reconduits, dont Mohammed Ghannouchi lui-même, et quatre désignés à la tête des ministères régaliens.

Après la nomination à la tête du gouvernement de l'ancien Premier ministre Ghannouchi, l'octroi des portefeuilles les plus importants à d'anciennes figures du Rassemblement constitutionnel démocratique constitue la deuxième «bavure» du gouvernement transitoire, devenu l'objet de tous les soupçons.

Le 18 janvier 2011, quatre ministres (dont trois de l'Uggt et un issu du Forum démocratique pour le travail et les libertés - Fdtl) démissionnent du gouvernement de transition, considérant que le cabinet ne respecte pas la volonté du peuple. Surprise par la composition de la formation gouvernementale qui ne rompt pas avec l'ancien régime, la centrale syndicale s'obstine à réclamer, dans l'esprit du communiqué de son bureau exécutif (en date du 15 janvier 2011), à n'accepter que des personnalités indépendantes et des technocrates. Dans la journée du 18 janvier également, Moncef Marzouki, l'un des opposants du président déchu et président fondateur (en 2001) du parti El Mottamar ou Congrès pour la République (interdit en 2002) est arrivé à Tunis, appelant les «autorités» à reconnaître tous les partis politiques et à la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Le 19 janvier 2011, des marches sont organisées dans les villes d'El Haouaria, Kélibia, Kébili, Douz, Médenine, Gabès,

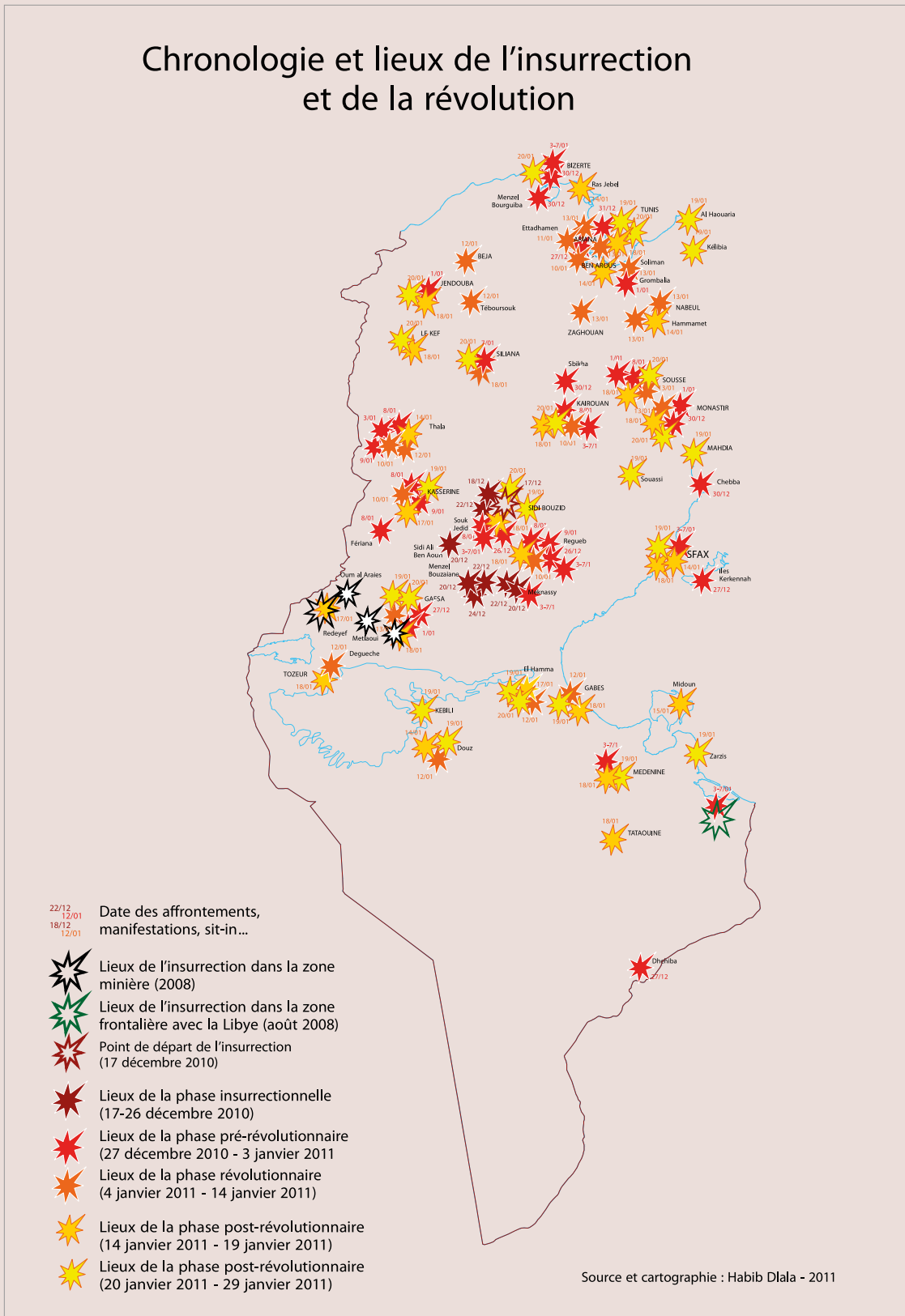
Mahdia, Souassi, El Hamma, Kasserine et Sfax pour rejeter la participation du RCD au gouvernement transitoire. Les marches pacifiques se sont poursuivies le 20 du mois à Tunis, Gafsa, Sfax, Kébili, Gabès, Sidi Bouzid, Médenine, Sousse, Le Kef, Jendouba, Bizerte et Béja pour dénoncer, encore une fois, les symboles de l'ancien régime et appeler à la dissolution du nouveau gouvernement. Le ministre auprès du Premier ministre chargé du développement administratif choisit de démissionner.

Le 21 janvier, des manifestations sont organisées par les agents de police et de la garde nationale. Le jour suivant (22/01/2011), les marches reprennent notamment à Tunis, Le Kef, Gafsa et dans d'autres villes refusant le gouvernement Ghannouchi. Au même moment, la police et la garde nationale se rallient à la révolution, « implorant le pardon du peuple » et revendiquent en même temps la fondation d'un syndicat.

Mais les mouvements de protestation n'ont pas suffi à produire le changement souhaité. La rue n'est pas rassurée de l'irréversibilité par ce qui semblait s'apparenter à des manœuvres contre-révolutionnaires (la tentative d'usurper la présidence puis la concentration des ministères régaliens aux mains de personnalités fortes du RCD). On assiste alors à une «réaction» du premier foyer insurrectionnel qui a mis en route dès le 23 janvier 2010 une «Caravane de la liberté» d'un millier de personnes venant de Menzel Bouzaiane, Sidi Bouzid et Regueb dans la perspective d'acculer le gouvernement Ghannouchi à démissionner. Elle ne rentrerait qu'une fois cette mission est accomplie. Le 24 janvier 2011, de nouveaux protestataires affluent des gouvernorats de Kasserine et de Gafsa, deuxième foyer insurrectionnel, mais aussi de Kébili, Tataouine, Médenine, Béja et Sfax et du Grand Tunis, pour conforter la Caravane, et réclamer la chute du gouvernement. Cette Caravane est désormais structurée par des avocats et «protégée» par quelques médias. Le Premier ministre est ainsi contraint d'engager de nouveau la concertation avec les différentes sensibilités politiques afin de pourvoir aux vacances au sein du gouvernement et de lui apporter des correctifs. L'occasion est saisie également pour annoncer (par SMS et sur Facebook) l'organisation d'une manifestation pour le maintien du gouvernement en place. Mais, outre la poursuite du sit-in place du Gouvernement à La Kasbah (pour la 3e journée), des affrontements ont eu lieu le 25 janvier entre partisans et contestataires du gouvernement à l'avenue Habib-Bourguiba à Tunis. A Sousse aussi, une importante marche pacifique favorable au nouveau gouvernement est organisée en même temps qu'un sit-in de contestataires parrainé par l'Uggt. A Kairouan, la manifestation contre le gouvernement

(4) Mustapha Ben Jafaar, secrétaire général du Forum démocratique pour le travail et les libertés, médecin de formation, devient ministre de la Santé ; Nejib Chebbi, dirigeant historique du Parti démocratique progressiste (PDP, légal), se voit attribuer le ministère du Développement régional ; Ahmed Brahim, secrétaire général d' Ettajdid, ancien parti communiste, prend en charge l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Des représentants de la société civile figurent aussi dans ce gouvernement.

Chronologie et lieux de l'insurrection et de la révolution



est pilotée à la fois par l'Uggt et la Ligue des droits de l'homme.

Le même jour, d'autres événements significatifs de l'extension des actes de pillage eurent lieu : pillage de propriétés publiques et privées à l'Ariana, La Soukra, Ettadhamen et Béja et pillage des fermes privées à Testour, Béja, Mejez El Bab, Goubellat et Sidi Othman (situé non loin de la localité de Sidi Thabet).

De plus, la journée du 25 janvier 2011 a été le théâtre d'un nouveau type de revendications, sociales cette fois, dans différentes régions du pays, particulièrement à Gafsa, Métlaoui, Redeyef, Mdhilla, Sidi Bouzid, Tunis, Manouba, Ben Arous et Sfax.

Le 26 janvier, les affrontements violents reprennent entre contestataires et défenseurs du gouvernement Ghannouchi à Tunis, Sfax et Tataouine. A la Kasbah, la Caravane de la liberté poursuit son sit-in pour la quatrième journée consécutive et affronte les forces de l'ordre qui ont tenté de la disperser. A cette même fin, on empêche l'arrivée de provisions à ses participants. Mais le sit-in se maintient encore le 27 janvier. La Grève générale des professeurs de l'enseignement secondaire dans les gouvernorats de Tunis décrétée par l'Uggt renforce l'appel des membres de la Caravane à la dissolution du gouvernement. Les marches pacifiques organisées dans le centre-ville tentent d'appuyer le sit-in. En même temps, les protestations sociales agitent Oum Larayes, Jendouba et Nefta. Enfin, la pression finit par aboutir à la formation d'un nouveau gouvernement Ghannouchi qui ne maintient que neuf portefeuilles ministériels contre douze renouvellements.

Le 28 janvier, une partie des participants à la Caravane satisfaits de ce résultat prend le chemin du retour aux différentes régions de départ. Ceux qui sont restés ont été violemment délogés de La Kasbah (dans l'après-midi) par les forces antiémeutes dans des circonstances pour le moins brumeuses.

Après la manifestation des femmes démocrates tenue le 29 janvier 2011 pour l'égalité des sexes, le respect de la démocratie, la laïcité et la justice sociale, on est encore loin du dénouement de l'agitation qui continue sous des formes diverses dans toutes les régions du pays : grèves sectorielles à répétition et revendications au sein des entreprises, limogeage populaire de responsables d'entreprises ou d'institutions publiques, pillages organisés par des bandes de malfaiteurs, mise à sac de postes de police par des bandes (à l'arme blanche).

(5) Instance créée le 15 mars 2011 et dirigée par Yadh Ben Achour

C'est dans ce contexte que les Tunisiens assistent dimanche matin, 30 janvier 2011, au retour de Rached Ghannouchi, chef du mouvement Ennahdha, et près de 70 de ses compagnons de route.

Soucieux du déferlement de groupes professionnels et sociaux dans les ministères croulant sous le poids des revendications sociales, le gouvernement a presque omis d'opérer le remplacement des gouverneurs. Encore préoccupé par la consolidation de l'équipe gouvernementale et par les forces centrifuges qui minent l'appareil sécuritaire au niveau central, le gouvernement n'a pas accordé l'importance qui convient aux enjeux sociaux et au désordre politico-administratif à l'échelle régionale et locale, au retour à la normale de l'activité économique et à la représentation diplomatique à l'étranger. Le 2 février 2011, il se décide enfin, titubant et maladroit, de nommer 24 gouverneurs dont 19 s'avèrent appartenir à l'ancien régime (!). Les manifestants et les partis d'opposition contestent ces nominations, la population se charge de les chasser et l'armée de les évacuer.

Reste enfin à souligner qu'à un mois et demi du départ de Ben Ali, on en est encore au ballet incessant des gouverneurs qui n'arrivent pas à se faire accepter par les populations locales. Le sit-in se réinstalle à La Kasbah, deux semaines durant, pour réclamer de nouveau le départ du gouvernement Ghannouchi. Le 26 février 2011, les affrontements violents reprennent également dans le centre de Tunis et Kasserine est de nouveau mise à sac. Le 27 février 2011, le chef du gouvernement finit par démissionner suite aux manifestations et Béji Caïd Essebsi est nommé Premier ministre dès le 3 mars. Peu après, le 4 mars, Kasbah 2 s'achève et aucun n'a réussi à la reconquérir. Pourtant, la contestation se poursuit, la situation est compliquée par le retour de dizaines de milliers d'émigrés tunisiens en Libye et l'exode en Tunisie de populations de différentes nationalités fuyant la révolution libyenne.

Avec l'achèvement de Kasbah 2, partis politiques, organisations nationales, diverses associations professionnelles et personnalités de tous bords prennent la place des jeunes révolutionnaires, ralliant peu à peu la Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique⁽⁵⁾. Depuis, les tentatives de récupération se multiplient, jouant tantôt sur l'évocation de l'insurrection, tantôt sur celle de la révolution. Amalgamée, à des fins partisans, avec l'insurrection du 17 décembre 2010, la Révolution du 14 janvier 2011 est parfois prise en considération, presque en discrédit, au mépris de l'Histoire. ■

S.D.

Université de Tunis

جيبهم لا ATB إربح و ربهم!

DES GRATUITÉS ET DES CADEAUX
VOUS ATTENDENT !



PROGRAMME
DE PARRAINAGE




ATB
البنك العربي التونسي

N° Centre de la Relation Client : 70 026 267

Des majorités pour défaire et jamais pour faire

Les Tunisiens sont portés presque naturellement à défaire les choses au lieu de les faire. Leurs partis politiques sont à leur image. Ils se divisent aussitôt qu'ils ont réussi à s'unir comme cela fut le cas dans les jours qui ont suivi les événements de Janvier 2011. Même si une large majorité se déclare actuellement favorable à un changement de régime politique, nulle majorité ne se dégage vraiment pour s'entendre sur les contours du régime politique à mettre en place. Tous ou presque dénoncent la carence de l'Etat et le délabrement de l'économie et des conditions de vie, mais tous se divisent derechef dès qu'il s'agit de ce qui doit être fait pour inverser le cours des choses. Comme au football, sport roi en Tunisie, il existe autant d'avis que de sélectionneurs putatifs et ils sont excessivement nombreux. Certes, la démocratie est consubstantielle de la pluralité, mais dans le cas de la Tunisie, la pluralité se résume à une sommation des ego et des insouciances.



• Par Habib Touhami

La majorité dont se targue le Président de la République n'y échappe pas. Construite sur le slogan creux et interprétable à souhait «*le peuple veut*», son ciment reste la déconstruction et non la construction, à commencer par l'Etat. Si cette majorité est unie pour exiger le démantèlement de l'Etat dans sa forme actuelle, les dissensions apparaissent dès qu'il s'agit de préciser l'architecture de l'Etat futur. Le simple bon sens conduit à dire que le centralisme hérité en partie des conceptions jacobines françaises et poussé à son extrême par l'Etat postindépendance est devenu obsolète et inefficace. Mais doit-on aller pour autant vers un Etat croupion, sans moyens et sans autorité, dans lequel la décision procède du hasard ou de certains relents régionalistes séditieux? Si les thèses du Président de la République sur la démocratie de base triomphent finalement, la Tunisie sera conduite fatalement vers le non-Etat et par extension vers la dislocation de la Nation tunisienne elle-même. Les dissensions sur l'Etat, ses missions et ses

ramifications régionales et locales, ne constituent nullement le seul sujet de discord, loin de là, mais elles constituent clairement la ligne de démarcation entre ceux qui veulent sauvegarder l'Etat tunisien tout en le réformant et ceux qui veulent le détruire ou le réduire à une entité incapable de rassembler et d'agir pour le bien de tous. Sur ce sujet comme sur tant d'autres, le débat porte moins sur le diagnostic que sur le remède. Manque d'expertise et de méthode certainement, mais manque surtout de lucidité et de courage politique. Des verrous doivent sauter impérativement sur le chantage à l'emploi, la mainmise scandaleuse de groupes privés sur l'économie nationale ou l'incontinence fiscale, mais ceux qui appellent à aller dans cette direction doivent se rendre compte que leurs exigences sur ces points ne s'accordent pas avec leur exigence concernant l'affaiblissement ou le démantèlement de l'Etat.

A l'évidence, la Maison Tunisie est à réaménager. Elle a besoin de l'être en fonction des rapports de force à l'échelle régionale et mondiale, de la technologie, de son économie, de sa démographie et de son climat. Des questions essentielles doivent être posées: comment économiser l'eau, comment protéger l'environnement et le cadre de vie, comment produire sans tomber dans les travers du productivisme et comment consommer sans aller vers le gaspillage. Pour réussir, il nous faut nous rassembler et apprendre enfin à travailler ensemble en respectant trois règles essentielles: conservation, transmission, progression. Ces règles valent tout aussi bien pour le patrimoine individuel et collectif, le savoir, la technique ou l'organisation sociale dont l'Etat constitue la forme la plus courante. Vouloir tout détruire à tout prix en faisant fi de tout ce qu'il a été fait au prétexte qu'on ne peut pas faire autrement ou que l'on est plus expert que tous les autres ne peut conduire qu'à la déconstruction institutionnalisée. Tout le contraire du progrès humain en somme. ■

H.T.

Saveur et savoir, même étymologie

La faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de Manouba a organisé, les 9, 10 et 11 décembre dernier, un Congrès international sur le thème «Le Sensible». J'y ai participé. Ci-après ma communication : Au moment où, au téléphone, l'ami Habib Ben Salha me sommat de communiquer, séance tenante, le titre de ma contribution, j'avais sous les yeux un quatrain providentiel :

*De notre temps, en dépit des disettes,
Quand savoir et saveur clamaient leur
parentèle,
Nous rêvions d'élever nos descendances
En leur léguant de fabuleux carnets
d'adresses.
(Quatrains en déshérence)*

«Saveur et savoir, même étymologie » et l'une ne va pas sans l'autre. Tout est dit. Ce n'est pas le sujet que j'aurais vraiment aimé développer, en cette circonstance, mais il faut jouer avec les cartes que l'on a tirées. Et, pour ne pas me cantonner aux franges du dire, il m'est venu à l'idée d'en appeler à mon bon vieil ami André Gide. Ses Nourritures s'offrent de nouveau à ma fringale. J'étais sauvé par tant de saveurs, ce qui me permettait de me livrer à quelques variations sur le thème, mais j'ai fini par me refuser au risque de la paraphrase. Cependant, je fais mienne l'assertion gidienne par excellence : «*Je sens, donc je suis*» (Les nouvelles nourritures), qui, à l'heure où le cogito est en pleine ménopause, prend une dimension nouvelle. Tous les spécialistes s'accordent à constater que le QI est en train de baisser, partout dans le monde et à tous les niveaux. À elle seule, la brutale stupidité d'un Trump montre bien vers quel crétinisme nous nous acheminons.

À défaut d'investir dans l'intelligence, on mise de plus en plus sur l'intelligence artificielle. Seul, au bénéfice de l'humanisme, le sentir

échappera à l'informatique. Adhérons donc à l'autre devise gidienne :

«Il ne me suffit pas de lire que les sables des plages sont doux ; je veux que mes pieds nus le sentent. Toute connaissance que n'a pas précédée une sensation m'est inutile» (Les nourritures terrestres). Cette dernière sentence eut sur moi un tel empire que, aux temps où, féru de littérature comparée, je travaillais sur les troubadours et leurs relations avec la poésie arabo-andalouse, je dus, pour mieux entrer dans mon sujet, sillonner la France méridionale, terre de bardes, de ménestrels, d'amour courtois, mais aussi de sarrasins et de parfaits cathares. Le Moyen âge y était d'or.

J'évoquerai donc avec vous des pérégrinations où je me suis évertué à joindre la saveur au savoir. Je me suis rendu à Moussais-la-Bataille, au lieu appelé par la chronique arabe Balât al-Chouhadâ' (Chaussée [romaine] des Martyrs), là où l'escarmouche dite de Poitiers est censée avoir eu lieu ; je suis allé, à Poitiers même, sur les pas du comte Guillaume IX, premier troubadour connu et qui savait l'arabe ; j'ai visité la mythique Septimanie mauresque, Narbouna (Narbonne), Qarqachouna (Carcassonne), Noumis (Nîmes), Taloucha (Toulouse), seule ville à avoir résisté aux assauts sarrasins ; j'ai été à Ramatuelle, anciennement Ramatuela, corruption de son nom arabe Rahmatullah (bienfait de Dieu) ; j'ai escaladé le bien nommé Massif des Maures, jusqu'à la



• Par Abdelaziz Kacem



■ Béatrice, égérie de Dante



■ Abdelaziz Kacem, sur la tombe de Béatrice



■ Simonetta, la Sans Pareille



■ Marilyn Monroe

citadelle de Farakhchinit dont parlait l'historien andalou Ibn Hayyan (987-1076), autrement dit le Fraxinet, et, en arpentant l'imposant promontoire mauresque, qui domine le beau village de La Garde Freinet, j'eus l'inexprimable sentiment que le fantôme de l'ultime Sarrasin à y avoir monté la garde, attendait toujours la relève.

De 889 à 973, une grande partie de la Provence aura été sous domination arabe pendant plus de quatre-vingts ans. Mais ceci est une autre histoire. Toutefois, pour ceux et celles qui désireraient en savoir plus, outre les ouvrages de Georges Duby, Philippe Sénac, Edouard Brémond, Jacques le Goff, Lévi-Provençal, j'indiquerais *Les jardins du Fraxinet* (Albin Michel, 1997), captivant roman historique de Nicole Fabre. Elle y brosse un tableau saisissant de ce que fut cette sorte d'émirat au cœur du département du Var et répond à bien des questions que soulève ce point d'histoire.

J'ai senti, j'ai connu, j'ai respiré les lieux où l'Histoire avait eu lieu, mais aussi quelques-uns de mes textes nourriciers.

Ainsi, pour mieux appréhender Le Cimetière marin, il m'a fallu mettre le cap sur Sète. Il y ventait, ce jour-là. Une voix infuse scandait en moi : «*Le vent se lève, il faut tenter de vivre*», et c'est au rythme de cet obsédant décasyllabe que je gravis les hauteurs où Valéry humait «*sa future fumée*». En bas, la mer, d'assez méchante humeur, avait chassé ses colombes et c'est par translation mentale que j'entrevis, l'espace d'une strophe, ce toit tranquille où picoraient des focs.

Ce jour-là, accroupi au plus près de la tombe du maître du cogito poétique, qui se disait «*cloîtré de l'intellect*», j'accordai au toucher ses privilèges, laissant mon index, parcourir, pour moi, sur le marbre, les deux vers majestueux gravés en guise d'épitaphe :

Ô récompense après une pensée,
Qu'un long regard sur le calme
des dieux.

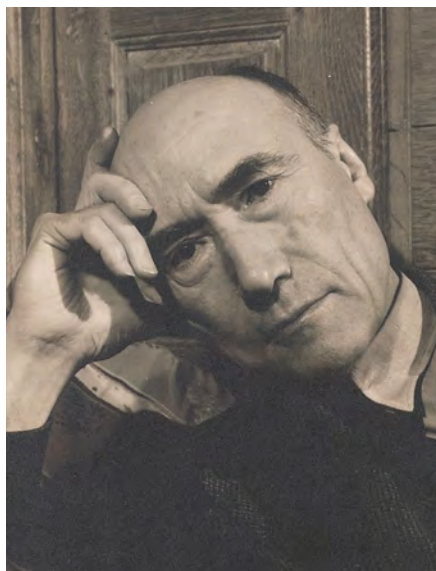
Ah, le toucher, le maître-sens, en ces temps covidés, qui nous interdisent (jusques à quand ?) accolades, bisous

ou même le simple serrement d'une main amie.

À Florence, je devais rendre visite à l'un des hauts lieux de mémoire dont la capitale de la Renaissance abonde : la demeure de l'auteur insigne de la Divine comédie. Pour y accéder, on emprunte une ruelle où se dresse une petite église, dite la Chiesa di Dante, qui ne désemplit guère. J'y entrai et m'agenouillai devant une pierre tombale, celle de l'égérie Béatrice. Je me promis d'y revenir pour, à l'instar des amants, déposer dans la corbeille adjacente une feuille pliée en quatre ou en huit, après y avoir consigné une supplique, un vœu d'amour que la rédemptrice est censée pouvoir exaucer. Ma feuille à moi contiendra un poème intitulé *La Corbeille de Béatrice (Quatrains en Déshérence)*, en souvenir de Nidham/ Harmonie, l'inspiratrice du célèbre mystique Ibn Arabi dont *Al-Foutouhat al-Makkiyya* (Les Révélation mekkoises) ainsi que Le Livre de l'Échelle de Mahomet ont —Asin Palacios et Enrico Cerulli le montrent— servi de modèle à l'eschatologie du grand poète toscan.



■ Béatrice, égérie de Dante



■ André Gide



■ Al-Maari

Une fois de plus, je terminerai la circumambulation aux Ognissanti, pour une méditation aux pieds de Simonetta et de Botticelli ; une fois de plus je quitterai les lieux en titubant, tant l'indicible vous frôle ardent, absolu. Il faut juste fermer les yeux pour voir l'invisible, pour savoir l'inconnaissable. Je n'en dirai pas plus pour ne pas déflorer, «*La Sans pareille*», objet de la communication dont nous serons gratifiés, tantôt.

En des temps où des termes tels que «*sentir*» et dérivés tendent à devenir caducs ou ringards, en des temps où le sentiment s'efface devant le ressentiment, où l'indigence du vocabulaire est compensée par la violence physique des malfrats, que d'efforts doit déployer un être normalement constitué pour garder son aptitude à la douleur, à l'émotion, à l'émerveillement, à l'empathie. Ce que le pouvoir politicien cherche à tout prix, c'est de débiliter notre rapport au sensible, empêcher toute réaction affective à la dureté du réel, dureté induite par la médiocrité

des gouvernances, d'où les frustrations dévastatrices que l'on sait. La poésie est, à cet égard, la plus subtile des résistances. L'aède, taraudé par la peur d'une possible anosmie, écrira :

*Souvent à mon réveil
 Craignant la guérison fatale
 Je me tâte et m'ausculte
 De peur que l'antalgie n'anesthésie
 nos sens.
 (L'hiver des brûlures)*

Un siècle si dense, si cruel et si court. Le XXe. Il commence en juillet 1914 avec la Première Guerre mondiale et se termine en novembre 1989 par la chute du mur de Berlin. Si j'ai à le stigmatiser à l'aune de mon humeur du moment, je le ferai en racontant une scène dérisoire par rapport aux atrocités commises, mais significative au regard du thème même de notre rencontre. Dans le Vietnam des terribles années soixante, les brancardiers amènent à un hôpital américain de campagne un GI blessé. Le chirurgien major, scie en main, s'apprête à lui trancher le restant de sa jambe déchiquetée. Le soldat est

hagard, ses yeux mobiles roulent de visage en visage. Le praticien, lui-même découragé, lui demande : «*Que cherchez-vous, fiston ? De la sympathie ? Vous en trouverez dans le dictionnaire, entre scatologie et syphilis*».

D'aucuns s'offusqueraient à me voir mettre en exergue un détail infime en face de dizaines de millions de morts. Ce détail explique, à mon sens, le pourquoi de la barbarie : la perte de la sensibilité, la perte du sens, tout court.

Nous autres, ici, la sympathie, nous la cherchons dans le SENSIBLE. Parfois, prenant le maquis intérieur, le maître du verbe cache son arsenal. Ainsi s'exprime la poétesse irakienne Nazek al-Malaïka :

وشفاه تموت ظمأى ولا تسأل أين
الرجيبي أين الكأس
ونفوس تجس أعمق إحساس وتبدو
كأنها لا تجس

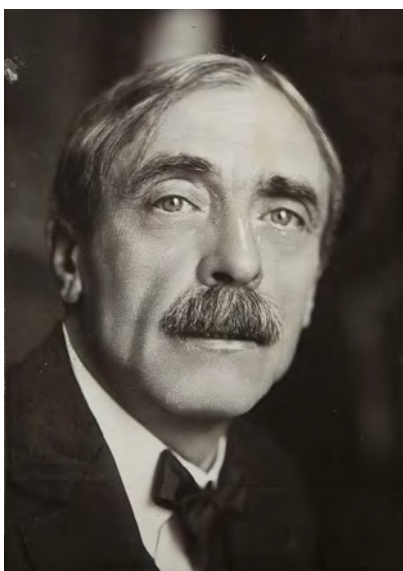
Cela donnerait en français, en respectant la rime :

Solar
Jinko

TIGER Neo

Welcome to The **F**uture





■ Paul Valéry

*Et des lèvres de soif trépassent
Sans réclamer nectar ni tasse
Et des âmes ultra-sensibles
Faisant semblant d'être impassibles*

J'entends souvent le valéryen Monsieur Teste appeler à une sorte de clandestinité métaphysique : « Cache ton dieu, cache ton diable », ce qui, en ces steppes arides de l'esprit, peut s'avérer salvateur. Le fondamentalisme criminogène, en dépit des apparences, n'est pas le monopole de l'islamisme. Dans la débâcle actuelle de la civilisation, toutes les religions, même le bouddhisme, naguère si pacifique, brandissent leur dard. Pires que les intégristes dûment diagnostiqués, les séropositifs abondent. Et c'est dans cette perspective que je relis aujourd'hui l'assertion de Valéry, encore lui : « Il faut entrer en soi-même armé jusqu'aux dents ».

Mais les mots aiment à se pavaner, à se donner à voir. Dans sa pièce, Le Dindon, Georges Feydeau fait dire à l'un de ses personnages :

«Comment veux-tu que je te comprenne? Tu me parles à contre-jour; je ne vois pas ce que tu dis».

Récemment, à la Cité de la Culture Chedli-Klibi, notre ami, le philosophe Mohamed Mahjoub, nous faisait une belle conférence sur « *l'Histoire de la peur* ». Le tangible est le sensible par excellence, mais le sensible va au-delà, il englobe ce qui dépasse les cinq sens. La peur, par exemple, la peur absolue. Et s'il me faut une citation puisée dans mon répertoire, je la chercherai moins chez un éminent spécialiste tel qu'un Jean Delumeau que dans un humble journal intime où, c'est bien la vie, non la mort, qui fait peur. « *Je sens la vie qui se rapproche, alors que tout ce que je veux c'est mourir* ». Terrible sentence tirée d'un ouvrage mineur, néanmoins étonnant, Fragments. Poèmes, écrits intimes, lettres de Marilyn Monroe (Paris, le Seuil, 2010).

Marilyn, jeune femme partie de rien et parvenue au firmament des stars, n'était pas qu'un époustouflant sex-symbol. Elle s'est donné la mort à trente-six ans, à peine plus âgée que le Christ ou Eva Perón. Martyrisée à rebours, en boomerang, par une beauté tyrannique et surtout par un amour totalitaire, elle notait sur une feuille banale : « Une carrière, c'est fantastique, mais on ne peut pas se blottir contre elle, la nuit, quand on a froid ». Plus poignante encore cette confidence : « *J'ai essayé, tout l'hiver, d'imaginer le printemps, il est là et je me sens toujours aussi désespérée* ». Outre la charge poétique qu'elle recèle, cette souffrance nous touche parce que nous aussi, nous avons mal à notre printemps arabe.

Riche de 430 livres, la bibliothèque de Marilyn réunit l'Ulysse de Joyce à la Bovary de Flaubert, en passant par Aristote, Platon, Fitzgerald, Hemingway, Walt Whitman,

Pirandello... Elle a été vendue aux enchères, en 1999, au profit d'une association caritative pour les écrivains nécessiteux.

Lectrice invétérée, cherchant à se hisser au niveau d'Arthur Miller, un moment, son mari, ses nombreuses photos, livre en main, agaçaient Hollywood. « *Hollywood, écrit-elle, est un endroit où ils vont vous payer un millier de dollars pour un baiser et cinquante cents (centimes) pour votre âme...* »

De cette âme profondément sensible, et pour rester dans le sujet, gardons une savoureuse déclaration faite, en 1960, deux ans avant son suicide, au magazine Marie Claire et qui a fait le tour du monde : « *on me pose des questions, que portez-vous pour dormir? Un pyjama, un bas de pyjama? Une chemise de nuit? Alors, j'ai répondu: quelques gouttes de Chanel N°5. Parce que c'est la vérité ! Je ne vais pas dire nue !* »

Nous avons fait, jusque-là, l'apologie du corps. Qu'en est-il de ses servitudes? L'homme est un animal malade, diagnostiquait Nietzsche. Il y a mille ans, un poète syrien aveugle, al-Maarri (973-1057), le Milton des Arabes, écrivait :

وأشرف من ترى في الأرض قدراً / يعيش
الدهر عبداً فم وفرج

Ce qui donnerait en français :

*L'homme, ici-bas, si éminent que
soit son rang,
S'aliène au sexe et à bouffer, la vie
durant.*

Mais j'aimerais revenir au pyjama de Marilyn. Sur cette exhalaison suave, je vous exhorte à prendre soin de votre sensibilité. Merci de votre attention..

A.K.



Tournés vers l'avenir

Depuis

60
ans





L'ambitieux projet d'une banque nouvelle...qui s'élançe

Il fallait à l'UBCI donner un signal fort pour marquer tant de changements significatifs intervenus dès le mois de mars dernier et affirmer une nouvelle ambition. Sortie en grande partie de BNP Paris (11.09% seulement) et montée au capital du groupe Doghri (39%), nouvelle gouvernance, avec Hassine Doghri à la présidence du conseil et Mohamed Koubaa à la direction générale, et une nouvelle vision d'avenir à partager. La célébration du 60e anniversaire de la banque ne pouvait mieux coïncider pour le décliner. Le relooking graphique de l'identité a ainsi été voulu pour révéler l'ambition nouvelle, portée par un projet innovant, comme le souligne à Leaders Mohamed Koubaa.

Le graphisme change, sans tout changer. La typographie historique de l'UBCI est maintenue. Le code couleur ambiant est rafraîchi et mis au goût des nouvelles tendances. La signature, sans rompre avec le passé « depuis 60 ans », est, plus qu'une promesse, un engagement : « *Tournée vers l'avenir* ». Mais, c'est un nouveau signe qui vient s'adosser au sigle. Convergence, mais aussi ouverture sur de nouveaux horizons, de nouveaux métiers de la banque et de nouvelles opportunités pour ses clients : le concept est installé.

Conseiller, accompagner

Pour Mohamed Koubaa, le challenge est multiple. « *C'est un vrai projet d'une banque nouvelle, moderne, innovante, proche de ses clients, anticipant les besoins, offrant des produits spécifiques, intégrant de nouvelles technologies, mais aussi bancaires, capable de regarder au-delà de la Tunisie* », résume-t-il. « *Il s'agit pour l'UBCI, poursuit-il, de retrouver sa place dans le paysage bancaire tunisien en apportant un vrai service dont le client a le plus besoin : le conseil et l'accompagnement, le crédit n'étant qu'un complément. La Tunisie compte des entrepreneurs talentueux et passionnés, ce qui est un gisement de richesse. Comment accompagner ces talents, entretenir cette passion, sans pour autant la laisser déborder et s'entêter vers une aventure perdue d'avance.* »

De son ancien métier de trader sur de grands marchés internationaux, du temps où il était au Crédit Agricole, Mohamed Koubaa, ingénieur centralien, titulaire d'un DEA en mathématiques stochastiques obtenu à Paris I – Sorbonne, a appris à gérer les positions. Savoir quitter une position, vendre et en occuper une nouvelle, acheter, est l'art même d'une gestion réussie. Il en va de même



pour l'entreprise, pour qu'elle ne s'enlise pas. D'où l'importance de la maîtrise des risques. C'est ce que le nouveau directeur général de l'UBCI entend développer, pour l'avoir expérimenté à travers sa compétence en modélisation et son expérience bancaire. Pour cela, un système d'information performant est indispensable.

«C'est le nerf de la guerre, affirme Mohamed Koubaa. Au cœur de la transformation de l'UBCI, l'implantation d'un nouveau système d'information qui tienne compte de toute la complexité du nouveau contexte bancaire et qui réponde aux impératifs de la banque de demain. Notre priorité est de réussir ce grand chantier qui enregistre d'ores et déjà une bonne avancée. Il constituera un fondement majeur pour le redéploiement de l'UBCI.»

La banque assurance sera également essentielle

Dans cette nouvelle démarche, il n'y en aura pas que pour l'entreprise. Lorsqu'on lui demande si la banque se désengage du segment clients particuliers, sa réponse est prompte : *«Absolument pas ! Il est vrai que les particuliers n'ont suffisamment pas de produits qui leur sont appropriés, mais nous comptons y œuvrer. Nous avons la chance à l'UBCI d'être proches, de par notre actionnariat, d'un grand groupe d'assurance : Carte. La banque assurance sera essentielle, en plus d'autres offres.»*

Intensément

L'agenda du directeur général est bien rempli : nouvelle approche marketing et commerciale, redéploiement du réseau des 103 agences, synergie avec les filiales et mise en œuvre d'autres grands projets. Ce qu'il relève avec le plus de satisfaction, c'est l'adhésion des équipes à cette ambition et leur implication dans sa déclinaison. *«Nous avons la chance de pouvoir compter au sein de l'UBCI, souligne-t-il, sur des ressources humaines de grande valeur et de haute compétence. La banque jouit également d'une bonne réputation et d'une précieuse expertise capitalisée de sa longue histoire.»*

Comment s'est achevée l'année 2021 pour la banque ? Mohamed Koubaa est modéré : *«Elle restera une bonne année, malgré la conjoncture, les différents événements et la pandémie. Nous clôturerons l'exercice avec un bon PNB et de bons résultats.»* Et comment a-t-il vécu personnellement ses sept premiers mois à la direction générale ? *«Intensément, confie-t-il. Avec de premières réalisations et le lancement de grands chantiers.»*



International

Un sommet **pour la démocratie ?**



• Par Mohamed Ibrahim Hsairi

Le «Sommet pour la Démocratie» ou the «Summit for Democracy» c'est :

- un faux «Sommet pour la démocratie»,
- un mauvais message au monde,
- un sommet qui incite à la division et à la confrontation,
- un sommet qui va à contre-courant de l'histoire,
- un sommet rejeté par la communauté internationale,
- une farce politique américaine,
- un sommet de l'hypocrisie et de l'insolence américaine,
- un sommet qui fait polémique,
- un modèle de fausse bonne idée,
- un acte antidémocratique scandaleux,
- un exercice d'équilibrisme,
- un sommet contre-productif,
- un sommet décevant...

Ce sont là une série d'appréciations formulées au sujet du «Sommet pour la démocratie» organisé, par vidéoconférence, les 9 et 10 décembre 2021 à l'instigation du président Joe Biden en concrétisation de l'une de ses promesses lors de sa campagne électorale.

Toutes négatives, ces évaluations, dont certaines viennent, faut-il le souligner, de Washington même et de certaines capitales des démocraties occidentales alliées, le sont pour trois principales raisons :

La première raison a trait à la liste des pays invités. Cette liste a été fortement critiquée car il semble que Washington a basé son choix sur un seul et unique critère : ses propres intérêts et considérations géopolitiques. Rien que selon le classement de la Freedom House, qui est un observatoire de l'état de la démocratie libérale dans le monde financé par les Etats-Unis, la nature d'un grand nombre des régimes conviés laisse à désirer.

Sans entrer dans les détails de ce choix jugé par d'aucuns d'arbitraire et d'incohérent, il suffit de noter qu'Israël, qui occupe toujours les terres palestiniennes et qui continue à pratiquer toutes les formes d'oppression, de discrimination et de persécution à l'encontre des Palestiniens, a été, à côté de l'Irak, l'un des deux représentants du Moyen-Orient à ce sommet pour la démocratie.

Quant à la deuxième raison, elle a trait à l'image des Etats-Unis

dans le monde. De l'aveu même du président Joe Biden, son pays n'est plus perçu comme le bastion de la démocratie et qu'il doit «*combattre sans relâche pour être à la hauteur de ses idéaux démocratiques*». Et nombreux sont les politiciens américains qui reconnaissent que les Etats-Unis ont perdu leur «auréole démocratique» et que la démocratie américaine est mise à rude épreuve pas seulement en raison de ses multiples insuffisances structurelles relatives notamment à la polarisation politique, à l'injustice raciale, à la division sociale et aux restrictions de vote, mais aussi et surtout à cause, d'une part, des quatre longues et turbulentes années de populisme et de troubles de gouvernance au bout desquelles l'ancien président Donald Trump a refusé de reconnaître les résultats des élections de novembre 2020 et, de l'autre, de l'attaque meurtrière dont le Capitole a fait l'objet le 6 janvier 2021.

Force est donc de constater que les États-Unis qui ont été mis par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, basé à Stockholm, sur sa liste des démocraties en déclin sont désormais bien mal placés pour faire la leçon aux autres. «Quand vous ne pouvez pas protéger la démocratie chez vous, vous ne pouvez pas essayer de la défendre ailleurs. Et quand votre maison est en feu, vous ne pouvez pas être le pompier pour le monde», a dit Cliff Albright, l'un des cofondateurs de «*Black Voters Matter Fund*» au New York Times.

S'agissant enfin de la troisième raison, elle a trait aux thèmes

choisis par Washington seul pour être discutés lors du sommet. Il s'agit en l'occurrence de la lutte contre les régimes autoritaires, de la promotion du respect des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption. Ces trois thèmes soulèvent nombre de questions et suscitent diverses remarques.

Tout d'abord, il faut noter que la question de la gestion de la pandémie de Covid-19 n'a pas figuré sur l'ordre du jour, malgré son acuité. Cette gestion qui a mis la communauté internationale, et particulièrement les démocraties occidentales à mal, a en effet démasqué le manque effrayant de normes humanitaires et éthiques face à la crise sans précédent causée par la pandémie.

D'aucuns estiment que l'Occident a perdu la bataille morale par sa mauvaise gestion du fléau. A un moment où la Chine a généreusement tendu la main aux pays du tiers monde, les cartels occidentaux des industries pharmaceutiques ont refusé d'abandonner leurs droits de propriété intellectuelle et préféré récolter des milliards de dollars de bénéfices, au détriment des souffrances d'une grande partie de l'humanité. Ils ont ainsi montré qu'ils ne sont pas moins voraces que les cartels dans les domaines de l'armement, de l'énergie et de l'information...

En tous les cas, il est clair que, par leur Sommet pour la démocratie, les Etats-Unis semblent vouloir faire croire au monde qu'ils cherchent à défendre la démocratie, et à faire respecter les droits de l'homme, mais ils persistent à ignorer la nécessité d'humaniser la mondialisation

sauvage et le capitalisme devenu incontrôlable.

De même, ils semblent vouloir rallier les nations du monde contre ce qu'ils appellent les forces de la tyrannie, mais tout en ignorant la nécessité de démocratiser les relations internationales, afin que tous les peuples puissent jouir des mêmes droits et libertés, et surtout de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et de choisir le système démocratique qui s'adapte à leurs réalités nationales.

C'est pourquoi un grand nombre d'analystes estiment qu'en inscrivant les deux premiers thèmes à l'ordre du jour du sommet, les Etats-Unis ne cherchent pas, en réalité, à sauver la démocratie, ou à promouvoir le respect des droits de l'homme, mais plutôt à mettre sur pied une coalition mondiale qui leur apportera son soutien et se tiendra à leurs côtés dans leur confrontation avec la Chine et la Russie.

Des lors, il ne serait pas erroné de dire que l'objectif le plus important recherché par le président Joe Biden, en tenant ce sommet, est de concrétiser son fameux slogan «America is back» (l'Amérique est de retour) et de restaurer le leadership américain après que leur prestige a été ébranlé.

La Chine et la Russie ont raison de considérer que par ce sommet, les Etats-Unis ne font qu'instrumentaliser la démocratie et les droits de l'homme et les utiliser comme une «arme de destruction massive» afin de détourner l'attention de leurs contradictions internes, et pour maintenir et prolonger autant que possible leur hégémonie unilatérale sur le monde.



En ce qui concerne le troisième thème, c'est-à-dire la lutte contre la corruption, il est tout à fait fondé de s'interroger sur la capacité de Washington de conduire la bataille contre ce fléau, surtout que la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, affirme que «d'énormes quantités d'argent illicite» finissent par affluer dans le système financier américain, et que, sans doute, «il y a des raisons de croire que le meilleur endroit à l'heure actuelle pour dissimuler et blanchir de l'argent acquis frauduleusement est, en fait, les États-Unis».

Certes, Washington a classé la lutte contre la corruption comme un sujet de sécurité nationale, a apporté à la table des négociations un document sur «la Stratégie anticorruption des États», et a promis d'agir au niveau international contre l'évasion fiscale et de rendre les systèmes fiscaux internationaux plus équitables, mais l'on est en droit de demeurer sceptique quand on se rappelle que la politique étrangère américaine a été et

sera toujours confrontée à des contradictions entre intérêts et valeurs, et que les États-Unis soutiennent, d'après un rapport du «Quincy Institute for Responsible Statecraft», la plupart des pays autoritaires du monde.

C'est pourquoi on ne peut, en conclusion, que constater que les Etats-Unis, par la tenue du «sommet pour la démocratie», s'obstinent à croire que leur démocratie est la meilleure et qu'elle est la seule version de la vraie démocratie. Le président Joe Biden a beau dire aux participants que la démocratie «ne connaît pas de frontières et qu'elle parle toutes les langues», et que son pays «sera aux côtés de ceux qui laissent respirer leur peuple et ne l'étouffent pas d'une main de fer», car, en réalité, les États-Unis semblent persister à vouloir que «tous les oiseaux du monde aient les mêmes plumes et chantent le même chant».

Ceci voudra tout simplement dire que le monde est aujourd'hui au seuil d'une nouvelle guerre froide. ■

M.I.H.

جيل وراء جيل

طاقتنا

ماتوفاش



L'insomnie : la connaître et la combattre

Le philosophe allemand Arthur Schopenhauer disait « *Le sommeil est un emprunt fait à la mort pour l'entretien de la vie.* » ! Il n'avait pas tellement tort tant ses contemporains qualifiaient le sommeil de petite mort. On voyait dans le sommeil un phénomène passif, une sorte de repos où la vie psychique cesse de s'activer, où l'homme se livre à ses rêves les plus fous totalement en rupture avec la réalité.

L'

humanité devait attendre le XIXe siècle pour que le phénomène du sommeil soit explicité, autrement que par des raisonnements philosophiques.

Sigmund Freud publia en 1899 son fameux livre *L'interprétation des rêves*, où il explique que

loin d'être un phénomène passif magique ou ésotérique, le rêve a en fait un sens en rapport avec l'inconscient du sujet où se projettent sur une trame dramatique imagée et symbolique comme dans un théâtre les préoccupations les plus profondes et les moins conscientes du rêveur. Il élabore une théorie solide pour l'époque qui permet encore à ce jour aux psychanalystes de démêler la trame inextricable des rêves. Des phrases célèbres de Freud sont à ce jour toujours citées par les étudiants en psychologie : « *Le rêve est le gardien du sommeil* » ou encore « *le rêve est la voie royale vers l'inconscient* ».

Mais la véritable avancée dans la connaissance du sommeil n'est pas venue des psychologues

mais des neurophysiologistes. Le Français Gélinau décrit en 1880 la narcolepsie, maladie où le sujet est pris d'une crise soudaine de sommeil durant laquelle le tonus musculaire s'effondre, entraînant sa chute. Crise durant laquelle le malade rêve et perd tout contact avec la réalité.

L'arrivée de l'électroencéphalogramme en 1875 avec le physiologiste anglais Richard Caton, qui utilisa le premier des électrodes internes implantées chez l'animal et plus tard des électrodes externes sur le scalp des humains endormis, a permis de comprendre que le sommeil n'est pas un phénomène passif mais actif. Depuis, la recherche et la connaissance des mécanismes complexes du sommeil se font de plus en plus précises.

Les cycles de sommeil

Une nuit de sommeil est faite de 3 à 4 cycles de sommeil de 1h30 à 2h30 chacun. Chaque cycle comporte une période de sommeil dit lent car les tracés du cerveau se ralentissent au moment de l'endormissement suivis d'une période de sommeil dit paradoxal



• Par Sofiane Zribi



et l'activité du cerveau devient comparable à celle d'un homme éveillé. C'est lors du sommeil paradoxal que surviennent les rêves, une abolition du tonus musculaire, une érection chez les hommes et une humidification des voies génitales chez les femmes.

Pourquoi dormir est important ?

Un bon sommeil est le corollaire d'une bonne santé. Durant le sommeil, le cerveau reconstitue ses réserves de neuromédiateurs, la mémoire à long terme enregistre les informations importantes de la journée, certaines hormones ne sont sécrétées que lors du sommeil alors que le système immunitaire prend tout son rôle dans la défense de l'organisme. Une bonne nuit de sommeil guérit plein de maladies, dit le dicton. Le sommeil ajuste aussi nos émotions et nous permet de dépasser certaines situations anxiogènes ou déplaisantes de la journée : «*La nuit porte conseil*».

Combien de temps doit-on dormir ?

La durée du sommeil se raccourcit au cours de la vie. Un bébé a besoin de 19 heures de sommeil par jour,

un enfant de 12 heures, chez l'adolescent l'endormissement se décale jusque tard dans la nuit et le réveil est difficile. Un homme adulte a besoin de 7-9 heures de sommeil par jour alors que le vieillard peut se suffire de 4-6 heures de sommeil par nuit.

L'insomnie, c'est quoi ? Quelles sont ses causes ?

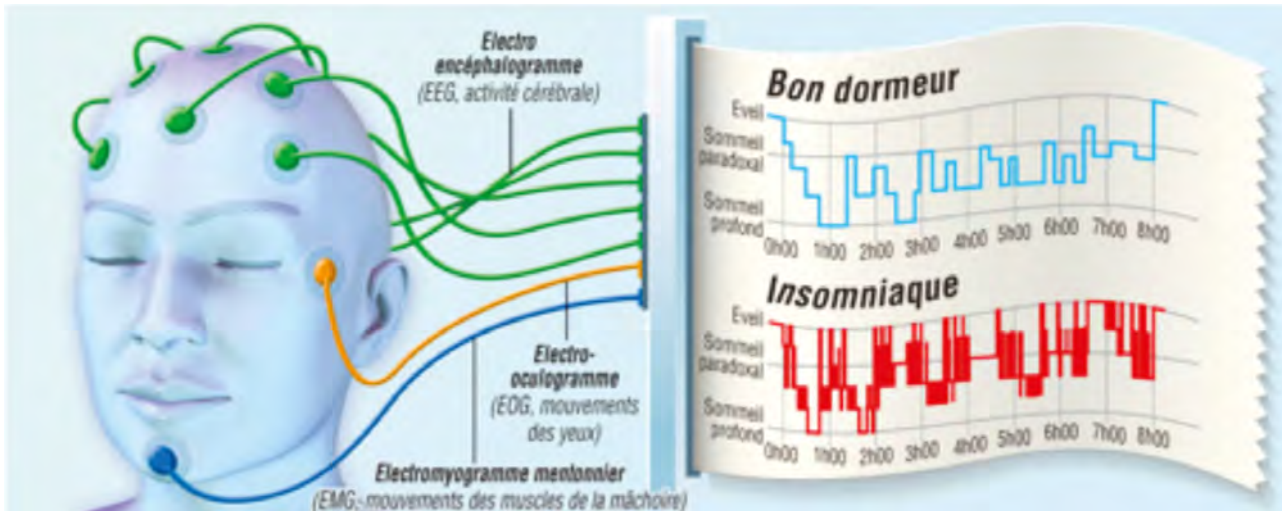
L'insomnie est d'abord une plainte, le sentiment de ne pas se réveiller frais et actif le matin et d'avoir mal dormi. Cliniquement, on distingue les insomnies d'endormissement le plus souvent d'origine anxieuse, les insomnies matinales quand le sujet se réveille à 2-3 heures du matin et n'arrive plus à se rendormir dont la cause la plus fréquente est la dépression de l'humeur et le sommeil haché quand l'individu se réveille plusieurs fois au cours de la nuit, très fréquentes chez les personnes âgées.

Les causes de l'insomnie sont multiples : les maladies physiques comme les troubles endocriniens, la douleur, certaines maladies neurologiques et immunitaires. Les maladies psychiatriques

entraînent presque toutes des troubles du sommeil, les troubles anxieux, les troubles de l'humeur, mais aussi les périodes productives des psychoses schizophréniques. Les états de manque et de sevrage chez les toxicomanes et les alcooliques et la consommation d'ecstasy, de cocaïne peuvent provoquer des insomnies complètes sur plusieurs jours.

Chez le sujet âgé, le raccourcissement de la durée du sommeil normal, l'isolement, la désafférentation auditive ou visuelle, le stress peuvent provoquer des insomnies malignes, très difficiles à soigner. De même les problèmes prostatiques ou cardiaques qui augmentent la fréquence du besoin d'uriner transforment la nuit de certains hommes en véritable va-et-vient continu nocturne entre le lit et les toilettes.

Mais la cause la plus fréquente de l'insomnie reste les mauvaises habitudes et la non-observance des règles hygiéno-diététiques relatives au sommeil : surconsommation d'excitants, heures de sommeil aléatoires, chambre trop chauffée, dîners lourds



et tardifs, utilisation du smartphone au lit, sommeil devant la télévision allumée, etc.

Quelles sont les conséquences de l'insomnie ?

L'être humain ne peut pas résister à une insomnie totale de plusieurs jours. Le record du monde est de 11 jours. Sans sommeil, le premier symptôme est la fatigue, suivent la modification de l'humeur, tout d'abord de l'irritabilité, puis un sentiment profond de mal-être avec un vécu dépressif, ensuite s'installent les troubles cognitifs, difficultés dans le langage, le raisonnement, la mémoire, puis l'individu devient incapable de soutenir l'éveil et tombe dans des états de torpeur où il est difficile de le réveiller. La mort peut survenir si on force le sujet à rester éveillé. Chez l'insomniaque, on constate souvent le sentiment de mal-être, la souffrance de mal dormir est au premier plan, parfois s'y ajoutent des composantes dépressives et anxieuses. Le travail devient laborieux, difficile du fait de la fatigue et des troubles cognitifs comme les difficultés d'attention, de concentration et de mémoire. Le rendement scolaire ou

professionnel est très diminué alors que l'irritabilité transforme la vie sociale et familiale en un espace conflictuel et d'incompréhension mutuelle. L'étude du tracé du sommeil des sujets insomniaques montre un tracé perturbé, avec des cycles courts de sommeil lent et la multiplication des phases de sommeil paradoxal.

Faut-il recourir aux somnifères ? Quels sont les risques ?

Les somnifères sont des médicaments qui servent à induire le sommeil chez les sujets souffrant d'insomnie. Leur utilisation doit être attentive tant ces médicaments sont capables d'induire une tolérance nécessitant d'augmenter continuellement les doses pour pouvoir dormir et une dépendance rendant le sujet incapable de vivre sans leur usage.

Comme la plupart des somnifères sont des benzodiazépines, ils peuvent induire une myorelaxation, donc un risque de chute, surtout chez le sujet âgé, une dépression respiratoire chez les sujets insuffisants respiratoires ou fragiles, des crises épileptiques lors de leur

sevrage ainsi que des comportements paradoxaux.

La prescription de somnifères doit se faire sur la période la plus courte possible avec la plus petite dose nécessaire.

Quels conseils pour bien dormir ?

On ne soigne pas une insomnie sans en comprendre les causes qu'il faut éliminer dans un premier temps. Il faut prescrire avant tout les règles d'hygiène qui doivent s'imposer à tous :

- Aller au lit quand on a sommeil et seulement si on a sommeil.
- Éviter toute activité au lit autre que le sommeil, la lecture ou la vie sexuelle
- Dormir dans une chambre à 19 degrés maximum, la chaleur empêche la survenue du sommeil
- Ne pas rester éveillé dans le lit et en sortir si on n'a pas sommeil et n'y revenir que quand on a de nouveau sommeil
- Ne pas prendre de repas lourds et tardifs
- Éviter tous les excitants dès l'après-midi
- Pratiquer une activité sportive régulière.

Bonne nuit !.■

S.Z.
Psychiatre



BIAT

Engagés
avec vous

Engagés pour l'excellence

www.biat.com.tn

- ✓ Meilleure banque dépositaire en Tunisie attribuée par Global Finance
- ✓ Meilleure équipe de gestion bancaire en Tunisie attribuée par Business vision
- ✓ Meilleure gouvernance bancaire en Tunisie attribuée par Capital Finance International
- ✓ Meilleure stratégie de digitalisation en Afrique du Nord attribuée par Capital Finance International



Quatre prestigieux labels internationaux consacrent la **BIAT**

«M

eilleure Gouvernance Bancaire en Tunisie», «Meilleure équipe de gestion bancaire en Tunisie», «Meilleure Stratégie de digitalisation en Afrique du Nord», et «Meilleure Banque Dépositaire en Tunisie» : un palmarès exceptionnel d'excellence que rafle la BIAT en consécration d'une

performante année 2021. Deux grandes significations portent ces labels. La première, c'est qu'ils sont rigoureusement décernés par des jurys d'experts internationaux, mandatés par de grands médias financiers indépendants. La seconde, c'est qu'ils plébiscitent des engagements fondamentaux tenus par la Banque Internationale Arabe de Tunisie, dans la mise en œuvre de sa vision stratégique de développement.

Qu'il s'agisse de la solidité de sa gouvernance bancaire, de la compétence de son équipe de gestion bancaire, de l'avancée de sa stratégie de digitalisation ou de l'attractivité des dépôts, la BIAT est en première ligne. C'est là une haute appréciation bien méritée qui honore toutes les équipes, mais aussi une forte motivation à aller de l'avant au service de la clientèle. De quoi clôturer 2021 en toute beauté et commencer 2022 avec détermination et enthousiasme.

Quoi de mieux que de se voir attribuer 4 labels d'excellence pour clôturer l'année. La Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) a été honorée par quatre prix prestigieux en cette fin d'année 2021. Des labels amplement mérités pour avoir réussi à développer une vision stratégique cohérente à divers niveaux, en l'occurrence sa stratégie de digitalisation en Afrique du Nord ainsi que le développement continu de ses technologies.

En plus des prix de meilleure gouvernance bancaire, meilleure équipe de gestion bancaire et meilleure banque dépositaire en Tunisie obtenues cette année encore, la BIAT voit sa stratégie de digitalisation sacrée meilleure stratégie de digitalisation en Afrique du Nord. Ces reconnaissances honorent la BIAT et appuient son engagement dans l'excellence.

Ces quatre labels d'excellence ont été attribués à la BIAT par les magazines internationaux spécialisés en économie et finance, notamment *Capital Finance International*, *Business Vision* et *Global Finance*. Ces prix sont le couronnement d'un processus de sélection piloté par des experts financiers internationaux qui allient interviews du top management et analyses des documents publics.

Prix de la Meilleure Gouvernance Bancaire en Tunisie attribué par *Capital Finance International*

Pour la 3^e fois, la BIAT a été désignée «Meilleure gouvernance bancaire en Tunisie» par le prestigieux magazine *Capital Finance International*. Cette distinction internationale confirme sa stabilité et sa performance financière, sa mise en place de stratégies d'innovation fortes et complètes, la diversification de ses services de haute qualité, en offrant une expérience client mémorable, le leadership exécutif, l'excellence dans la gouvernance de l'entreprise, la gestion des risques et son engagement sociétal.

En effet, ce prix appuie l'excellence du système de gouvernance de la BIAT qui constitue l'un des piliers de sa réussite.

Dans ce cadre, le Jury de CFI.co a déclaré que «*la BIAT est dirigée par un conseil d'administration expérimenté et soutenu par des comités de surveillance stratégique, notamment les comités de la conformité, de l'audit et des risques.*» Et il a ajouté que «les collaborateurs de la BIAT sont conscients de l'importance de la conformité et du respect des mandats juridiques et éthiques, et en font leur priorité quotidienne».

Prix de la Meilleure équipe de gestion bancaire en Tunisie attribué par *Business Vision*

Après sa consécration en 2019, la Banque Internationale Arabe de Tunisie a réussi à remporter le prix de la «*Meilleure équipe de gestion bancaire en Tunisie 2021*»



par le magazine spécialisé *Business Vision* pour la deuxième fois.

Selon *Business Vision World*, les banques présentent un moteur de l'économie et doivent faire l'objet d'un examen approfondi de la part des autorités de réglementation et de la presse.

Par ailleurs, cette prestigieuse distinction met l'accent sur l'impact positif de banques bien gérées et la performance de leurs équipes dans le développement et la progression de l'économie.

Prix de la Meilleure Stratégie de digitalisation en Afrique du Nord attribué par *Capital Finance International*

Confirmant sa position en tant que banque leader en matière de digitalisation et d'innovation, la BIAT s'est vu décerner le prix de la «Meilleure stratégie de digitalisation en Afrique du Nord» pour l'année 2021 par le magazine *Capital Finance International* (CFI.co). Cette récompense méritée présente le grand succès de la banque et sa forte intégration aux évolutions technologiques permettant de répondre à différents critères, notamment la création de valeur pour les actionnaires et toutes les autres parties prenantes, l'innovation mise en œuvre, l'expérience utilisateur améliorée, l'efficacité et la rentabilité, le leadership du marché, la différenciation

par rapport à la concurrence et l'adoption de nouvelles technologies.

Le Jury de CFI.co a affirmé dans son rapport que «la transformation digitale est un élément clé de la stratégie de croissance de la BIAT. La banque évolue avec la population et s'adapte pour offrir de meilleures prestations à ses clients, car les évolutions technologiques redéfinissent les frontières entre les prestataires de services financiers et leurs clients et facilitent les interactions et les accès aux données à distance».

Prix de la Meilleure Banque Dépositaire en Tunisie attribué par *Global Finance*

Pour la 2e année consécutive, la BIAT a obtenu le prix de la «Meilleure Banque Dépositaire en Tunisie» décerné par le magazine *Global Finance*. Cette distinction consacre la fiabilité de service et la qualité des opérations et de la relation client de l'activité titres et dépositaires de la BIAT. Ce prix montre l'efficacité du processus d'amélioration de cette activité ainsi que la performance continue de la BIAT.

Ces reconnaissances internationales honorent la BIAT et appuient son ambition de développement continu et à tous les niveaux pour se hisser aux standards internationaux.



Ahmed 1^{er} le bey réformateur et ses sujets



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

En Tunisie beylicale, comme dans tous les pays où durant des siècles domina le despotisme oriental l'introduction, au cours du XIX^e siècle, de mesures de réformes et de modernisation imposées à une société et une économie archaïques aboutit à une perturbation des équilibres anciens due aux difficultés financières d'un Etat engagé dans des réformes au coût supérieur aux capacités fiscales, ce qui conduisit tout droit à l'augmentation et à la multiplication des impôts, à leur affermage, aux exactions et à la corruption. La mémoire collective tunisienne entretient – souvent avec excès – le souvenir du règne certes exécrationnel de Sadok Bey (1859-1882), dernier prince régnant d'avant le protectorat. En réalité, la spirale des réformes ruineuses, de la spoliation et de la répression se met en place – ou à tout le moins s'amplifie dangereusement – dès le règne d'Ahmed 1^{er} Bey (1837-1855).

Cette période elle-même commença d'ailleurs sous de mauvais auspices puisqu'elle héritait des dettes considérables accumulées à partir du règne de Hussein II Bey (1824-1835) suite à la fameuse affaire de l'huile. En effet, l'Etat impécunieux vendit par anticipation à des négociants européens la récolte d'olives qui malheureusement vint à manquer deux années de suite, obligeant le Bey à rembourser des sommes considérables à ses créanciers, à imposer des contributions importantes aux caïds du Sahel [la plus importante oliveraie, à l'époque], lesquels « nous dit l'historien Ahmed Ben Dhiaf, secrétaire de la chancellerie du Bardo et contemporain des événements, se saisirent de l'argent de leurs administrés comme si c'était leur bien propre ».

C'est dans cette atmosphère qu'Ahmed Bey, succédant à son père Mustafa, monta sur le trône le 10 octobre 1837, à l'âge de 31 ans. Dans l'exercice du pouvoir, il s'appuya prioritairement, selon la vieille conception orientale, sur la caste des mamelouks, ces dignitaires de statut servile, ramenés enfants du Caucase mais aussi de Grèce. Ils étaient généralement mariés à des princesses et c'est ainsi qu'Ahmed avait pour beaux-frères Mustafa Khaznadar, futur Premier ministre, Mustafa Bach Agha, plus tard ministre de la guerre, et Mustafa Saheb Etabaâ, qualifié en raison de sa sagesse et de son pouvoir d'influence, de « *cheikh al dawla* ». Si les mamelouks tenaient le haut du pavé, il convient de rappeler cependant que les beys husseïnites eurent le mérite d'associer assez tôt des compétences autochtones à la gestion des affaires. C'est ainsi qu'existaient au Bardo, cœur battant de l'Etat husseïnite, d'influents personnages tunisiens (premier

■ Ahmed 1er Pacha Bey, gravure portant l'inscription : « le mouchir [dignité de maréchal décernée par le sultan], possesseur du Royaume tunisien » Publiée dans le journal l'illustration de Paris lors de la visite du bey en France



secrétaire comme les bash kâtib Lasram et secrétaires particuliers du bey comme notre Ahmed Ben Dhiâf et de titulaires de fonctions militaires et de sécurité (comme le bâch hânba). Certains caïds gouverneurs et adjudicataires de grandes fermes fiscales se constituèrent en puissantes familles ayant un accès direct au souverain, telles les Al Jallûli de Sfax, les Ben

Ayed de Djerba ou les Belhâj de Bizerte. Les chefs des grandes tribus bédouines n'étaient pas en reste, et certains, auxquels le pouvoir conférait des titres officiels, avaient leurs entrées au Bardo. La cour comptait aussi des Tunisiens de confession israélite à qui l'on confiait la comptabilité générale à l'exemple de Youssouf Bîchî sous les règnes de Hussein, Mustafa et Ahmed, et

plus tard du puissant Nessim Chammâma, caïd des juifs.

Mais revenons à Ahmed 1er. Curieuse personnalité que celle de ce prince à la fois très oriental dans sa conception du pouvoir et dans sa culture, et dans ses rêves de grandeur à l'euro-péenne. Nul autre que lui, en effet, ne fut si attaché au culte des saints et à la vénération des chérifs, descendants du Prophète. Sa piété évidente et ostentatoire s'exprimait en diverses occasions. C'est à lui que les Tunisiens doivent jusqu'aujourd'hui le faste donné, à partir de 1841, à la célébration du Mould. Simultanément, – comme son homologue le pacha d'Egypte, comme le sultan lui-même - il manifesta très tôt son souci de moderniser son pays. L'histoire a retenu son côté réformateur ou, à tout le moins, son souci d'engager son Etat sur la voie de la modernité. C'est ainsi qu'il décréta, en février 1840, la réorganisation de la mosquée-université de la Zitouna et établit, dans la foulée, l'égalité entre oulémas malékites et hanéfites. A partir de cette réforme, l'enseignement devint officiel et ses lauréats sanctionnés par un diplôme beylical. Il enrichit cette vénérable institution en fondant une bibliothèque universitaire supplémentaire (Al Ahmadiya). Son décret de janvier 1846 portant abolition de l'esclavage des Noirs fut une décision historique en termes de dignité et de droits humains.

Cette volonté réformatrice, en quelque sorte stratégique, péchait cependant par ce qu'elle avait de tronqué, dans la mesure où tous les efforts du bey étaient orientés non pas en direction de la société ni de l'activité économique, ni de la connaissance et de l'enseignement, mais de la création d'une armée

■ Manufacture de draps sur la Medjerda à Tébourba



organisée à l'européenne. Preuve que, dans son esprit, la modernisation était en fait une manière de donner une nouvelle vigueur au pouvoir despotique sans se soucier de réformer en profondeur l'Etat dans ses rapports avec la société. On est donc dans une logique tout à fait différente de celle du despotisme éclairé d'une Catherine II de Russie ou d'un Frédéric de Prusse ; ni même

de celle des sultans qui, à l'ère des Tanzimat (1839-1876), souhaitaient introduire des réformes institutionnelles, mais dans celle, toujours vivace, de l'autocratie orientale mise au goût du jour. Ce n'est pas l'archaïsme aux formes multiples des milieux citadins, ruraux ou tribaux ni la torpeur de l'économie qui interpellèrent le prince mais l'allure de son pouvoir, l'envie d'imiter

les monarques d'une Europe alors en plein essor.

Il se berçait de l'illusion, fondatrice de la modernisation à l'orientale, que la clé du progrès résidait dans une armée la plus nombreuse possible et organisée à l'européenne. En la matière, le véritable acquis fut la création le 5 mars 1840 d'une école militaire au Bardo dont il confia la direction à des militaires européens. Outre l'instruction militaire, cet établissement allait devenir le creuset de la pensée réformatrice. Il tenta aussi, mais sans succès durable d'introduire une économie industrielle liée à l'armée régulière telle que la création d'une manufacture de draps au Batân de Tébourba et une fabrique d'armes à la caserne de Bab Saadoun. Mais en matière de conscription, les résultats furent généralement catastrophiques.

Le prince, en effet, ne se préoccupait pas de la capacité du pays à supporter le fardeau des dépenses qu'exigeait la nouveauté. L'augmentation drastique des dépenses consacrées à l'armée régulière eut des conséquences dévastatrices sur le pays, l'Etat, l'économie et les sujets. De sorte que dès 1840, on créa de nouvelles fermes fiscales sur le savon, le commerce de l'huile, de nouveaux impôts. Le pouvoir imposa de nouvelles taxes et droits d'octroi. L'entretien de l'armée requérant sans cesse des moyens considérables, il fallut aussi créer de nouvelles fermes fiscales. La conséquence, au plan politique et social, fut l'exploitation éhontée des populations par les caïds-gouverneurs et des adjudicataires des grandes fermes fiscales. Les premiers mettaient un zèle brutal à collecter les impôts pour donner une preuve de leur dévouement



■ Caserne du 1er régiment (birinji alay) construite par Ahmed Bey et située au Morkadh, faubourg de Tunis, affectée sous le protectorat au 4e régiment de Zouaves sous le nom de caserne Saussier

au prince mais surtout pour prélever une part des sommes réunies en faisant « suer le burnous ». Les seconds s'arrachaient les grandes fermes fiscales (telles que le monopole des peaux et cuirs, du tabac, du savon, du commerce de l'huile, et diverses taxes), faisaient de la surenchère en attendant de se « dédommager » sur le dos des sujets. Caïds et fermiers d'impôts disposaient de prisons dans lesquelles s'entassaient les « récalcitrants ». Les spoliations prirent une telle ampleur que l'économie eut à en souffrir. Le découragement



■ Mahmoud Ben Ayed (1805-1880)
(tableau de Gleyre, lithographie de Lafosse)

des cultivateurs face aux exactions des agents du pouvoir et des fermiers aboutit rapidement à une réduction des surfaces emblavées. « On s'est mis à importer les grains, note Ben Dhiaf dans sa chronique, cependant que la liste administrative des henchirs « *abiadh-s* » [les terres céréalières en friche] ne cessait de s'allonger. » Pire encore, au Sahel et ailleurs, beaucoup d'exploitants, réduits aux expédients qui ne faisaient qu'aggraver leur endettement, furent ruinés. Le cas extrême de cette manière féroce d'exploiter les hommes au prétexte de servir l'Etat est celui de Mahmoud Ben Ayed. Ce fils d'une grande famille de dignitaires makhzen n'était pas le seul caïd et fermier d'impôts à agir de la sorte mais il fut le seul à jouir d'une confiance telle de la part d'Ahmed Bey qu'il commit toutes sortes d'abus dans une impunité totale. Pire encore, il sut susciter l'ire (bien entendu, intéressée de l'impécunieux pacha) à l'égard des puissants rivaux des Ben Ayed, les Al Jallûli, à un point tel que les frères Hassûna et Farhat furent contraints de se réfugier à Malte. Un membre de la famille Belhâj connut le même sort. On ne sait pas très bien ce qui explique cet aveuglement du prince mais il est possible que dès leur jeunesse, Ben Ayed sut entretenir l'affection et l'indulgence d'Ahmed par des « cadeaux » de prestige en espèces sonnantes et trébuchantes. Toujours est-il qu'il accumula une fortune considérable par le recours à d'infâmes procédés dont la fraude systématique lors de la collecte dans les silos à grains de l'Etat (Râbta), du dixième de la récolte. Par l'intermédiaire de ses employés, il ne faisait rien d'autre que tricher sur les quantités délivrées par les cultivateurs. Avec l'appui du bey, il avait affermé la perception de

cet impôt en nature et réussi, « selon des procédés scandaleux que seuls, écrit malicieusement Ben Dhiaf, les Tunisiens, habitués à toutes sortes d'exactions, peuvent croire à la réalité de tels méfaits. ». Dans toutes les fermes fiscales dont il avait obtenu l'adjudication, les détournements au détriment de l'Etat étaient systématiques. Plus tard, en juin 1852, sentant le vent tourner, Mahmoud quitta le pays (chose extraordinaire, avec la bénédiction du bey), obtint à Paris la nationalité française et porta sans vergogne plainte contre le gouvernement tunisien en réclamant le paiement de cinq millions de piastres !

Enfermé dans son obsession d'une armée moderne et nombreuse, Ahmed Pacha Bey couvrait les exactions des caïds et fermiers à la stupéfaction des oulémas. C'est ainsi qu'Ibrahim Al Riahi, grand mufti et imam de la Grande mosquée, dénonça plus d'une fois ces abus, en chaire ou directement au souverain. Aussi l'historien Leon Carl Brown, spécialiste de la période, a-t-il raison d'écrire que sous le règne d'Ahmed Bey, l'Etat était, par le biais de la ferme des impôts, le marché des hommes d'affaires comme les caïds territoriaux et fiscaux. Le prince avait d'autant moins d'excuses qu'à l'instar de ses aïeux, il connaissait parfaitement le pays, ses ressources limitées, le mode de vie rustique de ses tribus pour avoir naguère sillonné le pays à la tête du Camp volant (mhalla). Ce qui est assez extraordinaire, c'est que le même Ahmed, qui présentait dans sa correspondance au sultan les arguments les plus solides quant à l'impossibilité du beylik de Tunis de verser un tribut annuel au gouvernement impérial à cause de la médiocrité de ses ressources,

■ Vue ancienne des ruines de la cité beylicale de la Mohamédia. Exemple de dépense somptuaire voulue par Ahmed 1er



occultait complètement cette réalité quand il s'agissait d'engager des réformes coûteuses.

Son obstination à maintenir le même nombre de soldats malgré le surendettement de l'Etat aggravait le caractère irrationnel de ses décisions. Lors du choléra de 1849, certains régiments ayant été décimés, il décida de faire enrôler des hommes des environs de Béja et Siliana. Ses conseillers tentèrent de l'en dissuader en lui rappelant que ces régions avaient été particulièrement touchées par l'épidémie et que l'agriculture manquait de bras. Rien n'y fit et les malheureux, arrachés à leur famille en détresse et à leurs champs, vinrent combler inutilement les places laissées vacantes par les victimes du fléau.

Malgré toutes les vicissitudes, la nouvelle armée régulière donna-t-elle au moins naissance à un esprit de corps ? Probablement oui dans le milieu des élèves officiers de l'école du Bardo et sans doute d'une manière plus générale au sein des régiments qui comptaient des officiers turcs de Tunis mais



■ Insignes des grades militaires. Ceux des officiers généraux et supérieurs étaient, au temps d'Ahmed 1er, en or et diamants! . Son successeur Mhammed Pacha, plus réaliste, les fit remplacer par des insignes ordinaires

■ Le lieutenant-colonel (kaim makâm) Mohamed Denguezli de l'armée régulière tunisienne (in Henri Hugon, Les emblèmes des beys de Tunis, Paris, 1913)



aussi d'Alger et de Tripoli installés dans la régence et des officiers autochtones. Toutefois, l'ambiance dans les casernes n'incitait pas à l'émergence d'un tel esprit. Certains officiers, confondant service militaire et exploitation des soldats pour leur usage personnel, les traitaient avec rudesse et mépris.

Et d'une manière générale, on confondait rigueur et cruauté. En 1849, des réguliers *zwâwas* qui s'étaient mal positionnés furent insultés et un des leurs giflé par leur officier qui courut se plaindre au bey pour leur «insolence». Craignant le pire, ils se réfugièrent dans leur foyer mais finirent par être conduits devant le bey qui ordonna d'exécuter six d'entre eux séance tenante. En août 1851, une vague agitation des marins est signalée à bord d'une frégate ancrée à La Goulette. Le bey, informé, ordonna évidemment sans enquête préalable de fusiller sur-le-champ huit infortunés matelots.

Alors que retenir de positif de l'ère d'Ahmed Bey (mort à 48 ans, le 30 mai 1855) ? La création de l'école du Bardo eut deux aspects constructifs. D'abord, la constitution d'un corps d'officiers rompus aux méthodes modernes et qui allaient plus tard faire leurs preuves pendant la guerre de Crimée. Ensuite, cette école fut le creuset de la pensée réformiste que tentera d'appliquer plus tard l'élève le plus brillant de la première promotion, le général Khérédine (Premier ministre de 1873 à 1877). Rappelons aussi sa décision historique d'abolir l'esclavage, et la réforme de l'enseignement à la grande mosquée. Il faut aussi souligner son attachement à l'autonomie tunisienne malgré une allégeance toujours affirmée – quoique parfois tendue – à l'égard de son suzerain, le sultan-calife.

Le souci d'Ahmed Pacha Bey de faire de son pays un Etat moderne et fort était sincère. Toutefois, replacée dans le contexte régional marqué par la présence française en Algérie, la politique beylicale

(non seulement sous le règne d'Ahmed mais depuis 1830 et durant tout le restant du siècle) bénéficia davantage à la France qu'à notre pays. C'est vrai que cette sorte de reconnaissance tacite d'une protection diplomatique française a sans doute épargné à la régence de Tunis le sort de l'Algérie et lui a donné un «*sursis*» de quelque cinquante ans avant de subir l'occupation dans un contexte international différent. Le cas n'était pas unique. Tous les Etats non occidentaux, l'Empire ottoman en tête, eurent à pâtir des effets pervers des politiques de réformes et de modernisation conduites cahin-caha par des pouvoirs empêtrés dans leurs conceptions archaïques, appuyés sur des économies atones et des sociétés fourbues. L'exercice du pouvoir continuait d'être celui de toujours, c'est-à-dire les décisions intempestives, la répression fiscale, l'incitation à la corruption des fonctionnaires. Le corollaire tragique de cette politique de modernisation fut l'amplification de la corruption, l'accroissement des exactions pour un résultat non seulement limité mais surtout annonciateur des calamités politiques, économiques et financières qui, dans la seconde moitié du XIXe siècle, frappèrent une Tunisie meurtrie. A plus long terme, l'exploitation éhontée des populations, la corruption généralisée, le vol sans vergogne des recettes publiques au nom de la modernisation fallacieuse du pays – en fait de son armée – ont aggravé de manière durable – et au-delà du règne d'Ahmed – la méfiance des sujets à l'égard de l'Etat d'une manière générale et des réformes en particulier. ■

Med.A.B.A



■ Manuel d'éducation physique traduit en arabe à l'usage des élèves officiers de l'école du Bardo

Le caractère fondamentalement inégalitaire de la société romaine*

La société romaine était constituée d'un ensemble de groupes sociaux distincts, séparés par une ligne de démarcation à dominante juridique, économique ou sociale. Chaque individu, dans la cité comme dans l'Empire, appartenait à un groupe dont les droits et les devoirs, dans la hiérarchie sociale, étaient strictement codifiés. De même, chaque groupe situait ses membres selon une hiérarchie qui tenait compte de la naissance, de la fonction et de la richesse. Pline le Jeune (Epistulae, IX, 5), à l'instar des élites politiques et intellectuelles, défend et justifie ce caractère inégalitaire, dans ces conseils à un proconsul, parmi ses amis: *«En obligeant les plus honorables, tu seras aimé des petits et, en même temps, estimé des premiers (de la société)... Maintiens les discriminations liées aux ordres et aux dignités : rien n'est plus inégal que cette égalité même, qui prétend confondre, bouleverser, mélanger ces différences.»*



• Par Ammar Mahjoubi

L

es plus nettes, parmi ces discriminations, étaient sans doute dues aux ségrégations juridiques. Dans un article paru en 1961 (Vie de Trimalcion, Annales ESC, 213-247), Paul Veyne avait montré que deux sociétés, juridiquement distinctes, cohabitaient dans le monde romain: d'une part celle des ingénus, c'est-à-dire des individus de naissance libre et, de l'autre, celle des esclaves et des affranchis. Une coupure profonde séparait ces deux sociétés qui, en vertu du statut juridique, n'étaient pas superposées, mais vivaient parallèlement; chacune avait sa propre hiérarchie, la seconde copiant les classements hiérarchiques de la première, avec cependant un décalage dû à la servitude. Alors que nombre d'affranchis, ou même d'esclaves, jouaient un rôle économique, social

ou administratif important, la tare servile, que n'effaçait point l'affranchissement, leur interdisait l'accès à l'honorabilité et les maintenait en marge du corps social. Par contre, bien des ingénus n'avaient guère un niveau de vie supérieur à celui de beaucoup d'esclaves ou d'affranchis, et leur poids social était inexistant, mais même classés parmi

les «*humiliores*», ils étaient partie intégrante du corps civique, en raison de leur condition juridique.

Dans la société des affranchis et des esclaves, ces derniers étaient, selon le droit, à la fois des personnes et des objets. En tant que personnes, ils avaient un statut, mais en qualité d'outil parlant (*instrumentum vocale*), ils n'étaient que des biens, objets de cessions, conformément aux mêmes

*Source principale : la synthèse de François Jacques dans le manuel de la «Nouvelle Clio» sur «Les structures de l'empire romain».



procédures juridiques que les immeubles et les biens-fonds. Ils faisaient partie de la «*familia*», terme qui signifiait aussi bien le groupe familial que l'ensemble des biens de la famille. L'affranchissement n'effaçait nullement cette appartenance, car une fois libérés de la servitude, on leur donnait le nom de famille de leurs anciens maîtres devenus leurs patrons. Le code de la morale sociale, garanti par la loi, imposait à l'affranchi un ensemble d'obligations, depuis la déférence (*reverentia*) due aux patrons, jusqu'aux prestations de services pendant quelques journées de travail (*operae*). La coutume sociale maintenait les enfants de l'affranchi dans l'orbite familiale du maître

ancestral, et seul le décès du patron et de ses descendants rendait l'affranchi et sa descendance véritablement indépendants.

Dans les villes, les esclaves partageaient d'ordinaire la vie quotidienne de la plèbe urbaine ; mais leur intégration dans les groupes civiques était très restreinte, limitée à quelques collèges ; et ils pouvaient aussi bénéficier de certaines largesses, de certaines distributions collectives. Mais même affranchis, l'ordre décursional, celui des notables de la cité, leur était totalement fermé, car l'affranchissement ne leur donnait accès ni aux élections du sénat local, ni à celles des magistratures. Tout au

plus pouvaient-ils bénéficier d'un décursionat honoraire (*ornamenta*), qui leur permettait de partager les signes extérieurs de dignité avec les «*honestiores*». Pour autant, certains affranchis pouvaient acquérir ascendant et influence, tel ce L. Licinius Secundus, l'affranchi d'un ami de l'empereur Trajan, auquel avaient été dédiées pas moins de vingt-et-une bases de statues. Mais nonobstant cette débauche d'honneurs, preuve de son poids social, la seule dignité qui lui était permise était celle de «*sévir augustal*», membre de l'ordre des «*augustales*», chargés du culte impérial, seule et unique voie ouverte aux affranchis pour jouer un rôle officiel dans la cité.

Seul l'empereur pouvait effacer juridiquement la tâche d'une extraction servile. Il pouvait, en effet, concéder aux affranchis les anneaux d'or, symboles de l'ordre équestre, qui leur permettaient d'être classés juridiquement parmi les ingénus, mais sans une intégration effective dans l'ordre des chevaliers, ni une abolition totale du statut d'affranchi. Les plus favorisés pouvaient aussi bénéficier de la «*restitutio natalium*» qui, exceptionnellement, accordait à l'affranchi une naissance libre et effaçait toute trace de son extraction servile, lui permettant ainsi de devenir, à part entière, membre de l'ordre équestre. Seuls quelques proches de la cour impériale avaient été en mesure de profiter de ce règlement occasionnel.

Quelques témoignages, parmi les plus optimistes, considèrent que l'esclavage n'était qu'une condition transitoire, dont on pouvait se libérer par l'affranchissement, au prix d'une bonne conduite. Cicéron, par exemple, écrivait: «*Nous avons attendu six ans la liberté, plus longtemps que ne le font les captifs actifs et honnêtes*» (Philippiques, VIII, 32). Mais à l'inverse, nous savons que l'esclavage pouvait aussi résulter, juridiquement, de la condamnation d'un ingénu ; la forme d'aliénation la plus connue, dans ces conditions, était la servitude pour dettes, «*l'additio*» qui était une adjudication proche de la servitude. En recevant les différents types de travailleurs agricoles, au milieu du I^{er} siècle avant le Christ, le rhéteur Varron cite «*ceux que nous appelons «insolvables» et qui, actuellement, sont nombreux en Asie, ainsi qu'en Egypte et en Illyricum*» (Varron, I, 17,2). Et même si, un siècle plus tard, l'esclavage pour dettes n'existait plus, Columelle mentionne néanmoins des citoyens «*liés*», travaillant avec des esclaves dans les grands domaines; offrir sa force de travail continuait

donc à être le seul moyen de rembourser un prêt.

De façon générale, l'affranchissement des esclaves était plus facile dans les villes. Les textes anciens et les inscriptions montrent que la majorité des affranchis étaient des artisans, des employés de commerce ou des domestiques de la «*familia urbana*». Plus difficile était l'émancipation des ruraux car, pour la plupart, ils n'avaient ni culture, ni spécialisation et se trouvaient, de surcroît, dans l'impossibilité d'épargner pour se racheter. Juridiquement existaient trois formes d'affranchissement : par le cens, lorsque le maître autorisait son esclave à s'inscrire sur les listes des censeurs, les magistrats chargés des recensements; une fois inscrit, l'esclave était en passe de devenir citoyen. L'esclave pouvait aussi accéder à l'ingénuité par la procédure de la vindicte, lorsqu'il était «*revendiqué en liberté*» par une tierce personne et que son maître renonçait à le retenir. La troisième forme et la plus fréquente était l'affranchissement par testament du maître défunt, qui pouvait aussi, de son vivant, libérer son esclave grâce à une «*manumission informelle*».

Habituellement, les Romains avaient une représentation binaire de la société; et à la dichotomie entre esclaves et ingénus, s'ajoute la partition de ces derniers entre «*honestiores*» (les «*honnêtes gens*») et «*humiliores*» (les humbles). Par leur naissance et leur fortune, par leurs mœurs, leurs vertus et leurs caractères, les premiers remplissaient, pensait-on, les conditions pour diriger. Par contre, les humbles, appelés aussi «*plebei*», «*tenuiores*» étaient considérés, par leur naissance et leurs activités, inaptes aux responsabilités ; légitime était donc leur dépendance, tant sociale que politique. Cette vision ne pouvait induire que le mépris et la méfiance;

justifier la répression la plus dure en cas de troubles et, à l'inverse, entraîner parfois un comportement paternaliste. Deux types de peines étaient prévus, à partir du II^e siècle, pour un même crime, selon le rang social des coupables : l'exil ou la relégation remplaçaient les travaux forcés pour les «*honestiores*», qui échappaient aussi à la torture et aux peines infamantes comme la flagellation, la mise en croix ou la gladiature. Mais alors que sous la République, ces peines étaient réservées aux esclaves et aux non-citoyens, elles furent infligées aux citoyens humbles dès l'avènement de l'Empire et, surtout, à partir du II^e siècle; irrévocablement et jamais les citoyens romains ne furent traités sur un pied d'égalité.

Deux ordres nobiliaires étaient au faite de la hiérarchie sociale : les clarissimes, membres de l'ordre sénatorial, et les chevaliers, membres de l'ordre équestre. Les notables des cités, membres de l'ordre décurional, étaient aussi classés parmi les «*honestiores*», ainsi que les vétérans des légions et, à un moindre degré, les militaires. Ces ordres romains, à la différence des classes sociales, étaient des divisions définies par l'Etat et dotées, chacune, d'un statut spécifique. La participation à la vie publique était une obligation, au moins potentielle, pour leurs membres, avec une contrepartie constituée par des honneurs, des marques de dignité officiellement reconnues.

Seul l'ordre sénatorial bénéficiait d'une transmission héréditaire de son statut. Aux 600 sénateurs s'ajoutaient ainsi leurs femmes et leurs descendants en ligne masculine, sur trois générations, soit en tout, quelques milliers de personnes. Seul l'empereur pouvait donner accès à l'ordre ; mais il ne pouvait assurer l'entrée au Sénat, qui restait subordonnée à l'élection parmi

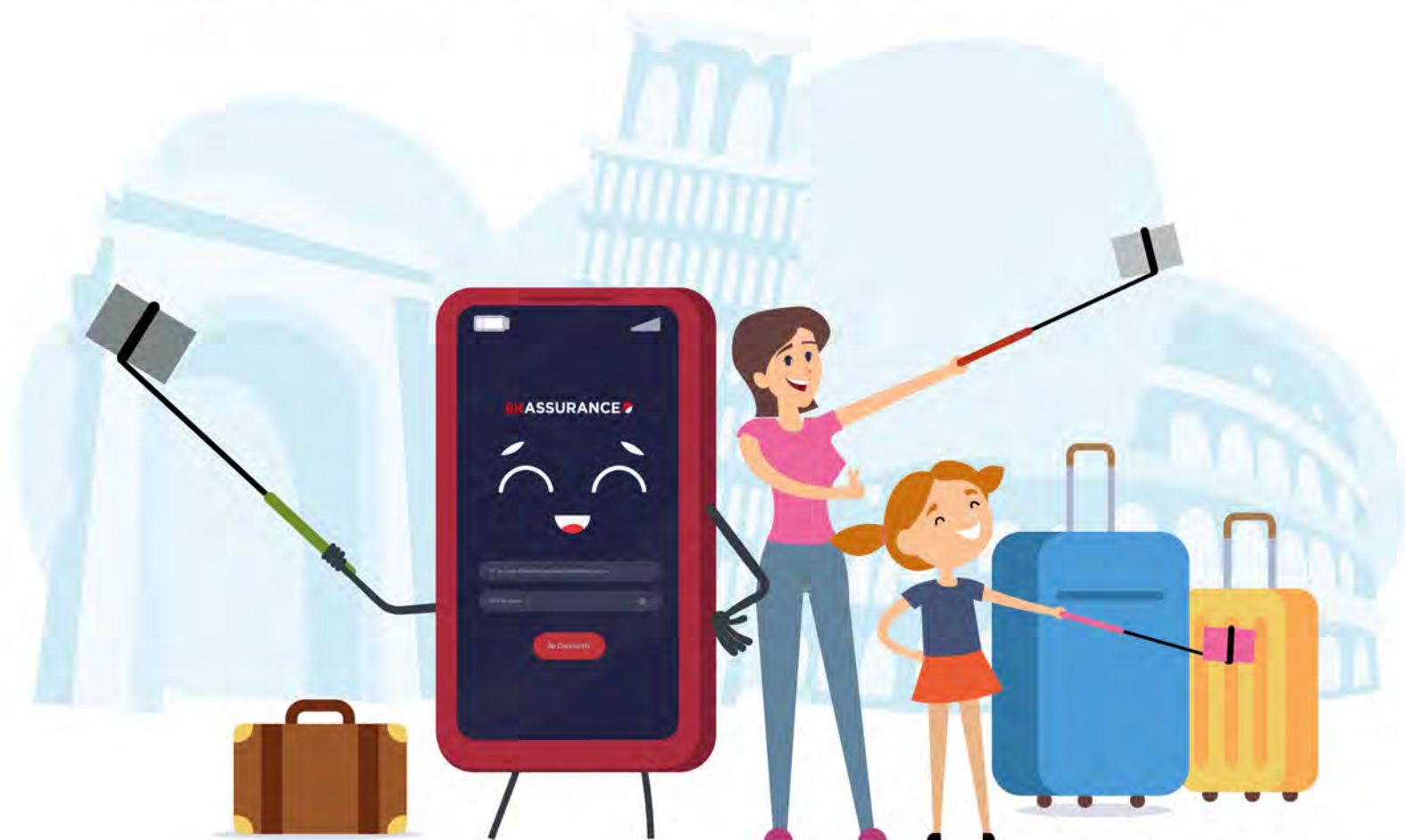
VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC L'ASSISTANCE VOYAGE VIA WININTI

100% en ligne

Payez sur Wininti

Votre protection
en quelques clics

- SOUSCRIVEZ EN LIGNE
SANS AVOIR À VOUS DÉPLACER
- IMPRIMEZ VOTRE ATTESTATION
DEPUIS L'ESPACE WININTI




SSANGYONG
DRIVEN BY YOU

The power
of Authenticity



The very new PICK UP

M U S S O

www.ssangyongtunisie.com

 SsangYongTunisie.Officielle



TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151



les questeurs, la première parmi les fonctions du cursus sénatorial. Un cens minimum d'un million de sesterces, fixé par Auguste et jamais réévalué, était aussi exigé pour l'intégration à l'ordre, que matérialisait le port d'une tunique ornée d'une large bande pourpre (laticlave). Avec le titre de clarissime, étendu aux femmes et aux enfants des sénateurs, s'ajoutaient des privilèges : jugement par le Sénat, exemption des charges municipales dans les cités d'origine, places d'honneur dans les lieux de spectacle. Des prohibitions étaient aussi censées préserver la dignité de l'ordre, qui interdisait le mariage avec une affranchie ou une comédienne, la participation active aux spectacles ...

La structure de l'ordre équestre, second en dignité nobiliaire, était différente. L'anneau d'or distinctif des chevaliers était réservé aux citoyens romains de naissance libre depuis les grands parents, et dont la fortune était supérieure à 400 000 sesterces. Il était réservé aux seuls hommes, y compris parfois des adolescents. Mais la simple possession du cens n'était pas suffisante, car l'entrée dans l'ordre relevait de la seule décision impériale

et n'était pas légalement héréditaire. L'empereur pouvait également dégrader le chevalier indigne, et les prohibitions déjà mentionnées concernaient les deux ordres nobiliaires. L'appartenance à l'ordre permettait au chevalier d'orner sa tunique d'une bande de pourpre étroite (angusticlave), de disposer de sièges réservés au théâtre, mais il n'était pas dispensé, comme les sénateurs, de ses devoirs envers sa cité. Malgré les difficultés pour évaluer le nombre des chevaliers, on a proposé, pour le I^{er} siècle, le chiffre de 20000, qui avait sans doute augmenté avec la désignation d'un nombre important de provinciaux.

L'ordre décursional, celui des notables, n'était pas situé, comme les deux ordres nobiliaires, au niveau de l'Empire. La «dignitas» du décursion s'affirmait seulement dans sa cité, et s'étendait à l'ensemble des membres, dans tous les conseils municipaux de l'Empire. L'intervention de l'empereur pouvait intercéder pour la nomination d'un conseiller municipal, qui ne ressortait cependant qu'aux cités, et à elles seules. Les marques extérieures de la dignité

des «*décursions*», de la notabilité des conseillers municipaux, étaient la «*toge prétexte*», le siège honorifique (bisellium), et, les places réservées au théâtre ; ils pouvaient aussi avoir le droit à une dérivation de la conduite qui, dans la cité, distribuait l'eau publique. Cette honorabilité spécifique était étendue à leurs descendances comme à leurs ascendants, sans que le décursionat fût héréditaire.

La proportion de ces «*honetiores*» dans les cités était variable. Dans les petites villes, elle pouvait atteindre le 1/10 e du corps civique ; mais dans les villes moyennes, entre 15 et 20 000 habitants, leur pourcentage n'était pas plus de 2 à 3% et ils n'étaient plus qu'une infime minorité dans les grandes villes. Plus la cité était importante, plus ses notables s'apparentaient à une aristocratie locale, proche des deux ordres nobiliaires de l'Empire ; d'autant que la plupart des chevaliers étaient issus du corps décursional de leur cité. Dans leur ensemble, sénateurs, chevaliers et décursions, tous ces «*honnêtes gens*» étaient, semble-t-il, moins d'un million dans tout l'Empire. ■

A.M.

STB  BANK

اللي بـ **Clic** تخبييه،
بـ **Clic** تتهنني عليه



DigiEpargne



DigiEpargne
من باقة STB Direct



mg

J'aime

LA GAMME DE PRODUITS
DE QUALITÉ
DÉVELOPPÉE PAR LES EXPERTS

mg



 mg
أعز حاجة عندك ... كل يوم

Les grands patrons tunisiens sont-ils tous inspirants ?

Il les fréquente depuis plus de 30 ans, de près ou de loin, en tant que directeur du mensuel *La Revue de l'Entreprise*, les observant, recueillant leurs témoignages. Mokhtar Zouari est bien placé pour dresser le portrait de ceux qui l'ont particulièrement marqué. Sous le titre *Les patrons tunisiens, les secrets de seize leaders inspirants*, il nous offre, sur plus de 500 pages, plus qu'une galerie de portraits, une analyse transversale du management et du leadership.



Les patrons tunisiens, les secrets de seize leaders inspirants

De Mokhtar Zouari
Ed. M.Z. Communication,
2021, 512 pages, 60 DT.

Tout au long d'une première partie sur près de 100 pages, Zouari s'adonne au décodage des logiques de la dynamique entrepreneuriale en Tunisie. Sa grille d'analyse, croisant l'histoire, la sociologie, voire l'anthropologie, et nécessairement l'économie, s'emploie à répondre à l'ultime question: qu'est-ce qu'un patron ? C'est-à-dire un grand patron, celui qui non seulement développe une vision, la concrétise et la hisse au plus haut de la croissance et de la rentabilité mais aussi la redéploie sans cesse et veille à sa pérennité. Citant un grand nombre de penseurs qui dissèquent les entreprises et leurs chefs de par le monde, Mokhtar Zouari se retient de dessiner un portrait-robot, mais égrène des succès.

La deuxième partie du livre est celle de la galerie de portraits. L'auteur a choisi seize patrons qu'il a classés en quatre catégories. On trouve d'abord «*les fondateurs*» : Abdelwaheb Ben Ayed (Poulina), Béchir Salem Belkhiria (BSB), Mohamed Taoufik Elloumi (Chakira) et Hédi Bouchamaoui (HBS). Viennent ensuite «*les patrons de la deuxième génération*» : Tarek Cherif (Alliance), Mohamed El Fehry Mehrez (Ennadhafa), Ridha Charfeddine (Unimed), Hafedh Daoud (Eppm) et Jalloul Ayed (Vega). La troisième catégorie est celles des «*héritiers*

développeurs», comprenant Sofienne Sellami (MPBS), Chamseddine et Idris Mehrez (Ennadhafa). La quatrième et dernière catégorie est consacrée à deux «*entrepreneurs de la néo-économie*», Badreddine Ouali (Vermeq) et Anis Sahbani (Enova Robotics).

Mokhtar Zouari essaye de justifier son choix pour cette short-list. Mais sans trop s'y attarder, pensant sans doute à un tome 2, il se lâche avec délectation dans la restitution de la saga de chacun de ces champions. Du parcours d'entrepreneur combattant, il retient non les difficultés rencontrées, mais les solutions trouvées pour les surmonter. Zouari prend tout son temps pour explorer la vision fondatrice, la volonté déterminée, les sacrifices et les rebondissements successifs.

Bien documenté, multipliant entretiens directs et témoignages de proches, il nous fait souvent découvrir d'autres facettes peu connues des patrons inspirants retenus. Un livre qui se lit en leçon de vie, style de management et source de motivation. Zouari y a réussi. ■

CYBER-ASSURANCE

ANTICIPEZ L'IMPACT
DES CYBER-RISQUES!



Votre gage de sécurité pour :

- Couvrir l'impact financier des cyber-attaques
- Maitriser la gestion de crise suite à une cyber-attaque
- Assurer le maintien de votre activité

www.carte.tn



NOUVEAU
 commandez directement en ligne sur
www.leadersbooks.com
 Livraison gratuite

VIENT DE PARAÎTRE

LE LONG PROCESSUS DE LA TRANSITION

Espoirs, frustrations et résilience

35 DT
 seulement



Volume : 464 pages • Format : 15 x 21 cm

Bon de commande

Dix
 exemplaires
 et plus
30 DT
 (le livre)
 Offre spéciale

Moins de 10 exemplaires x 35 DT Total []

10 exemplaires et plus x 30 DT Total []

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [] [] [] []

Tel [] [] [] [] [] [] [] []

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

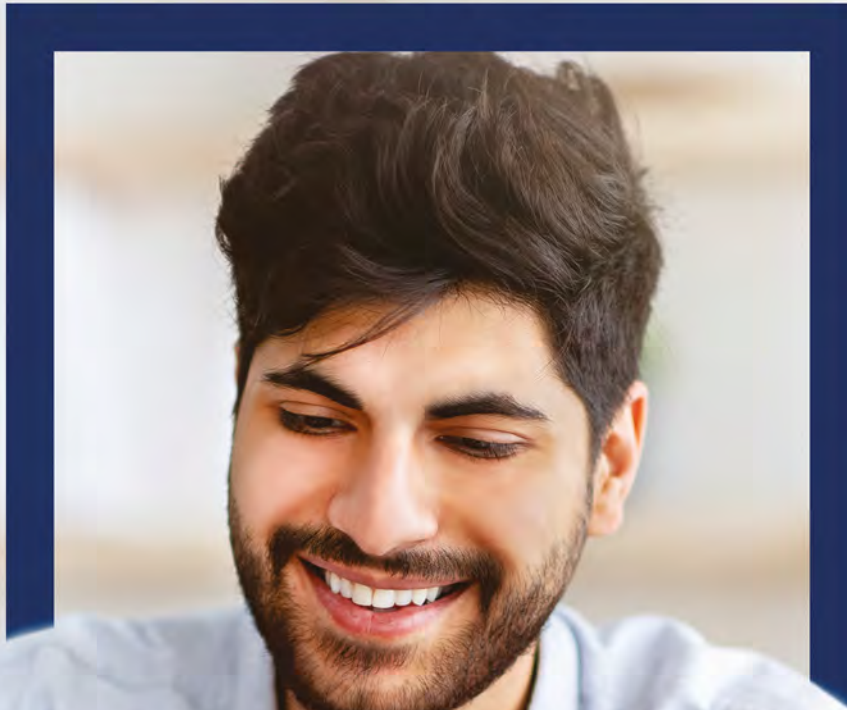
Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
 Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
 Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn



PACK BT- ETUDIANTS

**100 %
GRATUIT**

ÉTUDIANTS... UN NOUVEAU MONDE S'OUVRE À VOUS !



Bénéficiez gratuitement de :

- ✓ Un compte DE DÉPÔT
- ✓ Un accès BTNET
- ✓ Un accès BTMOBILE
- ✓ Une CARTE BANCAIRE

Les mille et un combats de Mokhtar Tlili

Sacré « Mokh » ! Irréductible. Depuis son très jeune âge, l'enfant terrible du football a fait de sa turbulence et de son franc-parler sa propre marque de fabrique. A près de 80 ans, qu'il bouclera le 10 octobre prochain, il a décidé de se confesser en livrant ses mémoires sous le titre évocateur de *Mon combat, les dessous du football tunisien* (Editions Sotumedia).

Sur près de 300 pages, Tlili fait ses propres louanges, raconte les coulisses du premier sport national, dresse des portraits parfois au vitriol de certains joueurs, entraîneurs et dirigeants, loue les uns, vilipende les autres, donne des coups de griffe, règle ses comptes. Un livre amusant qui se lit comme si on écoutait Mokhtar Tlili revisiter son parcours, raconter ses prouesses, réelles ou imaginaires.

En 19 chapitres, illustrés par un album photo bien fourni, on découvre la saga d'un enfant des faubourgs de Tunis, né rue Ibn-Khaldoun à Beb Mnara, féru de ballon rond, qui parviendra à se hisser au rang d'entraîneur national et international, conduisant des sélections nationales, remportant coupes et trophées. Au compteur, 53 ans de carrière footballistique, allant du 1er juillet 1967 à fin juin 2020, il est fier d'aligner un palmarès époustouflant de coupes, championnats et trophées, remportés en Tunisie, dans les autres pays du Maghreb, en Palestine et dans les pays du Golfe. Derrière chaque match, il y a toujours une histoire à raconter, une bataille à livrer, un combat à remporter. Mokhtar Tlili ne s'en est jamais privé.

Sa carrière est faite de séductions, de victoires, de défaites, de dérobades et de clashes. Pour recommencer.

Véritable mémoire du foot tunisien et arabe, Mokhtar Tlili raconte à sa manière l'épopée d'un temps aujourd'hui révolu. On savoure ses mémoires comme on aime son style. Peu importe la vérité, l'essentiel est de l'accompagner dans cette rétrospective captivante, hilarante, sans doute controversée. Tlili aura le mérite d'être jusque-là le seul à avoir consigné ses mémoires. Il ne cessera pas de nous surprendre..



• Mokhtar Tlili





Sculpture sur un minéral ancestral, le lapis specularis

Le musée du Bardo étant fermé, les amateurs d'œuvres exceptionnelles peuvent aller au magnifique musée archéologique de Sousse découvrir une merveilleuse exposition. Un artiste espagnol, Miguel Ángel, poète-sculpteur sur un matériau ancestral, le lapis specularis, qui remonte des grottes de la géologie des temps romains, déploie tout son art.




A

Ce minéral, constitué de gypse cristallisé très transparent qui peut être exfolié en fines feuilles à grande surface, a constitué une révolution dans la vie quotidienne des Romains. Il permettait, dans les résidences et les bâtiments publics, de fermer les fenêtres et les pièces ou les

péristyles avec des panneaux coulissants, ainsi que de mieux maintenir la température dans les bains ; il protégeait également les fenêtres des couchettes et était utilisé dans les petites serres ou les ruches. Mais il a également joué un rôle dans la vie symbolique, comme élément somptuaire ou magique, dans des rites tant bénins que malins.

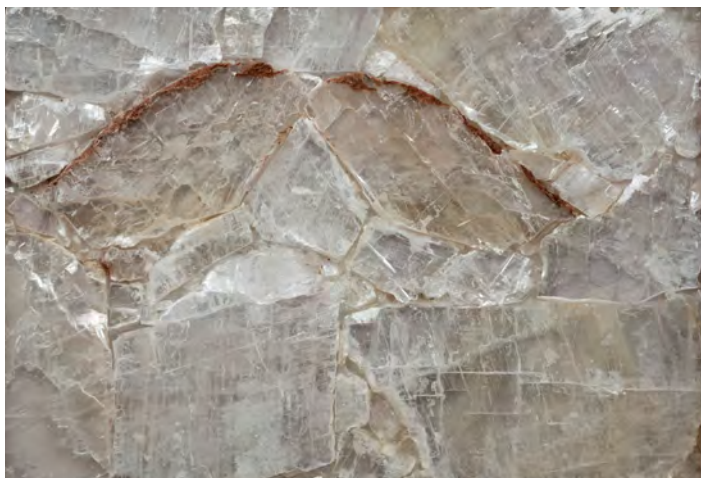
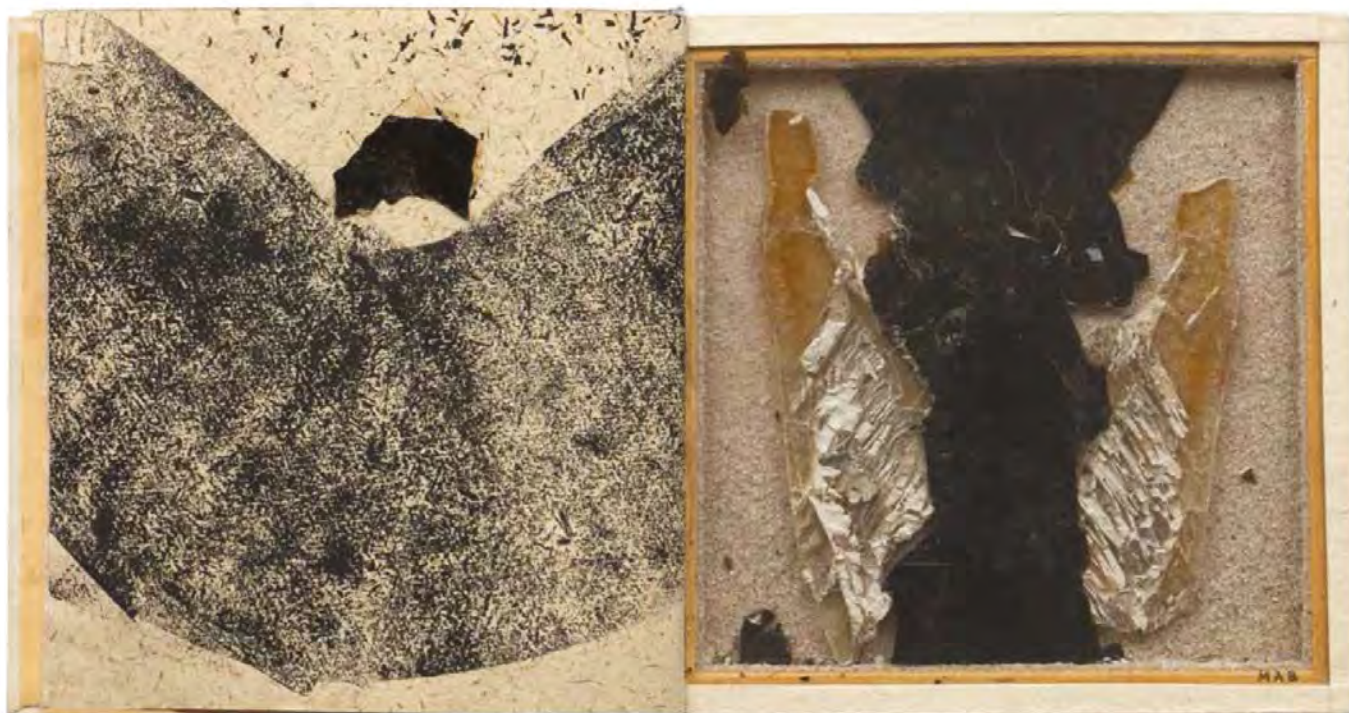
Si toutes les pierres translucides sont envoûtantes, le lapis specularis ou gypse séléniteux, le moins connu, est absolument magnifique. Encore plus lorsque le génie d'un grand artiste comme Miguel Ángel Blanco s'exprime avec talent et créativité. Il nous emmène au cœur de la terre, dans le noyau qui est plus intuitif que connu, celui du symbolisme et la poésie. Dans un ensemble de boîtes à livres qui font partie de sa Biblioteca del Bosque, il a recréé non pas tant leurs fonctions

pratiques que leurs usages rituels, avec une approche plus visionnaire qu'archéologique.

Sous la conduite de l'ambassadeur Guillermo Ardizzone García, l'ambassade d'Espagne à Tunis, l'Instituto Cervantes et l'Institut national du patrimoine sont bien inspirés en offrant aux visiteurs cette impressionnante découverte où un minéral millénaire se révèle au talent d'un grand artiste. 

*Date : Du 12 décembre 2021
au 14 février 2022*

Lieu : Musée archéologique de Sousse



Un récit palpitant de Kamel Jendoubi Comment la Tunisie a voté ?

Même ceux qui ont vécu au jour le jour tout le cheminement vers les élections, le 23 octobre 2011, de l'Assemblée nationale constituante, en seront surpris. L'essentiel leur a sans doute échappé. Le choix d'une Constituante et non d'un amendement de la Constitution de 1959, la décision de confier les élections à une instance indépendante que sera l'Isie, les tentatives de dévoiement de cette instance, le parcours du combattant jusqu'au scrutin et les lendemains de fête bien désenchantés : jeux, enjeux et making of. Qui mieux que Kamel Jendoubi, fondateur avec ses quinze «complices» de l'Isie et son premier président, pourrait le restituer?

Figure de proue de la gauche tunisienne, militant des droits de l'homme, il était rentré à Tunis le 17 janvier 2011, après 17 ans d'exil en France... Il savait qu'il allait vivre intensément une expérience des plus mouvementées, au cœur de la transition démocratique, sans pour autant réaliser d'avance l'ampleur de la tâche, relevant d'un quasi-miracle, qui sera la sienne. Ayant laissé du temps au temps, il revient, dix ans plus tard, sur ce vote historique du 23 octobre 2011. Dans un livre intitulé *La Tunisie vote. Récit d'un acteur engagé* qui vient de paraître aux éditions Nirvana, avec le soutien de la Fondation Friedrich-Ebert (FES), Kamel Jendoubi livre un témoignage précieux.

Plus encore, il y ajoute une série de mises au point qui réfutent tant de fausses idées colportées quant à ses relations avec Ennahdha, le Collectif du 18 octobre 2005, ses liens avec Béji Caïd Essebsi, son soutien à Mustapha Kamel Nabli, son entrée au gouvernement Habib Essid et son appel, après le décès de BCE, en faveur de la candidature d'Abdelkrim Zbidi.

Tout au long de son ouvrage, Kamel Jendoubi ne se contente pas du narratif,

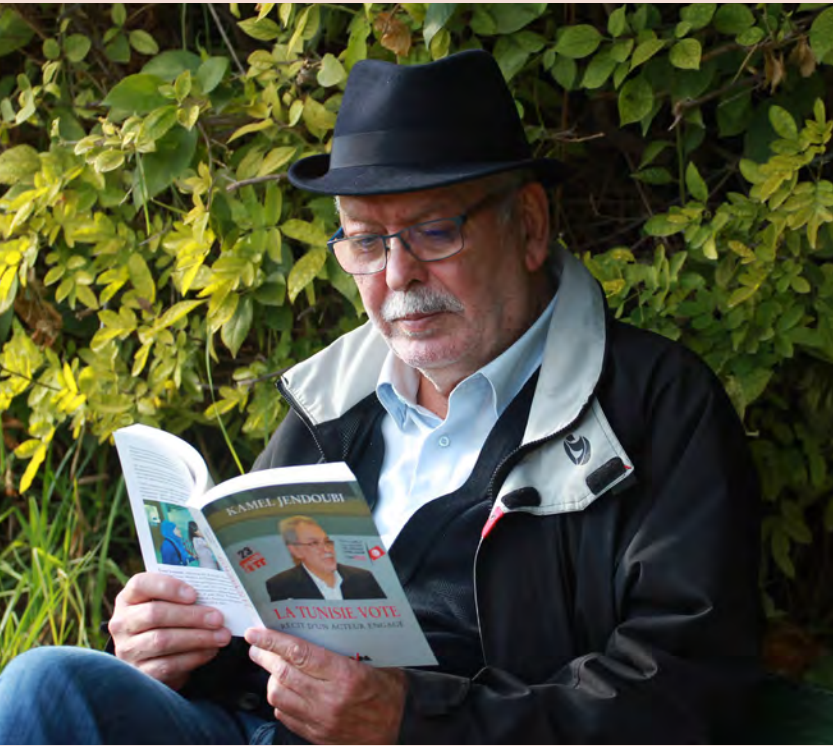
certes instructif, mais le jalonne d'interrogations, de questionnements, de mise en débat de tant d'incertitudes. Des questions clés, telles que celles relatives à la gouvernance de l'administration électorale (Isie version 2022 ou sans Isie), au mode de scrutin, au découpage électoral, au financement des campagnes, et autres, trouvent aujourd'hui une grande actualité.

«Je ne veux pas que l'oubli efface les premiers pas de notre peuple dans l'exercice de sa citoyenneté et dans le rétablissement de sa souveraineté, écrit Jendoubi en prologue. Je pourrais continuer à me cantonner dans un mutisme prudent et confortable, ou m'en tenir à une langue de bois lénifiante et stérile. Je choisis de prendre le risque de sortir d'une réserve qui a peut-être trop duré, quitte à m'exposer aux critiques, à commencer par celles qui visent à réduire au silence ceux qui ont eu le tort d'avoir essayé, et quelque peu réussi, là où d'autres ont organisé l'échec. L'état du pays étant ce qu'il est, je décide de m'exprimer».



La Tunisie vote. Récit d'un acteur engagé de Kamel Jendoubi
Éditions Nirvana,
décembre 2021, 240 pages





Quand les circonstances mènent à un destin imprévu

Quand je suis arrivé, le 17 janvier 2011, à l'aéroport de Tunis avec mon épouse Édith et nos deux enfants, Nejma et Marwan, je n'imaginai pas que les moments qui allaient suivre me marqueraient à jamais, encore moins que je m'engagerai dans une expérience inédite. Me présentant avec ma fiche d'entrée devant le policier chargé du contrôle des frontières, ce dernier a exigé - chose normale - que je présente mon passeport dont j'étais privé depuis 2000. J'ai alors appelé mon ami Mokhtar Trifi, alors président de la Ltdh, qui m'attendait derrière le portique séparant la zone de livraison des bagages du hall de l'aéroport et lui ai expliqué que le policier ne m'autorisait pas à passer malgré mes explications. De sa voix puissante, reconnaissable entre toutes, il m'a dit de venir à notre rencontre. J'ai alors entendu une foule crier «Libérez Kamel !». Puis les choses se sont précipitées.

Escorté par Mokhtar qui avait eu tôt fait de me rejoindre avec quelques amis, j'ai été littéralement projeté dans le hall sans en définitive être contrôlé alors que la foule entamait l'hymne national «*Humāt al-himā yā humāt al-himā / O Défenseurs de la Nation*». L'émotion était à son comble. Tentant de me frayer un chemin et de garder ma lucidité

(enfin, surtout, de retenir mes larmes de joie), embrassant mes proches (ma sœur Naïma, mes frères Sleh et Mehdi, mon neveu Aymen) et mes ami(e)s dont les visages se bousculaient devant moi. Ma joie fut encore plus grande quand j'aperçus, venus du Maroc, mon ami Driss El Yazami en compagnie de Amina Bouayache, présidente de l'Organisation marocaine des droits de l'homme, venus du Maroc et entourés de Khemaïes Chammari, Souhayer Belhassen, Khadija Cherif, Sana Ben Achour, Anouar Kousri, Ayachi Hammami, Hedhili Abderrahmane, Raouf Ayadi, Radhia Nasraoui, Hama Hammami, Sihem Ben Sedrine, Bassem Trifi et bien d'autres visages amis. Beaucoup venus la veille au soir avaient dû rebrousser chemin en raison du couvre-feu

La décision du report de la date des élections

La question de la date des élections de l'ANC fixée au 24 juillet 2011 s'est posée en des termes clairs, nets et précis: maintien ou report ? Tel était le dilemme. (...) Tard dans la soirée du 21 mai, la décision de reporter ces élections au 16 octobre 2011 a été adoptée à la majorité requise (et deux abstentions) une fois que ses membres eurent fait le constat que les conditions minimales pour démarrer le processus électoral n'étaient pas réunies, rendant de fait impossible le respect de la date du 24 juillet.

(...) Le 22 mai 2011 matin, je m'étais rendu au domicile du Premier ministre, à La Soukra, pour l'informer de la décision de la Commission centrale. C'était ma deuxième rencontre avec Béji Caïd Essebsi (BCE) mais la première avec le chef de gouvernement intérimaire qu'il était devenu. Il se montra prudent et parfois sarcastique, me rappelant l'engagement pris par le gouvernement à l'égard des partis politiques et aussi de nos partenaires internationaux. En homme averti qu'il était, il me dit sa crainte de voir les partis politiques lui faire «porter le chapeau» car le soupçonnant de vouloir rester au gouvernement alors qu'il n'avait accepté cette responsabilité que pour quatre mois. Au vu de ma détermination, il m'a finalement conforté et assuré de son soutien. Mais, selon lui, il restait à convaincre le président Foued Mbazza. Rendez-vous a été pris le lendemain, 23 mai 2011, au siège du gouvernement à La Kasbah en présence de Ridha Belhaj, secrétaire d'Etat (puis ministre délégué auprès du Premier ministre) et, si ma mémoire ne me trahit pas, d'un ou deux représentants de l'Isror. Le soir du 22 mai, je faisais mon «baptême du feu» médiatique avec une intervention à la Télévision nationale au journal du soir puis à la chaîne satellitaire El Jazeera, très suivie à l'époque.

La fin d'un tunnel

Le 23 octobre, à 6 heures du matin, je me suis dirigé vers l'école primaire proche de mon domicile aux abords du métro. Les équipes de l'Isie étaient déjà à pied d'œuvre, les forces de l'ordre et l'armée assuraient la sécurité à l'extérieur. Une sensation bizarre m'a traversé, un mélange d'appréhension, d'impatience et de joie, le sentiment que ce jour était la fin d'un tunnel de neuf mois autant que de plusieurs décennies, la fin d'une malédiction ayant figé l'image de mon pays et au-delà, celle des pays arabes, notamment dans un Occident cloîtré dans ses préjugés.

(...) Ce soir-là, j'ai eu la conviction que nous, Tunisiennes et Tunisiens, l'avions fait, et que ce jour représentait le début d'un chemin pour sortir du malheur et de cette malédiction qui avaient fait de nous un troupeau soumis. Les oiseaux de mauvais augure qui n'avaient cessé de prédire le chaos étaient moins bavards qu'à l'accoutumée. Ce jour-là, la Tunisie n'a pas sombré. Bien au contraire, elle s'est distinguée aux yeux du monde et a retrouvé sa dignité.

Mes rapports avec Ennahdha



Mes rapports avec Ennahdha remontent à 1986 pendant la campagne contre la peine de mort prononcée à l'encontre de Rached Ghannouchi et des dirigeants du Mouvement de la tendance islamique (MTI rebaptisé Ennahdha). Puis, durant la seconde

moitié des années 1990, dans le cadre des activités du Crlidht. En concertation avec les organisations françaises des droits de l'homme (Ligue française, Amnesty International, Action des chrétiens contre la torture, Cimade...), une action fut menée en direction des autorités françaises qui permit la régularisation de la situation administrative de plusieurs dizaines de personnes - pour l'essentiel membres et sympathisants d'Ennahdha qui vivaient depuis plusieurs années dans une totale insécurité juridique compte tenu de la politique complaisante des autorités françaises vis-à-vis du régime Ben Ali. Nous avons alors été amenés à recueillir les témoignages de personnes victimes des exactions du régime ou leurs proches. Les dirigeants d'Ennahdha ayant obtenu le statut de réfugiés politiques se tenaient coi et n'apparaissaient guère. Ceux installés à Londres ne pouvaient pas se déplacer dans les autres pays européens car étant sous le coup de mandats émis par Interpol.

(...) Au lendemain des élections du 23 octobre 2011, une délégation d'Ennahdha est venue sonder mes intentions et

me proposa de faire partie du gouvernement Jebali déjà déclaré candidat du mouvement pour le poste de chef de gouvernement. J'ai repoussé cette offre vigoureusement, leur rappelant l'engagement auquel ils avaient souscrit, celui d'achever les travaux de l'ANC dans un délai d'un an et d'organiser de nouvelles élections après l'adoption de la nouvelle Constitution. Il était donc indispensable de garder l'Isie qui, de l'avis quasi unanime, avait réussi la mission pour laquelle elle avait été créée. La suite a été racontée dans cet ouvrage.

Mes liens avec Béji Caïd Essebsi



La première fois que j'ai entendu parler de Béji Caïd Essebsi (BCE), c'est par le regretté Hichem Gribaa avec qui j'entretenais des liens étroits, notamment pour dénoncer la dérive autoritaire, népotiste et mafieuse de Ben Ali et de ses proches. Je diffusais

les informations que Hichem récoltait à ce sujet, notamment le fameux document des «sept familles qui pillent la Tunisie», un véritable pamphlet qu'il a rédigé avec l'aide de Hamadi Redissi.

Je dois à cette occasion leur rendre hommage. Meticuleux, Hichem Gribaa récoltait ses informations de plusieurs sources: hommes d'affaires, comme Kamel Letaief, et même des membres de sa famille, avec l'aide d'avocats tels que son ami Ezzeddine Mhedhbi ou d'autres tels que Taieb Laguil.

(...) Hichem me parlait de BCE comme étant un des animateurs «des destouriens démocrates», un regroupement qui, sous le couvert de l'anonymat, se distinguait par quelques communiqués diffusés sous le manteau. Plus tard, en 2009, j'ai lu son livre Habib Bourguiba, le bon grain et l'ivraie, publié à Sud éditions en 2009, livre que m'avait offert mon amie Souhayer Belhassen lors de sa visite, en avril 2009, à l'hôpital Gustave-Roussy où j'étais hospitalisé à la suite d'une troisième opération. J'ai vu BCE pour la première fois à la télévision, en famille chez lui, quand la chaîne de télévision privée Nessma lui a consacré une émission. L'homme comme ses propos avaient à l'évidence un impact. Puis je l'ai rencontré en chair et en os deux semaines avant qu'il soit nommé par Foued Mebazza à la primature le 27 février 2011. C'était par hasard, au siège de la Somaco détenue par les frères Letaief à La Soukra (banlieue de Tunis). Arrivé à mon rendez-vous avec Kamel Letaief, je l'ai trouvé aux



المصحة العامة للقلب و الشرايين بالبحيرة
CLINIQUE CARDIOVASCULAIRE
ET GENERALE DU LAC



مصحة ضفاف البحيرة
POLYCLINIQUE
LES BERGES DU LAC

VOTRE SANTÉ EST
NOTRE PRIORITÉ

صحتك هي أولويتنا

- IRM
- Chirurgie Générale
- Chirurgie Thoracique
- Chirurgie Traumatologique et Orthopédique
- Chirurgie Cardio Vasculaire
- Chirurgie Urologique
- Chirurgie Ophtalmologique
- Chirurgie ORL et Maxillo-Faciale
- Neurochirurgie
- Chirurgie Esthétique
- Médecine interne et Endocrinologie
- Neurologie
- Gastro-Entérologie
- Cardiologie
- Pneumo-Allergologie
- Radiologie, Echographie
- Scanner 64 barrettes
- Endoscopie digestive et Bronchique
- Exploration fonctionnelle respiratoire
- Urgence 24/24

Rue du lac de constance les Berges du lac - Tunis
TEL. : (+216) 71 960 000
FAX : (+216) 71 960 309 / 70 014 279
E-MAIL : polyclinique.lac@gnet.tn
www.polyclinique-lac.com



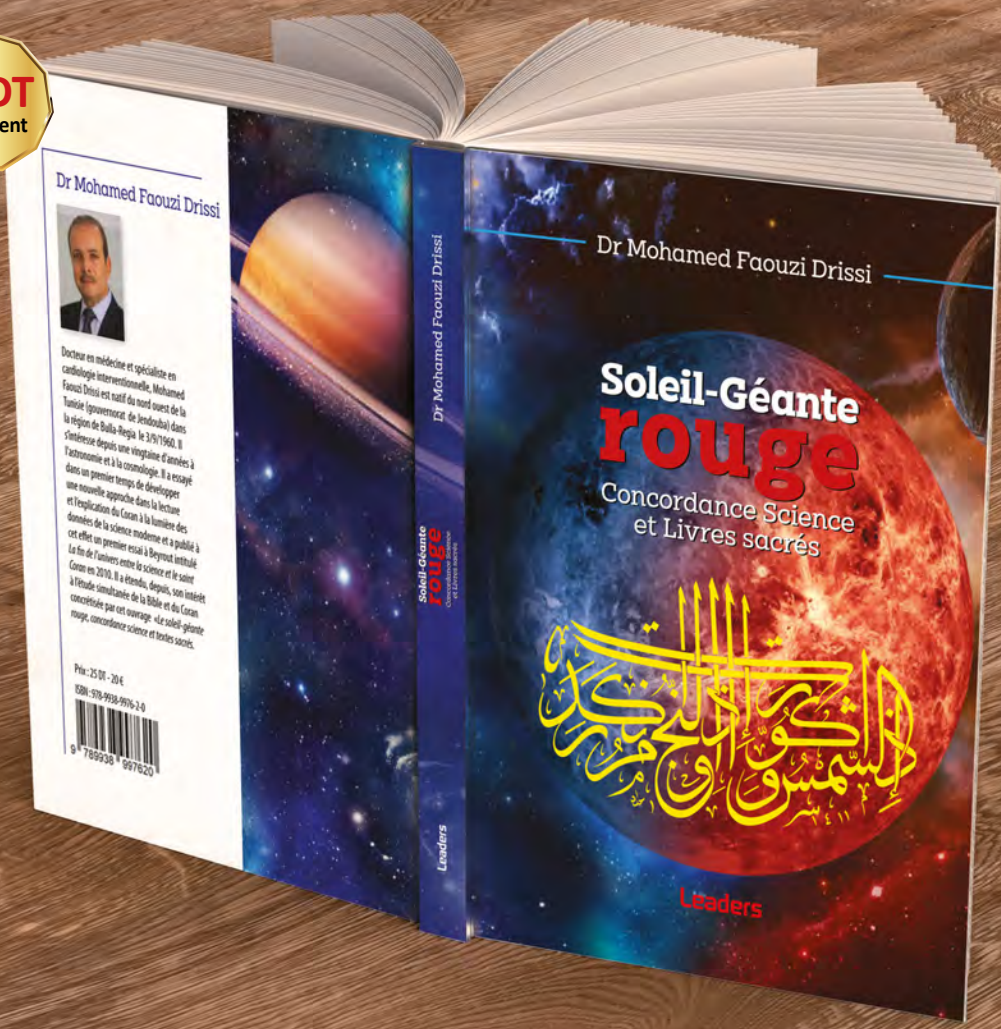
Dr Mohamed Faouzi Drissi

Soleil-Géante rouge

Concordance Science et Livres sacrés

NOUVEAU
commandez directement en ligne sur
www.leadersbooks.com
Livraison gratuite

28 DT
seulement



Volume : 220 pages • Format : 15 x 21 cm

Bon de commande

Moins de 10 exemplaires x 28 DT Total

10 exemplaires et plus x 23 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [][][][]

Tel [][][][][][][][]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

Dix
exemplaires
et plus
23 DT
(le livre)

Offre
spéciale

côtés de ce dernier. Après les présentations, on a brièvement échangé sur la situation. Nous avons ensuite cheminé ensemble durant les mois ayant précédé les élections du 23 octobre 2011, ce dont j'ai fait état précédemment dans cet ouvrage. Nos rapports furent alors parfois tendus mais empreints d'un respect mutuel.

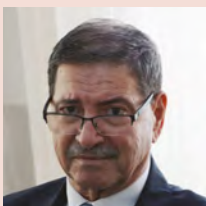
Kamel El Taïef



J'ai rencontré Kamel El Taïef une fois avant la révolution en 2001 quand il était de passage à Paris au même titre que toutes les personnalités de l'opposition à l'époque - même celles qui, après avoir été proches du régime, ont

rompu avec lui - avec lesquelles on s'entretenait en vue d'organiser des activités dans le cadre du Cridht. C'est sur le conseil de Hammad Ben Said qui assurait, lui aussi, le lien avec Hichem Gribaa que cette rencontre a eu lieu en vue d'obtenir les informations concernant la corruption et les malversations de Ben Ali et de ses proches. Kamel El Taïef a donné une interview au quotidien Le Monde en date du 30 octobre 2001 dans laquelle il a traité le régime de Ben Ali de mafia: *«Je suis, dit-il, contre toute la clique au pouvoir à Tunis. C'est une mafia, liée à la famille du chef de l'État, qui dirige le pays et Ben Ali laisse faire. Les Tunisiens sont mécontents du manque de liberté. Le développement de la corruption les scandalise, accusait cet homme d'affaires prospère. Une opposition existe au sein même du régime ; ça va bouger. Je connais des ministres qui sont contre le pouvoir qu'ils servent et contre le parti au pouvoir, le RCD»*. De retour à Tunis, le 5 novembre 2001, il est arrêté puis condamné, le 12 février 2002, à un an de prison ferme. Je n'ai eu depuis aucun rapport avec lui jusqu'à mon retour en Tunisie où il m'a appelé pour me remercier de notre soutien et me proposer de le rencontrer.

Habib Essid



Pendant les dix-huit mois où j'ai œuvré (en tant que ministre) auprès de Habib Essid, j'ai connu le grand serviteur de l'État qu'il était, intègre et travailleur. Je lui ai apporté toute mon énergie dans les moments difficiles (...)

D'une loyauté totale à BCE – il le considérait comme son père - Habib Essid a veillé à ne pas empiéter

sur son terrain politique au point d'être un Premier ministre appliquant les directives du Président au lieu et place d'être un chef de gouvernement fort d'une majorité politique investi par le Parlement. La communication n'était à l'évidence pas son fort, et ni une priorité, ni une nécessité impérieuse à ses yeux pour l'action politique. L'important était l'action et le terrain, connaissant la Tunisie comme sa poche, au fait des particularismes régionaux d'une manière remarquable.

(...) La cabale contre Habib Essid – car il s'agit bien d'une cabale- a conduit à son éviction dans des conditions qui déshonorent ses instigateurs aussi bien à l'ARP (quel spectacle écœurant de voir certains venir embrasser le Premier ministre «débarqué» après avoir voté massivement contre lui, seuls trois députés ayant voté la confiance !) qu'à Carthage. La responsabilité de BCE - contrairement à ce qu'il disait – est directe et totale. Sous couvert de dialogue, de consultations, d'union et de sauvetage du pays, il a voulu me convaincre de rester au gouvernement, donc de lâcher Habib Essid. J'ai compris que le temps de la réforme - même timide - était terminé; commençait celui de la guerre des ambitions personnelles qui allait conduire à un véritable gâchis pour le pays.

Abdelkrim Zbidi



Le jour des funérailles de BCE, le 27 juillet 2019, j'ai appelé Abdelkrim Zbidi, ministre de la Défense - je ne dois pas être le seul - pour l'encourager à présenter sa candidature, convaincu qu'outre son expérience reconnue, il est un candidat imprégné des valeurs

républicaines, un homme d'engagement éthique et de parole, jouissant de surcroît de la confiance populaire, un candidat à même de défendre ces valeurs.

Suis-je de gauche ?

A mes yeux, être de gauche aujourd'hui, c'est avoir des convictions qui associent l'humanisme, l'émancipation et la solidarité à la justice sociale, à la défense des libertés individuelles comme collectives, à l'égalité de toutes et de tous en y incluant la défense des minorités. C'est à la lumière de ces convictions que je me détermine pour contribuer à construire un projet pour notre pays et m'opposer aux forces rétrogrades, religieuses comme séculières.

— Hommage à...


Hichem Djaït aux yeux de ses contemporains

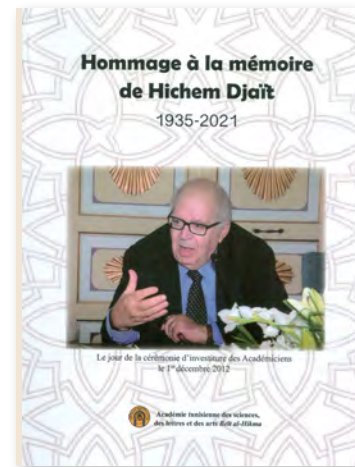
Six mois après sa disparition, le 1^{er} juin dernier, à l'âge de 85 ans, Hichem Djaït se révèle en fait peu connu sous d'autres angles outre qu'académiques. En dehors de ses grandes conférences et de ses livres-cultes, ce grand penseur et historien émérite n'avait pas pensé à rédiger lui-même son propre parcours de vie et scientifique.

A

Heureusement que Beit al Hikma, qu'il avait dirigée pendant quatre ans (2012-2015), vient de s'y mettre en rendant hommage à sa mémoire lors d'une séance tenue le 6 décembre dernier. Pour nourrir son souvenir, l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts a invité une quarantaine de ses disciples, amis et proches à livrer leurs témoignages dans un ouvrage collectif, publié en arabe et en français à cette occasion.

En guise d'introduction, en fille fidèle à son père, Zeineb Djaït restitue sobrement un parcours d'excellence. Puis par la plume de Sadok Belaid, Latifa Lakhdhar, Ahmed Ounaïes, Hayet Guettat, Yadh Ben Achour, Habib Bouhamed Chaabouni, Ammar Mahjoubi, Nader Hammami, Wahid Essaafi, et bien d'autres, on découvre de multiples facettes de l'élève studieux du Sadiki, le brillant étudiant en Sorbonne, l'enseignant à la faculté des Lettres, le penseur, l'homme. Chaque texte éclaire un aspect révélateur de ce grand intellectuel qu'on vient de perdre, d'un savant qui a toujours su préserver son indépendance et se dédier à son œuvre.

Le regard pluriel et les hommages croisés publiés dans cet ouvrage écrivent un tome 1 d'une série qui reste à rédiger et publier. 



Hommage à la mémoire de Hichem Djaït
Ouvrage collectif
Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts
Décembre 2021, 230 pages



— Hommage à...

Mohamed Baccour

Des valeurs plurielles

Mohamed Baccour, qui vient de s'éteindre à l'âge de 92 ans, a toujours incarné le patriotisme, cette méta-valeur. Chef scout, militant destourien aux côtés de Hédi Chaker (1942-1952), prisonnier politique sauvagement torturé (1952-1955), il a repris, au lendemain de l'indépendance, son cartable d'enseignant. Pendant 30 ans (1958 -1978), il s'était dédié à l'éducation des générations montantes. Son école primaire de la rue de Bagdad, à Sfax, était devenue, sous sa direction, synonyme d'excellence, raflant les palmarès nationaux et ouvrant la voie de la réussite à des promotions successives d'illustres compétences dans divers domaines.

S'

il a enduré la torture et la prison sous l'occupation, Mohamed Baccour n'en a pas continué moins à souffrir le martyre dès l'indépendance. Son franc-parler, ses positions courageuses et son esprit critique à l'égard de la politique de Bourguiba, au début des années 1960, lui ont valu l'exil à Kairouan. Ni sa parenté avec Hédi Chaker, dont il épousera la fille en 1957 - avec comme témoin de mariage Bourguiba lui-même - ni son parcours de militant, n'avaient alors intercédé en sa faveur.

Sfax lui demeurera cependant reconnaissante. C'est ainsi qu'elle le portera au conseil municipal pendant deux mandats successifs (1969-1975), et à l'Assemblée nationale, durant deux mandats de suite également (1985-1994). Assidu aux délibérations, allant au fond des dossiers, préparant soigneusement ses interventions, Mohamed Baccour laissera son empreinte. De formation zitounienne à l'origine, il s'avèrera un bon fiscaliste,

comme il en fera montre lors des travaux de la Commission financière au Bardo. En fait, gardant les pieds sur terre et restant toujours connecté à la réalité quotidienne, il appliquait le bon sens, essayait de comprendre la philosophie des mesures à prendre et d'anticiper leur impact.

Avec Mohamed Baccour disparaît un patriote sincère, humble, franc et dévoué. Un parcours qui doit inspirer les nouvelles générations. **■**





Bogô
Cidre

Ne choisissez plus entre authenticité,
originalité et générosité, choisissez
Boga cidre !



— Hommage à...

Arbi Mellakh

Une vie au service de la cité et d'autrui

Mon oncle Arbi Mellakh est né le 1er avril 1929 à Ras Jebel dans une famille d'agriculteurs aisés, pieux et assoiffés de savoir. Son père Hadj Hédi a exhorté ses enfants à ne pas se lasser de faire le bien pour rendre les gens heureux autour de soi et les a aussi incités à la quête de la connaissance. Le jeune Arbi a été ainsi élevé dans l'idée que le savoir ainsi que la philanthropie et l'altruisme étaient les clés du paradis, au sens du jardin céleste ainsi que dans le sens métaphorique du paradis sur terre que le lettré a le pouvoir de construire grâce au savoir ou celui du bonheur qu'il procure aux pauvres et aux déshérités grâce à ses bonnes actions.



• Par Habib Mellakh

Arbi Mellakh était ainsi prédisposé à faire de brillantes études, d'abord à l'école franco-arabe du village, puis au collège Sadiki avant de rejoindre la faculté de Pharmacie d'Aix-Marseille où il a obtenu le diplôme de pharmacien en 1955. A Sadiki, ses professeurs et particulièrement l'uléma Fadhel Ben Achour ancrent en lui l'islam éclairé de son enfance et la défense du projet moderniste tunisien initié par Kheireddine, le fondateur du collège et repris par le Néo-Destour auquel il adhéra dès son plus jeune âge. L'enseignement sadikien lui donne, grâce à son bilinguisme et son biculturalisme, l'opportunité de s'ouvrir à la modernité occidentale incarnée par la philosophie des Lumières et les valeurs de la révolution française, sans reniement de la religion, des croyances héréditaires transmises par la famille et du legs progressiste de la culture arabo-musulmane.

La fibre patriotique, sociale et altruiste d'un acteur engagé dans la vie de la cité

Son parcours de nonagénaire – il s'est éteint le 9 décembre dernier à l'âge de 92 ans – se confond avec l'histoire des sept dernières décennies du XXe siècle et des deux premières décennies du XXIe. Arbi Mellakh a été effectivement le témoin privilégié et l'acteur engagé d'un siècle d'événements majeurs, d'épisodes historiques qui ont changé la Tunisie.

Fervent patriote, il a milité, en tant que lycéen puis comme étudiant au sein du Néo-Destour, pour l'indépendance du pays. Militant de la première heure, il a été, au début des années 50, le secrétaire général adjoint de la cellule destourienne de Marseille et le secrétaire général de la section de l'Union générale des étudiants de Tunisie (Uget) dans la cité phocéenne. Installé à Menzel-Bourguiba, le jeune pharmacien, apprécié pour sa générosité et son altruisme, a



RadioMed

une vague de bonheur

Écoutez-nous sur :

**NABEUL
HAMMAMET**
100.0
FM

**CAP BON
GRAND TUNIS**
104.1
FM



FM

 @RadioMedTunisie



MOBILE

 RadioMedTN



WEB

 Radio Med



PODCASTS

*Téléchargez notre application maintenant
Sur Google Play !!*



 Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul-Tunisie

 www.radiomedtunisie.com

 (+216) 72 32 85 00

 (+216) 72 32 85 60

 marketing@radiomedtunisie.com



participé avec beaucoup d'enthousiasme et de dévouement à la vie politique de la cité. Son respect scrupuleux des valeurs, son patriotisme constamment cité en exemple, son souci constant de l'intérêt général lui ont permis d'être élu en 1965 comme secrétaire général du Parti socialiste destourien à Bizerte, poste qu'il a occupé, sans discontinuer, jusqu'en octobre 1973, période au cours de laquelle il a animé la vie politique du gouvernement, contribué à la réalisation de nombreux projets et mobilisé les citoyens pour la modernisation du pays, toujours en symbiose avec tous les gouverneurs successifs et particulièrement Hédi Baccouche.

C'est à cette date qu'il est nommé, au second gouvernement de Hédi Nouira, comme secrétaire d'Etat auprès du

ministre de l'Equipement où il a été chargé de l'habitat parce qu'il avait une connaissance parfaite du secteur et qu'il en maîtrisait les dossiers pour les avoir étudiés au sein de la commission de l'habitat à l'Assemblée nationale. Il est, à ce titre, le fondateur, en 1974, de l'Agence foncière d'habitation (AFH) et de la Caisse nationale d'épargne logement (Cnel), actuellement Banque de l'habitat, qui ont permis à de nombreux Tunisiens appartenant à la classe moyenne, voire de condition modeste, d'acquérir des terrains à bâtir vendus avec une très faible marge bénéficiaire et de bénéficier de crédits à la construction ou pour l'achat d'un logement, à des taux d'intérêt préférentiels. Il était en cela mû par sa fibre sociale et par la politique sociale de Bourguiba qui veillait à assurer aux

citoyens le droit au logement comme il le rappelle, en revenant sur ces années, dans un entretien du 10 décembre 2018 dans les colonnes du quotidien Echourouk. Il a modernisé, au cours de cette période, en sa qualité de secrétaire d'Etat chargé de l'Habitat et sous l'égide du ministre de l'Equipement, Lassaad Ben Osman, la promotion immobilière grâce à de nouvelles normes.

Député de 1969 à 1989, presque sans interruption, à l'exception d'un bref intermède de 1981 à 1986, il s'est fait distinguer par son activité débordante et ses propositions judicieuses au sein des commissions de l'Assemblée nationale dont il a été souvent le rapporteur ou le président et au sein du bureau de l'Assemblée. Ce cheminement remarquable, dû à une pratique qui a redonné de la noblesse à la politique, perçue comme un moyen de servir la cité et non de se servir et à un bilan très positif, a été couronné par sa nomination au bureau politique du PSD en 1977 et il a fait partie de son comité central pendant presque deux décennies au cours desquelles il a été intraitable quand l'intérêt général était en jeu, n'hésitant pas à monter au créneau pour exprimer, au sein de cette instance, son opposition courageuse à des mesures qu'il jugeait néfastes pour le pays comme la suppression, sous la pression du Fonds monétaire international, de la compensation du prix des céréales et de leurs dérivés à la fin du mois de décembre 1983 et pour mettre en garde contre les émeutes que pareille mesure risquait d'entraîner. L'histoire lui donne immédiatement raison. Du 29 décembre 1983 au 6 janvier 1984, la révolte du pain embrase le pays.

L'homme-orchestre

Homme-orchestre, il a présidé aux destinées du Club athlétique bizertin. L'élève, à qui son frère Hmada promettait, en lui apprenant à lire, une maison au



paradis chaque fois qu'il lirait correctement les textes de son manuel de lecture, fonde en 1980 une société de promotion immobilière. Il a ainsi permis, grâce à des prix abordables et avantageux, à de grandes facilités de paiement et à des remises substantielles aux jeunes, à de nombreux citoyens d'acquérir des logements de bonne qualité dont ils lui sont reconnaissants.

Avec sa disparition, la Tunisie perd l'un de ses derniers dinosaures, l'un des bâtisseurs de l'Etat national et l'un de ses plus fidèles serviteurs..

H.M.



FM

Jawhara

الدنيا و ما فيها



خليفة بن سالم

سامح مفتاح

ناجي الزعيري

مساج اليوم



FOLLOW US



“Rodd balek” : le mot magique pour sauver le pays

Il était romain et s'appelait Caton l'Ancien. Il a vécu en 200 ans avant Jésus-Christ. Membre du Sénat, il ponctuait ses phrases par «*Delenda Carthago est*» (il faut détruire Carthage), après les revers et les humiliations qu'Hannibal avait fait subir aux légions romaines.

Il s'appelait Monchicourt. Haut fonctionnaire français, il avait vécu au début du XXe siècle. Acquis aux thèses colonialistes, il n'avait eu de cesse de mettre en garde ses concitoyens (sans succès) contre les dangers que représentait, selon lui, pour la France le renouveau du Néo-Destour.

Tous les deux étaient des lanceurs d'alerte. Aujourd'hui, on attend le nôtre pour dire «*Rodd balek*», débarrasser le pays des tentacules d'une hydre qui l'empêche de se développer. La gauche tunisienne aurait pu jouer ce rôle. Elle a préféré celui d'idiote utile d'Ennahdha pour défendre la démocratie et un parlement qui tenait d'une cour des miracles, manifester mano a mano avec les dirigeants d'un parti religieux qui professe des idées réactionnaires, qui considère la femme comme un récipient de sexualité selon son leader, et qui a, en dix ans, mis le pays sens dessus dessous et clivé la société comme elle ne l'avait jamais été, diabolisé un homme qui s'attaquait à un danger imminent sans avoir prononcé le moindre mea-culpa. Beaucoup de Tunisiens avaient alors crié victoire le 25 juillet et prédit la disparition d'Ennahdha. Quelques mois après, il renaît de ses cendres tel un sphinx, sans avoir renoncé à ses ambitions d'islamiser le pays à sa manière. Quant à son président, l'indécrottable Rached Ghannouchi, il n'a rien perdu de sa superbe, recevant les ambassadeurs des grandes puissances, allant même jusqu'à menacer le

nouveau pouvoir de rameuter la rue «*quoi qu'il en coûte*», après qu'il a fait le dos rond pendant quelques jours, le temps de se faire oublier. Bien plus, ses cadres gambadent aujourd'hui, sans ostracisme aucun, sur les plateaux de télévision ou dans les studios en toute liberté, ne se privant pas de dire pis que pendre des autorités avec un culot incroyable, tout en récupérant la plupart de leurs adhérents.

Pourquoi les Tunisiens sont attirés par les partis religieux ? Dans ses *Prolégomènes*, a écrit Ibn Khaldoun : «*De tous les peuples, les Arabes sont trop réfractaires pour accepter l'autorité d'autrui, par rudesse, orgueil, ambition, et jalousie. Leurs aspirations tendent vers un seul but. Il leur faut l'influence religieuse, par la prophétie ou la sainteté, pour qu'ils se modèrent d'eux-mêmes et qu'ils perdent leur caractère hautain. Il leur est alors facile de se soumettre et de s'unir grâce à leur communauté religieuse*».

Il est grand temps pour nos élites de dire haut et fort au peuple, de le répéter mille fois, de le clamer à pleins poumons : «*Rodd balek*». La patrie est en danger car le ventre est encore fécond où a surgi la bête immonde. ■

H.B.



• Par Hédi Béhi